CENTRE ILE-DE-FRANCE
horizons
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL AGRICOLE ET RURAL
www.horizons-journal.fr
LOIR-ET-CHER
N° 1468 - 13 avril 2018 - 2,40 €

SEMENCES P. 7

« Cela répond à notre ambition d'être un acteur de premier plan en Europe. »

Le 23 mars dernier, Éric Verjux, président du Directoire de Deleplanque & Cie et la société Suet ont annoncé l'acquisition du semencier allemand Strube.

Le 1er Forum des opportunités agricoles

Afin de mettre en relation les entreprises et les agriculteurs de la région, la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a lancé son premier Forum des opportunités le 6 avril à l'Écoparc de Neung-sur- Beuvron.

→ P.3

→ Monde

Brain storming

Aujourd'hui, les filières — cette semaine nous relatons le lait, les céréales, les semences et protéagineux — réfléchissent aux pistes qui s'offrent à elles pour créer de la valeur, innover, améliorer leur compétitivité, sans oublier les exportations et la réponse aux attentes des consommateurs, l'ancrage territorial... et dessinent des perspectives d'avenir. Il faut dire que la conjoncture est difficile, les prix sont volatils, la météo est capricieuse et les facteurs internationaux impactent les marchés. Malgré cette morosité, les filières parviennent à dessiner des réponses aux différents enjeux et aux problèmes de société qui leur sont posés. Sur la production laitière comme végétale, l'amélioration génétique est une piste de réflexion importante : la sélection des reproducteurs, l'amélioration variétale aideront les producteurs à s'accorder au plus près des exigences des marchés. L'innovation sera un autre levier, qui permettra, entre autres, d'optimiser les conduites de production. Mais la France ne peut exclure l'export qui permettra de gagner en compétitivité.
Ces actions contribueront à créer de la valeur ajoutée et à répondre aux préoccupations environnementales sans ramener d'insécurité alimentaire. La preuve que l'évolution des filières ne pourra se faire par un retour en arrière mais bien par le progrès.

AGNÈS LAPLANCHE

ÉLEVAGE P. 4

Esprit collaboratif au Haras de Garrypierre

INSTALLATION P. 5

Rencontre des candidats à l'installation

Le 9 avril, le Stage 21 heures, organisé par la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, s'est clôturé, le 3e jour, par l'intervention de jeunes agriculteurs récemment installés.

AGRONOMIE P. 8

Céréales à paille : désherbage

Les travaux de printemps, dont le désherbage, prennent du retard dans les champs compte tenu de la météo. Arvalis-Institut du végétal apporte son éclairage.

FORMATION P. 3

Découvrir le métier d'agriculteur

Du 27 février au 6 avril, dix personnes ont suivi la formation Expérimenter les premiers gestes des métiers de l'agriculture saisonnière, dispensée par la BGE Ismer Blois.

AGROFORESTERIE P. 7

Mieux connaître le châtaignier

Vendredi 16 mars, une trentaine de propriétaires forestiers a participé à une journée dédiée au châtaignier à Chaumont-sur-Tharonne.

PORTRAIT P. 23

Gîtes insolites de Sologne

D'avril à septembre, Catherine Vermot-des-Roches ouvre ses Gîtes insolites de Sologne pour se ressourcer, se déconnecter et décompresser, le temps d'une nuit, d'un week-end ou plus.

Actualité nationale

Page 10 STRATEGIE *Gnis : rencontres filières semences, céréales.*
Page 11 DONNEES *Données agricoles : FNSEA et JA lancent une charte.*
Page 12 MARCHES LAITIERS *Lait : créer de la valeur pour faire face aux marchés.*
Page 13 FISCAL *Immobilier : faire de la location nue ou meublée ?*
Page 14 FAMILLE *Aidant familial : un métier méritant hors du commun.*

PANORAMA

Actualités de la semaine

Zad. Suite à la décision du Gouvernement de ne pas poursuivre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, les expulsions des occupants de la Zad ont démarré lundi. Une forte mobilisation des gendarmes et des affrontements ont été relevés.

Université. Des CRS ont débarqué lundi à la faculté de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour déloger des étudiants grévistes qui occupaient les locaux.

Grèves. Lundi fut le quatrième jour de grève à la SNCF contre la réforme du rail, qui perturbe le trafic ferroviaire. L'Assemblée nationale a démarré le même jour l'examen du projet de loi « pour un nouveau pacte ferroviaire » déposé par le Gouvernement. Du côté du transport aérien, les grèves des contrôleurs aériens ont impacté le trafic mardi, engendrant des perturbations sur l'ensemble du territoire.

Impôts. La campagne de déclaration de l'impôt sur le revenu a été lancée mardi. Ce sera la dernière avant la mise en place du prélèvement à la source, qui devrait entrer en vigueur au 1er janvier 2019.

Hollande. L'ex-chef de l'État français, Francois Hollande, a tenu sa première interview télévisée mardi soir sur *France 2*. L'occasion pour lui de revenir sur son mandat, et de présenter son livre, paru le 11 avril – *Les leçons du pouvoir.* Il y évoque son bilan et a une analyse critique des sujets d'actualité, notamment la politique menée par Emmanuel Macron.

« La laïcité n'a pas pour fonction de nier le spirituel ».
Extrait du discours d'Emmanuel Macron, devant la Conférence des évêques de France, lundi 11 avril.

+60% La pluviométrie en mars a été excédentaire de plus de 60% avec un nombre de jours de pluie significative souvent supérieur à quinze jours, soit près du double de la normale, indique Météo France, parlant « d'un des mois de mars les plus arrosés sur la période 1959-2018, notamment en provence-Alpes-Côtes d'Azur, ainsi qu'en Corse ».

Syrie. Les États-Unis font planer la menace d'une attaque militaire contre le régime syrien. Cela fait suite à une attaque chimique au chlore présumée du régime de Bachar Al-Assad contre Douma, survenue samedi 7 avril, qui a fait au moins quatre-vingts morts. Lundi, pour la deuxième fois en deux jours, le président américain et le président français se sont entretenus, souhaitant une réaction « ferme » de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni en urgence, dans un contexte très tendu avec la Russie, qui a opposé son veto mardi soir, contre une résolution américaine prévoyant un mécanisme d'enquête sur le recours aux armes chimiques.

Manifestation. Les professionnels du droit et de la justice – magistrats, personnel de greffe et avocats – ont protesté mercredi à Paris contre la réforme de la justice, qui sera présentée la semaine prochaine en conseil des ministres. Cette dernière prévoit la réforme de la procédure civile et pénale, qui présente un certain nombre de points : fusion des tribunaux d'instance et de grande instance, modalités de saisine du juge différentes, simplification de la procédure de divorce, création d'un département criminel départemental, parquet national anti-terroriste… Autant de points qui inquiètent et fâchent les professionnels de la question.

Facebook. Le réseau social affronte l'une des pires crises de son histoire avec l'affaire du Cambridge Analytica révélée le 16 mars. Cette société est soupçonnée d'avoir siphonné des données personnelles de 87 millions d'utilisateurs américains via Facebook. Marc Zuckerberg, fondateur du réseau social, est venu s'expliquer mardi devant le Congrès américain. Il a promis de « changer de philosophie », en faisant référence aux erreurs faites dans la gestion du dossier et a présenté les mesures annoncées pour éviter qu'un tel scandale ne se reproduise.

Algérie. Le crash d'un avion militaire au sud-ouest d'Alger a fait 257 victimes, majoritairement des militaires et des membres de leurs familles. L'appareil s'est écrasé peu de temps après son décollage, mercredi 11 avril.

Macron. Lors de la Conférence des évêques de France, Emmanuel Macron a tendu la main aux catholiques, pour « réparer un lien entre l'Église et l'État qui s'est abîmé ». La Gauche a réagi vivement, reprochant au chef de l'État d' « atteinte sans précédent » à la laïcité.

le billet

Nouvelles lois, mode d'emploi !

Quelle époque étrange : autrefois, pour fabriquer la loi, on usait d'arguments au nom de l'intérêt général pour définir ce qui était bon pour la société et on prenait le temps de peser, d'analyser, de comparer… Aujourd'hui, la fabrication de la loi se passe ailleurs, autrement. La loi sur l'alimentation n'est pas bouclée que, déjà, on doit plancher sur une autre, réduisant ainsi le temps et le travail consacrés à la première pour ne pas mieux s'occuper de la seconde. Pire, un texte de loi a du mal à rallier les suffrages, alors on cherche à le discréditer : qui parle encore sérieusement du contenu de la loi dite SNCF ? La préoccupation est de faire de la communication pour déstabiliser l'autre partie prenante en espérant que ceci remplacera les échanges et les négociations. Naïveté ? Peut-être, mais quand même : quelle époque étrange où, même quand il s'agit de l'avenir du pays, la forme prime sur le fond.

THIERRY MICHEL

CENTRE ILE DE FRANCE horizons
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL AGRICOLE ET RURAL
www.horizons-journal.fr

Editeur S.A.S. « Horizons »
au capital de 38 125 euros
Associés : FDSEA 28, FDSEA de Seine-et-Marne, FDSEA de Loir-et-Cher, FDSEA Ile-de-France, SESAIF et la Rurale d'éditions 41.
R.C.S. 378.845.374
C.P.P.A.P. N° 0119 T 84765
Dépôt légal à parution

Eure-et-Loir (siège social) : I.S.N.N. 1147 - 7598 - Tirage moyen : 5 205 - 10, rue Dieudonné Costes CS 10399 28008 CHARTRES Cedex - Tél. : 02 37 88 11 20 - Fax : 02 37 88 11 26

Seine-et-Marne : I.S.N.N. 1147 - 7563 - Tirage moyen : 3 587 - 418, rue Aristide-Briand - 77350 Le Mée-sur-Seine - Tél. 01 64 79 31 28 - Fax : 01 64 79 31 18

Ile-de-France : I.S.N.N. 1147 - 7571 - Tirage moyen : 3 336 - 2, av. Jeanne-d'Arc B.P. 111 - 78153 Le Chesnay Cedex - Tél. 01 39 54 03 85 - Fax : 01 39 54 07 55

Loir-et-Cher : I.S.N.N. 1147 - 758X - Tirage moyen : 4 624 - CS 1808 - 11-13-15 rue Louis-Joseph Philippe, ZA de l' Erigny - 41018 Blois Cedex - Tél. 02 54 78 59 35 - Fax : 02 54 78 31 03

Directrice de la publication - Rédactrice en chef Agnès Laplanche
Éditions numériques horizons-journal.fr CPPAP : 1119 Z 92535
Laure Sauvage : numérique@horizons.fr
Secrétaire de rédaction : Julie Lochon
Responsables d'éditions
28 - Hervé Colin e-mail eureetloir@horizons.fr
41 - Doriane Mantez e-mail loiretcher@horizons.fr
77 - Laurence Goudet-Dupuis e-mail seineetmarne@horizons.fr
78-91-95 - Marine Guillaume e-mail iledefrance@horizons.fr

Le journal est habilité à recevoir les annonces légales
Prix au numéro 2 €40
Imprimerie DIGITAPRINT 59440 AVESNES-SUR-HELPE

RÉUSSIR
Publicité régionale RNBP
1 rue, Léopold Sédar Senghor - 14460 Colombelles
Tél : 02 37 28 98 33
Publicité nationale - Réussir SA 4/14, rue Ferrus - Hall B - 3e étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Tél : 01 49 84 03 30

PAPIER À RECYCLER
Papier d'origine française, belge
Taux de fibres recyclées : 91 %
Fibres certifiées à 100 % PEFC/FSC
Ptot : 0,009 à 0,01

AU FIL DE LA SEMAINE

FORUM La chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a organisé son premier Forum des opportunités le 6 avril à Neung-sur-Beuvron.

Un premier Forum des opportunités encourageant

Dans l'objectif de mettre en relation les entreprises et les agriculteurs de la région, la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a lancé son premier Forum des opportunités vendredi dernier à l'Écoparc de Neung-sur-Beuvron. « La chambre d'Agriculture, comme la FDSEA, est sur tous les fronts pour accompagner les agriculteurs, les aider à réagir et à être encore là demain. À travers cet évènement nous souhaitons mobiliser des agriculteurs souhaitant développer une nouvelle activité pour se diversifier ou trouver des idées pour pérenniser leur exploitation en les mettant en relation avec ces entreprises et créer de la valeur ajoutée dans les territoires », a expliqué Philippe Noyau, président de la chambre.

Trente entreprises dans divers domaines (nouvelles filières végétales et animales, diversifications des productions, nouvelles activités énergie et biomasse, industries agro-alimentaires ou encore l'agro-tourisme) étaient présentes pour rencontrer tous les agriculteurs porteurs de projets ou non. « Quand on est agriculteur on est avant tout entrepreneur, avec un budget à gérer et à clôturer à la fin de l'année. Ce forum est une belle initiative », a souligné Christina Brown, troisième vice-présidente du conseil départemental.

Avec le retour exceptionnel du soleil lors de cette journée, de nombreux agriculteurs étaient dans les champs, pour ceux dont les terrains étaient praticables. L'après-midi une soixantaine de visiteurs ont tout de même été comptabilisés. Un chiffre encourageant, qui indique que les agriculteurs du département ont des besoins en matière de relance ou de développement de leurs activités.

Le 6 avril à Neung-sur-Beuvron. Les élus locaux étaient présents lors du premier Forum des opportunités agricoles organisé par la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

DORIANE MANTEZ

FORMATION Du 27 février au 6 avril, un groupe de personnes a suivi le parcours de formation Expérimenter les premiers gestes des métiers de l'agriculture saisonnière, dispensé par la BGE Ismer Blois.

Découverte des métiers de l'agriculture saisonnière

Dans le cadre de ses nombreuses formations en lien avec le milieu agricole, la BGE Ismer Blois a proposé à une dizaine de personnes d'expérimenter les premiers gestes des métiers de l'agriculture saisonnière. Du 27 février au 6 avril, dix participants demandeurs d'emplois (connaisseurs ou non du secteur agricole), d'horizons et d'âges différents ont pu découvrir les filières et métiers de l'agriculture saisonnière à travers trois modules pratiques: Expérimenter les premiers gestes, Gestion de la posture et Conduite de tracteur. « Des choses simples mais importantes pour qu'une personne nouvellement employée dans le secteur agricole puisse travailler efficacement », a précisé Caroline Mathieu, responsable de formation. Vingt-huit jours au centre et en entreprises qui ont permis de visiter des exploitations agricoles, rencontrer des agriculteurs, découvrir les productions saisonnières en Loir-et-Cher, connaître les règles de sécurité et de prévention, les règles d'hygiène, identifier les postes à pourvoir, leur saisonnalité et leur complémentarité… Et les participants ont participé à de nombreuses mises en situation professionnelle: chez Bruno Deschamps, producteur de concombres et tomates à Saint-Laurent-Nouan, chez Anne-Sophie Castet, maraîchère bio à Blois, chez Lorraine Bailly, productrice de légumes et œufs à Huisseau-sur-Cosson, chez Denis Billault, producteur d'asperges sous tunnel à Ouchamps, chez Philippe Potin, viticulteur à Thésée, chez M. et Mme Gouard, producteurs de poireaux et fraises à Maslives, au Jardin de cocagne, au lycée horticole de Blois, à la Plate-forme légumière de Tour en Sologne (LCA).

Le 4 avril dernier, le groupe de dix personnes qui s'est expérimenté aux premiers gestes des métiers de l'agriculture saisonnière était en plein atelier Curriculum vitae dans les locaux de la BGE Ismer à Blois.

Solène Garion, formatrice, a annoncé que sur les dix, sept sont intéressés pour poursuivre dans la branche rurale. Les trois restants, dont Jean-Marie (ancien boucher), ont trouvé que « ça a été une expérience très enrichissante, mais qu'agriculteur est un métier trop physique sur le long terme ». La plupart d'entre-eux avaient à la base envie de découvrir et d'apprendre un peu du milieu agricole, certains repartent passionnés et avec des projets professionnels en vue.

DORIANE MANTEZ

En Bref

Sorties

Bienvenue à la ferme ce week-end

Pour la douzième édition et dans le cadre du Printemps à la ferme, dix-sept agriculteurs du réseau Bienvenue à la ferme en Loir-et-Cher invitent à découvrir leur ferme ce dimanche 15 avril (pour certains dès ce samedi). Les exploitations participant à l'opération proposeront des visites gratuites, des démonstrations, diverses animations, des dégustations… Venez à la rencontre des exploitants pour découvrir leurs productions, connaître leur métier ou tout simplement passer un moment de détente et de convivialité. L'objectif est d'expliquer, de montrer, de faire découvrir aux visiteurs les activités de la ferme et son environnement, ses savoir-faire et ses produits. Retrouvez la liste des participants sur le site: www.bienvenue-a-la-ferme.com/centre

Concours

Graines d'agriculteurs : c'est parti

Le concours Graines d'agriculteurs est lancé. Vous avez jusqu'au 30 avril pour vous inscrire sur le site Internet www.demainjeseraipaysan.fr et tentez de gagner 3 000 euros. Ce concours, organisé chaque année depuis 2011 par Jeunes agriculteurs, a pour but de valoriser les agriculteurs installés entre 2011 et 2016 en récompensant des projets innovants dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Cette année, trois catégories sur la thématique Acteurs des territoires: animateurs des territoires, acteurs de la création économique et acteurs de la préservation des sols et de la lutte contre le changement climatique. Après une sélection par le jury, le public sera invité, en juillet et août, à choisir son candidat préféré parmi les dix finalistes, en votant sur le site. La remise des prix aura lieu lors des Terres de Jim, du 7 au 9 septembre en Ille-et-Vilaine (35) .

En Image

■ Jeudi 5 avril, Nicolas Perruchot, président du conseil départemental, et Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, ont participé à une visite de chantier du nouvel aménagement routier du secteur de Cap'Ciné à Blois. La première étape de ces travaux, indispensables pour sécuriser et fluidifier le trafic, s'est achevée récemment: mise à deux voies de la route dans le sens giratoire de Cap'Ciné / giratoire des Châteaux et la voie d'évitement du giratoire de Cap'Ciné pour rejoindre directement l'A10 via le giratoire des Châteaux. La seconde phase vient donc de débuter. Ce vaste chantier se poursuivra jusqu'au début 2019 pour permettre aux quelque 50 000 véhicules qui y passent par jour de meilleures conditions de circulation.

■ Samedi 7 avril, Charles Fournier, vice-président de la Région Centre-Val de Loire, délégué à la transition écologique et citoyenne, à la coopération et à l'économie circulaire, et Ségolène Royal ont inauguré la chaufferie biomasse de Selles-sur-Cher. La commune de Selles-sur-Cher, qui compte 4 600 habitants, est le maître d'ouvrage de ce projet de chaufferie biomasse qui va permettre d'alimenter en chaleur cinq bâtiments du pôle sportif représentant 6 500 m2 de surface globale: 3 gymnases, un dojo, une piscine d'été, une école et un logement de fonction. La Région a soutenu ce projet à hauteur de 35 %, soit 210 645,46 euros sur un coût global de 599 720,73 euros.

AU FIL DE LA SEMAINE

En Bref

Arboriculture

Zoom sur les productions de noix et noisettes

Dans le cadre du CAP filière arboriculture, les chambres d'Agriculture vous convient à une réunion d'information sur les productions de noix et noisettes mardi 24 avril de 14 heures à 17 h 15 à la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher à Blois (salle Sologne). Que ce soit dans le contexte d'un projet d'installation ou de diversification, cette rencontre sera l'occasion pour vous de découvrir ces productions et d'identifier vos besoins.
Inscription obligatoire avant le 17 avril par mail : anne-sophie.mouzet@centre.chambagri.fr. Pour tout renseignement, contacter Célia Dujardin au 02.54.55.20.16 ou celia.dujardin@loir-et-cher.chambagri.fr

Formation

Investir dans le photovoltaïque ?

Pour avancer sur vos questions et projets photovoltaïques, la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher propose la formation Installation de panneaux photovoltaïques les 29 mai et 11 juin à Blois, de 9 h 30 à 17 heures. Aude Gressier, conseillère énergie de la chambre d'Agriculture de l'Indre, vous aidera à mesurer les clés de fonctionnement et de réussite d'un projet d'installation, à mieux cerner les matériaux et équipements sur le marché, les tarifs de rachats et appels d'offre, les dimensionnements et coûts, à envisager la rentabilité sur les exemples étudiés… Sont inclus une étude de plan de financement (business plan) sur site en fonctionnement et un installateur (vous pouvez venir avec des devis). Une visite d'installation sur site est prévue pour le deuxième jour. Cette formation bénéficie d'une prise en charge pour un contributeur Vivea sans solde à payer. Le tarif est de 280 euros pour un salarié (demande de remboursement au Fafsea à prévoir). Inscriptions par téléphone auprès de Joëlle Prevost au 02.54.55.20.18 ou par mail à : formation@loir-et-cher.chambagri.fr.

En Image

■ **Une douzaine d'agriculteurs ont participé à la formation Les plantes bio-indicatrices : savoir les reconnaître et les utiliser (initiation), le 29 mars chez Emmanuel Calers à Souvigny-en-Sologne. Co-organisée par le Gablec (Groupement des agriculteurs biologiques de Loir-et-Cher) et le Gab du Cher, cette journée a permis de comprendre les principes de l'utilisation des plantes bio-indicatrices pour connaître son sol, savoir les reconnaître et enfin savoir les associer à la structure et la composition du sol. « Les plantes bio-indicatrices permettent d'avoir des indications sur le sol, sa structure et sa fragilité éventuelle. C'est à la fois la présence et la densité de ces plantes qui permettent de recueillir un certain nombre d'informations sur le sol sur lequel elles poussent », a annoncé l'intervenant, Jean-Pierre Scherer, formateur à l'Ireo de Chauvigny. La matinée a été consacrée à la partie théorique en salle et l'après-midi les agronomes sont allés se balader dans les parcelles pour s'entraîner.**

■ **Samedi 24 mars, une centaine de personnes est venue assister au spectacle *La Paresse attendra demain !*, de la compagnie Valtigo, à la salle des fêtes de Cravant (Loiret). Menée par la danseuse Chloé Fitoussi et le comédien Adrien Capitaine, la représentation était composée à la fois de courtes scènes théâtrales (un contrôle administratif, un repas, l'annonce d'une conversion au bio, une soirée de jeunes agriculteurs, un suicide...), de témoignages d'agriculteurs rapportés par les deux interprètes, et de lectures de mots laissés par les spectateurs à l'entrée, invités à exprimer sur ce que leur inspire le métier d'agriculteur. « Un véritable coup de cœur ! Le spectacle est juste, pertinent et balaye avec humour, distance et sans parti-pris les nombreuses problématiques rencontrées par le monde agricole d'aujourd'hui », a annoncé Hugo Dubrull, de l'équipe des Fous de bassan ! qui en a fait la promotion.**

ÉLEVAGE Dimanche dernier, le haras de Garrypierre à Neung-sur-Beuvron a ouvert ses portes dans le cadre du Tour de France de l'élevage collaboratif. L'occasion de présenter la plate-forme collaborative de financement My horse family.

Esprit collaboratif au haras de Garrypierre

En pleine ascension, la start-up My horse family (première plate-forme d'élevage collaborative au monde) a organisé son événement national pour évangéliser son concept d'élevage collaboratif les samedi 7 et dimanche 8 avril. Ce Tour de France de l'élevage a fait étape dimanche en Sologne, à Neung-sur-Beuvron, au haras de Garrypierre. À cette occasion, la famille Herbeau a ouvert ses portes aux passionnés de chevaux et adeptes des innovations.
Devant une trentaine de personnes, dont Virginie Sentucq pour la mairie de Neung-sur-Beuvron et Pascal Bioulac pour le conseil départemental, Delphine Herbeau a présenté avec beaucoup de dynamisme l'histoire de sa famille, son installation, sa passion et son métier, son expérience vécue avec l'élevage collaboratif et surtout les chevaux et son futur poulain venant du financement participatif. « Le haras de Garrypierre est né de toute une histoire rurale liée à une famille solognote et à la passion d'un homme, le docteur Michel Herbeau, pour l'élevage des chevaux de sport », a annoncé la gérante. « Nous avons la chance d'avoir en Loir-et-Cher l'un des plus beaux élevages équins français depuis les années 60, avec notamment les célèbres chef de file selle français Loripierre ou Dollar de la Pierre, encore aux origines des champions olympiques français en 2016 à Rio », a souligné Pascal Bioulac.

Le 8 avril à Neung-sur-Beuvron. Le haras de Garrypierre a ouvert ses portes pour célébrer la deuxième édition du Tour de France de l'élevage collaboratif et présenter son projet.

Tout le monde y gagne

« Avoir un cheval sans les inconvénients, un poulain à voir grandir sans forcément l'argent, le temps, ni même une connaissance pointue du monde équestre dans sa technicité », voilà la base du principe de l'élevage collaboratif. « Notre projet s'inscrit sur trois ans, de la naissance du poulain à ses trois ans révolus (âge auquel il peut être exploité). La naissance du poulain est prévue pour le 18 avril. En participant, vous vous donnez la possibilité d'être éleveur et propriétaire d'un futur champion. Mais c'est aussi un projet ludique et enrichissant à travers des moments de partage et d'échanges entre professionnels et particuliers », a expliqué Delphine Herbeau. Cette offre de co-élevage a donc été mise en ligne sur la plate-forme My horse family il y a quelques semaines. L'objectif étant d'atteindre 11.500 euros, la moitié de la somme nécessaire pour les trois premières années de vie du poulain. Le haras de Garrypierre reste propriétaire à plus de 50 % du futur bébé. En contrepartie, les co-éleveurs se verront offrir des nuits offertes au gîte de Garrypierre, ils pourront participer au choix du nom, recevoir photos et vidéos de leur protégé, et autres pricilèges en fonction de la somme investie.
La journée de dimanche a ainsi permis de faire découvrir et partager une passion familiale d'éleveurs de chevaux de sport de génération en génération en attendant la venue du futur crack.

DORIANE MANTEZ

SOCIAL Dans le cadre de la prévention et du suivi du mal-être en milieu agricole, la Mutualité sociale agricole renforce l'expertise du service Agri'Écoute.

La MSA renforce Agri'Écoute

Soucieuse de toujours mieux protéger et accompagner ses adhérents en difficulté, la MSA optimise l'expertise du service Agri'Écoute pour faciliter la détection précoce des cas sensibles ou à risque.
Créé en octobre 2014 par la MSA, dans le cadre de son plan de prévention du suicide en agriculture, ce numéro d'appel (09.69.39.29.19), accessible 24h/24 et 7j/7, permet à tout adhérent MSA de dialoguer anonymement, à tout moment, week-end et nuit compris, avec des écoutants. À ce jour, le service d'écoute téléphonique de la MSA recense le traitement de plus de 4 000 appels.

Priorité au suivi de l'adhérent en détresse

Aujourd'hui, ce service destiné à la population agricole en difficulté bénéficie de moyens d'action amplifiés. Nouveau, les psychologues cliniciens d'Agri'Écoute peuvent, en fonction des cas présentés, directement contacter les référents des 35 cellules de prévention MSA pour initier un accompagnement et un suivi des adhérents dans la durée. Chaque cellule de prévention est composée de professionnels MSA : travailleurs sociaux, médecins du travail, professionnels de la santé - sécurité au travail, des services de santé ou techniques (cotisations, prestations)…
L'organisation de la MSA en guichet unique facilite le travail de la cellule de prévention MSA. Il lui permet d'avoir une vision exhaustive de la situation (famille, cotisations, endettement…) de l'adhérent signalé.

FDSEA

INSTALLATION Le Stage 21 heures a pour objectif de permettre au porteur de projet de faire le point sur son installation et d'acquérir des savoirs supplémentaires afin de réussir son installation.

JA à la rencontre des candidats à l'installation

Le 9 avril à Blois. Le Stage 21 heures, d'une durée de trois jours, est une étape obligatoire pour les porteurs de projet, dans le cadre du dispositif à l'installation.

La dernière journée du Stage 21 heures organisé par la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, le 9 avril, se clôturait par l'intervention de jeunes agriculteurs récemment installés. Ce stage de trois jours est une étape obligatoire pour les porteurs de projet, dans le cadre du dispositif à l'installation. Il leur permet de murir leur projet et leur connaissance des partenaires existants, d'obtenir des informations techniques et règlementaires mais aussi des conseils en termes de communication.

Pour conclure ce stage, un représentant du syndicat Jeunes agriculteurs, acteur phare du renouvellement des générations en agriculture, apporte chaque année son témoignage. Guillaume Nouvellon, installé depuis trois ans en grandes cultures, légumes et production de porte-graines, a ainsi partagé son expérience cette année. À travers la présentation de son projet d'installation, du chemin réalisé depuis le premier prévisionnel établi et des imprévus rencontrés, son intervention a permis d'amener une prise de recul sur l'installation. L'importance de prendre en compte le risque et de se laisser une marge d'adaptation dans les premières années a été soulignée.

Ces échanges ont également permis de montrer aux jeunes stagiaires la diversité des projets d'installation dans le département, et qu'il peut y avoir une grande évolution du projet les premières années. En effet, l'exploitation de Guillaume continue d'évoluer par rapport à son projet initial, puisqu'il concrétise actuellement un projet d'agrandissement et va passer en bio sur quelques hectares. En fin de discussion, les retours des porteurs de projet étaient positifs : « Ça donne vraiment envie d'y aller aussi », a conclu l'un d'entre eux.

ANAÏS CHAPOT, ANIMATRICE JEUNES AGRICULTEURS LOIR-ET-CHER

GIBIER La mesure d'autorisation de tir individuel du sanglier est reconduite cette année afin d'éviter les éventuels dégâts dans les cultures.

Tirer le sanglier pour protéger les cultures

Afin de protéger leurs parcelles des dégâts de sangliers, les exploitants peuvent obtenir une autorisation de tir individuel pour la période du 1er avril au 31 mai. En 2017, la FDSEA de Loir-en-Cher avait déjà sollicité le Préfet pour demander cette mesure devant l'augmentation des dégâts de sangliers aux cultures au début des semis de printemps. Elle est donc reconduite pour cette année.

Pour obtenir cette autorisation, il faut faire la demande auprès de la Direction départementale des territoires (DDT) en remplissant un formulaire disponible auprès de la FDSEA de Loir-et-Cher. Si l'exploitant ne chasse pas, il peut désigner une tierce personne disposant d'un permis de chasse. L'exploitant demandant l'autorisation devra réaliser un bilan des prélèvements à l'issue de la période de régulation. Ce bilan doit être retourné à la DDT avant le 15 juin.

Le tir doit être réalisé dans le but de protéger des parcelles agricoles, notamment les semis et les prairies, susceptibles de subir des dégâts de sangliers. Les cultures à gibiers sont exclues de ce dispositif. Le tir doit être effectué à partir de postes fixes matérialisés de main d'homme ou de miradors installés, à raison d'un poste fixe par tranche de trois hectares. Les postes de tir peuvent être installés à proximité des parcelles sus-visées, dans une limite de vingt mètres de la bordure de celle-ci. Tout déplacement peut être effectué qu'avec une arme déchargée et rangée sous étui ou démontée.

Pour plus d'informations ou pour obtenir le formulaire, contacter la FDSEA de Loir-et-Cher au 02.54.78.51.20. **FDSEA 41**

APICULTURE La commission apiculture de la FNSEA travaille pour développer une filière professionnelle capable de relancer la production de miel. Elle s'est particulièrement investie dans la mise en place de l'interprofession apicole InterApi créée le 29 janvier dernier.

La filière se structure en interprofession

L'année 2018 commence avec beaucoup d'optimisme pour la filière apicole qui a créé une interprofession, composée des collèges de la production et de la commercialisation. La commission apiculture de la FNSEA y a contribué, avec détermination. La création de l'interprofession apicole amorce un plan de filière apicole qui s'inscrit dans le cadre des États généraux de l'alimentation. Ce plan doit relever de nombreux défis : installation, traçabilité et adultération des miels, ressources alimentaires pour les abeilles, partage de la valeur entre les maillons de la filière, performance sanitaire… Au-delà de la professionnalisation de l'apiculture, les relations entre agriculteurs et apiculteurs sont à privilégier, en facilitant les rencontres de terrain qui permettent à chacun de mieux comprendre

ses problématiques respectives et d'engager des actions, pour plus de ressources alimentaires pour les abeilles et des rendements des cultures améliorés par la pollinisation. Les représentants de la commission apiculture de la FNSEA, tant apiculteurs qu'agriculteurs, ont démontré leurs capacités à prendre des décisions collectives en obtenant par exemple la reconnaissance des jachères mellifères en tant que SIE avec un coefficient de 1,5 dans le règlement Omnibus.

FDSEA 41

En Image

■ La FDSEA de Loir-et-Cher était présente à Neung-sur-Beuvron dimanche 9 avril pour la quatrième édition du forum des entreprises de Sologne. L'occasion de présenter l'emploi agricole sur son stand lors de cet évènement qui a accueilli quelque 20 000 visiteurs.

En Bref

Concours

Devenez un Jeune talent du maraîchage

Légumes de France lance cette année le concours des Jeunes talents du maraîchage.

L'objectif de ce concours est de mettre en lumière les producteurs de légumes qui se distinguent par leurs pratiques et les projets qu'ils développent sur et/ou autour de leur exploitation. Les lauréats des Jeunes talents du maraîchage constituent donc de véritables ambassadeurs de la production légumière. Si vous souhaitez participer au concours, contactez la FDSEA de Loir-et-Cher pour recevoir le bulletin d'inscription.

AU FIL DE LA SEMAINE

info fiscale, sociale et juridique

Prélèvement à la source (PAS) et revenus fonciers

Je suis propriétaire d'une maison que je mets en location et je voudrais changer les fenêtres. Compte tenu de la mise en place du prélèvement à la source au 1er janvier 2019, quand dois-je réaliser ces travaux pour réduire au maximum mes impôts ?

Il faut tout d'abord distinguer les charges pilotables et les charges non pilotables. Les charges pilotables ne représentent aucun caractère d'urgence. Le contribuable peut aisément décider de les reporter ou pas. Donc, dans votre cas, le changement de fenêtres est-il urgent ?

Avec l'entrée en vigueur du prélèvement à la source, et l'annulation de l'impôt dû en 2018 sur les revenus courants, vous n'auriez aucun intérêt à faire les travaux en 2018.

Afin d'éviter un report trop important de travaux en 2019, le législateur a prévu des règles de déduction spécifiques. Ainsi, les travaux réalisés en 2018, déductibles en 2018 seront aussi déductibles en 2019 à hauteur de 50 %. Les travaux pilotables réalisés en 2019 ne seront déductibles que dans la limite de 50 %. Conclusion : ne pas faire de travaux en 2018 et attendre 2019 pour les faire est la pire des solutions. Les contribuables ne pourront déduire en 2019 que la moitié de leur montant ! Mieux vaut alors attendre encore une année de plus pour les faire, soit 2020.

À l'inverse, les contribuables qui vont réaliser tous leurs travaux en 2018 et aucun en 2019 pourront déduire la totalité de leur montant en 2018 puis à nouveau la moitié en 2019, même s'ils ne réalisent aucun travaux en 2019. Les contribuables qui n'ont que des revenus courants non imposables en 2018, n'auront pas intérêt à faire des petits travaux en 2018, ni en 2019. Mieux vaut qu'ils attendent 2020 pour bénéficier à plein de la déductibilité de leurs travaux.

ÉRIC THOMAS, RESPONSABLE PÔLE COMPTABILITÉ-FISCALITÉ

CONTACTS

- L'AS CENTRE-LOIRE - Association de gestion et de comptabilité. Tél. 02 54 46 22 22. Fax 02 54 46 22 01.
- Cefiges, centre de fiscalité et de gestion des artisans et des commerçants. Tél. 02 54 46 22 25. Fax. 02 54 46 22 01.
- FDSEA 41, Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles. Tél. 02 54 78 51 20. Fax 02 54 46 25 21.
- Une adresse : 11-13-15 rue Louis-Joseph-Philippe, ZA de l'Erigny, 41018 Blois Cédex.

En Bref

Vins

Salon à Saint-Agil

Saint-Agil, village percheron cosmopolite de 250 habitants, organise la deuxième édition de son salon des vins dimanche 22 avril, de 10 heures à 18 h 30, au lieu-dit Les Beauvais, sous le chapiteau du Cheptel Aleïkoum. Cette année, la palette des régions est élargie.

Des vignerons de Loir-et-Cher jusqu'à la Provence partageront avec les visiteurs le goût de leurs productions. Pour le plaisir de tous nos sens seront aussi présents artisans locaux, restaurateurs bio et artistes. Pour clôturer la journée en mouvement, le groove de La Belle Autre entraînera les corps sur la piste de danse. Pour 5 euros, voilà le programme !

Informations : Facebook Poison d'Avril Saint-Agil.

VITICULTURE Une dizaine de personnes a participé à la formation Passeport vers la Haute valeur environnementale en viticulture, organisée par la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

Accompagnement vers la Haute valeur environnementale

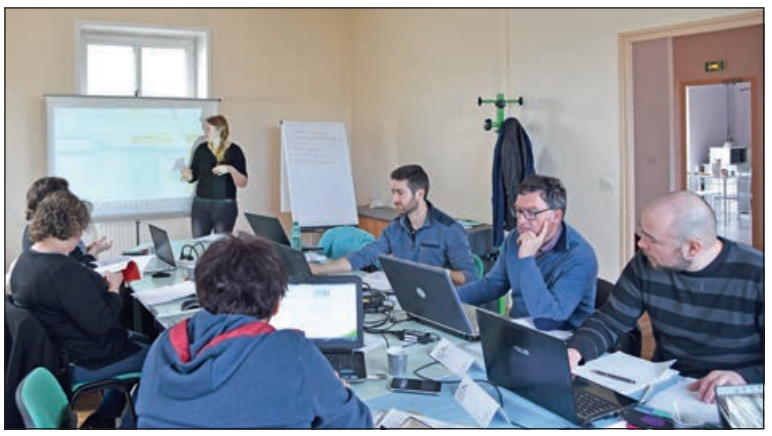

Le 5 avril à Noyers-sur-Cher. Marie Esmilier, conseillère viticulture et groupe Dephy ATV49, a animé la dernière matinée de la formation pour aider à acquérir la Certification environnementale de niveau HVE1.

Mise en place depuis février 2012, la certification environnementale est un outil qui participe aux objectifs de double performance écologique et économique du projet agro-écologique pour la France. Elle prend en compte des critères relatifs à la biodiversité, à la stratégie phytosanitaire, à la gestion de l'eau et de la fertilisation. Elle s'inscrit dans une démarche progressive et s'articule en trois niveaux de certification. Pour aider à acquérir la certification environnementale de niveau HVE1 (Haute valeur environnementale), la chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher a organisé une formation intitulée Passeport vers la Haute valeur environnementale en viticulture, sur deux jours et demi fin mars/début avril, à la salle des associations de Noyers-sur-Cher. « Les marchés sont de plus en plus exigeants en matière de garanties environnementales. La HVE est une certification publique qui peut vous aider à valoriser la conviction environnementale des vignerons, notamment à l'export », a annoncé Laurent Brault, expert qualité HVE et viticulture du réseau des Vignerons indépendants.

« Les objectifs de cette formation sont de comprendre les enjeux et identifier les données nécessaires à la certification HVE, maîtriser les indicateurs de performance environnementale, avancer le diagnostic et valider le niveau HVE1 », a souligné Marie Esmilier, conseillère viticulture et groupe Dephy de l'Association technique viticole de Maine-et-Loire (ATV49), qui est intervenue le dernier jour sur le contenu du registre phytosanitaire et le calcul de l'Indicateur de fréquence de traitement (IFT). « Il est obligatoire de noter sur le registre : le nom commercial du produit en entier, la date, la dose appliquée, la parcelle ou nom de l'îlot (pour repérer où le traitement a été fait) et la date de récolte (pour vérifier que le délai avant récolte est respecté) ».

Munis de leur registre de 2017, les stagiaires ont pu durant la dernière matinée calculer l'IFT et ainsi avoir un bon aperçu de comment acquérir un « passeport vers la HVE ».

DORIANE MANTEZ

En Bref

Aides

Restructuration et reconversion du vignoble : nouvelles dispositions

Le conseil spécialisé viticole de FranceAgriMer réuni le 21 mars dernier a donné un avis favorable pour les nouvelles dispositions concernant la mesure de restructuration et reconversion du vignoble pour la campagne 2017/2018. Voici quelques nouvelles règles applicables : le dépôt des dossiers a lieu en deux phases (un dépôt de demande d'aides et un dépôt de demande de paiement) ; le renforcement des contrôles préalables à la mise en œuvre des actions de restructuration (notamment pour l'installation d'un équipement d'irrigation) ; la nouvelle définition d'opérations et d'actions à mettre en œuvre ; les règles de modifications de programme à respecter par les bénéficiaires. Pour rappel, la date limite de réception de la demande d'aide pour le dépôt des dossiers de restructuration du vignoble pour la campagne 2017/2018 est fixée au 30 avril (par télédéclaration sur Vitirestructuration). Jusqu'à cette date, la demande peut être modifiée (ajout ou suppression de parcelles). Après celle-ci, aucun dossier ne pourra être déposé.

Concours

Des vins de Loir-et-Cher médaillés

Le 9e Concours mondial du sauvignon a été accueilli par la ville de Graz en Autriche, les 2 et 3 mars. Au total, 958 vins en provenance de 26 pays ont été évalués à l'aveugle par un jury de 70 experts internationaux issus de 18 pays. Les dégustateurs (journalistes, acheteurs, œnologues et producteurs) ont décerné au total 289 médailles, dont six trophées (trois pour la France) dans la nouvelle catégorie « Révélation » (à destination du meilleur sauvignon doux du concours). En 2019, pour son 10e anniversaire, le concours retournera au Frioul-Vénétie-Julienne (FVG) en Italie, qui avait accueilli avec succès la première édition organisée en dehors de la France en 2015.

Pour accéder à la liste des lauréats et aux photos, rendez-vous sur le site : http://results.cmsauvignon.com

Enseignement

Des vignes plantées

Quelques élèves du lycée horticole de la Mouillère-d'Olivet (Orléans) sont venus jusqu'en Loir-et-Cher pour réaliser un espace paysager au bout de la rue de la Voie-Romaine à Ouzouer-le-Marché. À la croisée de deux routes, ces « paysagistes » d'une classe de seconde, guidés par leur professeur et les jardiniers de la commune, ont finalisé leur projet d'aménagement en plantant des pieds de vignes et en plaçant des amphores pour rappeler l'emplacement d'un lieu-dit autrefois appelé Les Vignes.

AU FIL DE LA SEMAINE

AGROFORESTERIE Vendredi 16 mars, une quarantaine de personnes ont participé à une journée dédiée au châtaignier.

Mes châtaigniers sont malades, est-ce grave docteur ?

Depuis quelques années, l'état sanitaire du châtaignier est préoccupant en région Centre, et plus particulièrement en Sologne de Loir-et-Cher, où il n'est pas rare de voir en forêt des châtaigniers décliner, voire dépérir… Ces détériorations de l'état sanitaire peuvent avoir différentes origines. Leur impact peut être variable et il est parfois difficile de savoir comment s'y prendre pour les gérer. Dans ce sens, le Centre régional de la propriété forestière de l'Île-de-France et du Centre-Val de Loire et le Groupement de développement forestier de Loir-et-Cher (GDF41) ont organisé une réunion gratuite le 16 mars à Chaumont-sur-Tharonne pour aider les propriétaires forestiers à y voir plus clair.

Le 16 mars à Chaumont-sur-Tharonne. Le matin, les propriétaires forestiers ont été informés des problèmes sanitaires présents sur le châtaignier.

La matinée en salle a permis aux propriétaires forestiers d'être informés des problèmes sanitaires présents sur le châtaignier. Une fois le contexte du châtaignier en région Centre et dans le Loir-et-Cher largement brossé, François-Xavier Saintonge, du Département de la santé des forêts (DSF), a donné un bel aperçu de la situation phytosanitaire du châtaignier en 2018, en détaillant quelques méthodes de gestion forestière et leurs conséquences sur cette essence. « Le châtaignier est très exigeant. Il lui faut une station optimale avec un sol sain, non calcaire, léger et filtrant. Mais le problème c'est qu'il est aussi très colonisateur. C'est une essence compliquée qui a aujourd'hui trois nouveaux parasites à gérer : encre, chancre, cynips ». Gaël Réveillé, d'Unisylva, est ensuite intervenu sur le sujet des aides techniques et financières pour l'amélioration des peuplements pauvres ou dépérissants.

L'après-midi s'est poursuivie sur le terrain. L'occasion de mettre en pratique ce qui a été présenté le matin. Cette demi-journée en forêt a permis dans un premier temps de visiter un peuplement mélangé avec une atteinte des châtaigniers et dans un second temps un peuplement pur de châtaignier atteint en totalité par la maladie. La nécessité de régénération artificielle est alors nécessaire pour un devenir de ce dernier peuplement.

Afin que les meilleures conditions soient réunies, les trente-deux propriétaires ont été divisés en cinq groupes, chacun animé par un représentant du CRPF, du GDF41 ou du DSF. À travers des observations minutieuses d'arbres atteints par un pathogène, les membres du groupe ont pu diagnostiquer divers symptômes : encre, chancre, cynips, écorçage, etc.

« Ces ateliers en petits groupes ont permis également de sensibiliser les propriétaires à la sylviculture et ses impacts sur les peuplements forestiers, sur les débouchés des bois. L'adaptation des essences à la station est un point important pour la réussite d'un projet forestier qu'il ne faut pas négliger », a rappelé Xavier Kasper, conseiller forêt/agroforesterie au GDF41.

DORIANE MANTEZ

CULTURES La fertilité des sols était un des quatre pôles thématiques du Rendez-vous Tech&Bio cultures et filières qui s'est déroulé hier jeudi à Chartres.

Le sol, une ressource à préserver

Le sol remplit de nombreuses fonctions vitales : à travers la biomasse il fournit nourriture et énergie ; il stocke, filtre et transforme de nombreuses substances dont l'eau, le carbone et l'azote. Il peut aussi piéger les polluants. Le sol est également un habitat et un réservoir génétique. Près des deux tiers de la surface de la région Centre-Val de Loire sont dédiés à l'activité agricole qui dépend fortement du maintien de la qualité du sol. Au-delà de l'artificialisation des terres arables, de nombreux indicateurs sont suivis régulièrement pour évaluer la ressource sol. Ainsi, d'après la Dreal Centre-Val de Loire, plus de 20 % de la région serait affectée par une érosion annuelle supérieure à 2t/ha, provoquant des pertes en terre agricole, y compris dans les zones de plaines. Un état des lieux a également permis de constater que les taux de matières organiques de la partie superficielle des sols étaient stables dans près de la moitié des cantons et près de 20 % ont augmenté. Par contre, les trois quarts du territoire de la région Centre-Val de Loire présentent une très faible biomasse microbienne. Différentes pratiques agricoles permettent de contribuer positivement à ces différents phénomènes.

Fertilité agronomique et fertilité économique

La fertilité des sols est l'un des quatre thèmes majeurs qui ont été abordés lors du Rendez-vous Tech&Bio qui s'est déroulé hier jeudi au lycée agricole de La Saussaye. Quelles pratiques mettre en œuvre, quels outils utiliser, pour quels résultats ? À l'occasion de la conférence, des temps forts et ateliers terrain, un réseau d'experts est intervenu tout au long de la journée pour renseigner sur ce thème : Comment préserver la fertilité agronomique de vos sols et leur fertilité économique ?

Un autre tremps fort a permis de trouver les clés du succès de la fertilisation en grandes cultures. La fertilisation en grandes cultures AB doit être adaptée pour répondre aux objectifs de production, sans pour autant favoriser une flore adventice concurrentielle des cultures. Les participants ont ainsi pu prendre connaissance des précautions à prendre pour favoriser l'efficacité des apports azotés organiques. La disponibilité du phosphore et du soufre sur des systèmes bio a également été détaillée. Couverts végétaux et simplification du travail du sol, recherche d'autonomie dans les systèmes bio en augmentant la fertilité des sols, diminution de la consommation de carburant et du temps de travail, maintien ou augmentation du revenu..., ces éléments ont été abordés par la présentation des résultats d'un essai longue durée AB mené en région Centre comparant les leviers employés en TCS par rapport à une conduite avec labour.

Et en continu sur la journée, des outils pour connaître et gérer la fertilité des sols ont été présentés : le litter-bag pour estimer la dégradation de résidus de culture dans un sol agricole, le profil cultural pour connaître sa terre, en évaluer son potentiel pour adapter ses pratiques, le protocole ver de terre pour connaître de manière simple l'abondance lombricienne, le test bêche pour évaluer l'effet du système de culture et de l'itinéraire technique sur la structure du sol, et le slake-test pour connaître la stabilité biologique de vos sols.

ENTREPRISES Le 23 mars dernier, les sociétés Deleplanque & Cie et Suet ont acquis l'intégralité du groupe familial allemand Strube.

Deleplanque et Suet rachètent le semencier Strube

Les sociétés Deleplanque & Cie (entreprise semencière française indépendante) et Suet (Saat-und Erntetechnik GmbH) ont acquis l'intégralité du groupe familial allemand Strube, à hauteur respectivement de 60 % (Deleplanque) et 40 % (Suet).

Strube est une entreprise reconnue au niveau international pour son savoir-faire en matière de sélection et de préparation de semences de betteraves à sucre, de blé, de tournesol et de potagères (pois et maïs doux), qui commercialise plus de 250 variétés dans 35 pays, par l'intermédiaire de 15 filiales ou par le biais de partenaires commerciaux locaux.

Très complémentaires, ces trois sociétés collaborent ensemble depuis plusieurs décennies : Deleplanque multiplie l'essentiel des variétés issues de la sélection Strube, et Suet en assure le traitement, l'enrobage et la logistique. Deleplanque distribue en exclusivité sur le marché français les variétés de betteraves de Strube et pilote par ailleurs son réseau de recherche en France et en Belgique.

Éric Verjux, président du directoire de Deleplanque, explique : « Cette acquisition répond à notre ambition d'être un acteur de premier plan en Europe dans le domaine de la semence. Dorénavant, nous intégrons l'ensemble de la chaîne de valeur : la sélection, la production des semences au champ jusqu'à la mise à disposition des produits finis à nos clients. Nous accédons à des ressources génétiques uniques et nous allons renforcer la recherche pour répondre aux attentes d'innovation du marché ».

En Image

■ En début d'année, les dix-sept stagiaires de la promotion 2017/ 2018 Soigneur animalier en parc zoologique au sein du Centre de formation pour la promotion agricole pour adultes (CFPPA) de Vendôme étaient réunis pour une cérémonie de remise des diplômes, empreinte d'émotion et de fierté. L'ensemble des stagiaires ont ainsi reçu leur diplôme des mains de Laurent Cuquel, directeur du CFPPA, et d'Estelle Gourguechon, coordonnatrice de la formation. « Des résultats exceptionnels que l'on doit également attribuer au fort engagement des intervenants professionnels, qui font depuis plus de vingt ans la réputation du diplôme de soigneur animalier délivré par notre établissement », a précisé le directeur. Chaque année cette formation permet à un public d'adultes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer ce « métier passion ».

AU FIL DE LA SEMAINE

TECHNIQUE Les travaux de printemps, dont le désherbage, prennent beaucoup de retard dans les champs compte-tenu des conditions météo. Arvalis-Institut du végétal apporte un éclairage sur la conduite à tenir cette année.

Céréales à paille : le désherbage vire au casse-tête

Alors que les blés atteignent le stade épi 1 cm, voire le dépassent dans certains secteurs, beaucoup de parcelles n'ont pas encore été désherbées en sortie d'hiver alors qu'elles ont déjà reçu, a minima, un apport d'engrais azoté. Les conditions climatiques depuis janvier ont fortement limité les créneaux pour désherber. Arvalis-Institut du végétal fait un point sur la situation dans la région.

Herbicide	Produits	Groupe HRAC	Composition à la dose homologuée	Dose homologuée	Délai Avant Récolte
Antigraminées foliaires systémiques	Axial Pratic	A	pinoxaden 60 g	1.2 L	60 jours
	Traxos Pratic		pinoxaden 30 g+ clodinafop 30 g	1.2 L	60 jours
	Nombreuses spécialités (Clodinastar…)		clodinafop 60 g	0.6 L	42 jours
	Fenova super		fenoxaprop 82.8 g	1.2 L	BBCH 32 (2 nœuds)
Antigraminées foliaires et racinaires systémiques	Archipel / Aloes* (WG* et DUO- nouvelle formulation)	B	mésosulfuron 7.5 g + iodosulfuron 7.5 g	WG : 0.25 kg / OD : 1 L	BBCH 32 (2 nœuds)
	Atlantis / Absolu* (WG* et PRO- nouvelle formulation)		mésosulfuron 15 g + iodosulfuron 3 g	WG : 0.5 kg / OD : 1.5 L	BBCH 32 (2 nœuds)
	Pacifica Xpert		mésosulfuron 15 g + iodosulfuron 5 g + amidosulfuron 25 g	0.5 kg	BBCH 32 (2 nœuds)
	Abak / Quasar		pyroxsulame 18,75 g	0.25 kg	BBCH 32 (2 nœuds)
	Octogon / Radar		pyroxsulame 18.8 g + florasulame 6.27 g	0.275 kg	BBCH 32 (2 nœuds)
	Kalenkoa / Biscoto	B+F1**	mésosulfuron 9 g + iodosulfuron 7.5 g + DFF 120 g	1 L	BBCH 29 (fin tallage)
	Othello		mésosulfuron 11.25 g + iodosulfuron 3.75 g + DFF 75 g	1.5 L	BBCH 29 (fin tallage)
	Joystick		iodosulfuron 10 g + florasulame 4 g + DFF 80 g	0.2 kg	BBCH 29 (fin tallage)
	Solutions "spéciales bromes" :				
	Monitor	B	*sulfosufuron 20 g*	*25g*	*70 jours*
	Attribut	B	*propoxycarbazone 42 g*	*60g*	*90 jours*

* Nombreuses spécialités : COMPLISS WG (DAR 90 jours)...
** DFF : faiblement systémique

Rappel des antigraminées de sortie d'hiver et leurs délais avant récolte.

Désherbage d'automne : des efficacités selon les dates d'intervention

Les applications d'automne en situation à forte pression graminées sont un passage obligé, tout comme la mise en œuvre de leviers agronomiques. Certaines interventions sur l'automne 2017 (applications de pré-levée début octobre ou de post-précoce mi-octobre par exemple) ont parfois pu être mises en difficulté par un mois d'octobre très sec et avec des températures supérieures aux normales. Malgré tout, le constat en sortie d'hiver est plutôt satisfaisant avec des niveaux d'efficacités des applications d'automne souvent bonne et de toute façon incontournables.

Conduite à tenir

Les conditions climatiques jusqu'à fin décembre ont été favorables au développement des cultures mais aussi des adventices. Ray-grass et vulpin, plantes très nitrophiles ont aussi profité des apports d'engrais réalisés depuis sur les céréales.
Pour rappel, seules les parcelles non résistantes à au moins l'un des deux modes d'actions A (Den, Fops…) et B (Sulfonylurées…) sont « désherbables ». En effet, les antigraminées applicables à cette période reposent tous sur ces modes d'actions.
Il faut intervenir désormais le plus rapidement possible dès que les sols permettront de rentrer dans les parcelles et que les températures seront acceptables (pour les inhibiteurs de l'ALS : positives en journée – possibilité de passer même avec des gelées matinales. Ne pas dépasser -3°C en T° mini ; pour les inhibiteurs de l'ACCase : températures positives moyennes > à 7°C. Éviter les gelées matinales). Pour les applications d'antibrome, si rien n'a été fait, ne fractionnez pas et intervenez en un seul passage.
Il convient également de ne pas oublier l'adjuvantation. Une régularisation des efficacités est toujours bonne à prendre dans ce contexte compliqué.

Les mélanges d'antigraminées plus efficaces ?

Les associations de deux produits A + B aux doses réduites sont à proscrire : leurs efficacités sont inférieures à la dose pleine du produit le plus efficace, d'autant plus que les graminées adventices sont actuellement bien développées. De plus, de telles associations sélectionnent plus rapidement des populations doublement résistantes, si le contrôle n'est pas efficace.
Les associations B + B à doses réduites dans nos essais ne sont pas meilleures que le meilleur produit utilisé à sa dose pleine (malheureusement pas de synergie observée).
Une application de deux produits A + B aux doses pleines peut être une solution de secours, en particulier lorsque le statut « résistance » de ces graminées n'est pas connu et si aucun herbicide n'a été appliqué à l'automne. Mais attention il s'agit d'une solution chère sans garantie d'efficacité.
Enfin, attention les mélanges herbicides et certains régulateurs à base de chlorméquat (Cycocel CL2000, Stabilan, etc.) sont désormais interdits.

D. BOUTTET, M. BONNEFOY, A. TRÉGUIER / ARVALIS

Herbe & fourrages — Vers l'autonomie

FLASH HERBE & FOURRAGES
Bulletin N°9
09/04/18

Les 1ères mesures impliquent les 1ères décisions : « Je mesure, je gère ! »

2018-04-08

Malgré ce début de printemps « irrégulier » les mises à l'herbe se sont enclenchées dans les deux premières zones de la région. Au vu du manque de stocks la sortie des animaux s'est parfois faite au détriment de la portance des sols.

Si nous considérons les prévisions météorologiques, les semis de maïs ne sont pas d'actualité, attention aux stocks en fin de saison ! Pour faire la transition alimentaire de ce printemps certains éleveurs sont à la recherche de fourrages.

Quel que soit l'état de vos surfaces fourragères, restez attentifs à l'évolution de vos parcelles ! Suivre leur évolution vous permettra de choisir leur exploitation avec plus de justesse. Pour les parcelles de RGI ayant plus de 10% de matière morte : il est trop tard pour les faucher pour nettoyage, une fauche avant épiaison à une hauteur de 7cm limitera l'impact négatif sur la qualité tout en optimisant le volume sur la 1ère coupe.

Carte du cumul des sommes de températures au 08/04/18, base 0 au 1er février

Zones T°	Zone 1 : Précoce	Zone 2 : Intermédiaire	Zone 3 : Tardive
Bovin Lait	Les sorties pour la transition alimentaire ont commencé dans les élevages qui ont des parcelles portantes. Pour les autres, les sorties devraient pouvoir s'envisager rapidement. Afin d'exploiter de l'herbe de qualité, certaines parcelles seront à faucher, car trop développées quand les animaux viendront les pâturer.		Très peu de sorties observées.
Bovin Viande	Certains troupeaux sont sortis sur des parcelles saines. Pour les autres, gardez un œil sur vos prairies, elles peuvent changer à tout moment (ressuyage, pousse). Certaines parcelles seront sans doute à faucher, car trop développées quand les animaux viendront les pâturer.		Quelques éleveurs ont sorti leurs génisses. Malgré que ce soient les parcelles les plus portantes de l'exploitation, et les animaux les moins lourds, les paddocks pâturés souffrent aujourd'hui du piétinement.
Caprin	Peu d'éleveurs ont commencé le pâturage ou l'affouragement, malgré des stocks bas. Pour les prairies temporaires envahies de mourons et autres difficiles à enlever par fauchage, tentez un pâturage rapide avant broyage du reste : une transition « naturelle ».		Pas d'information.
Ovin	Les brebis sont sorties dans les parcelles saines et tournent vite pour ne pas descendre sous 5 cm de hauteur car la pousse est limitée.		
Pousse quotidienne de l'herbe	65kg/ha à 92kg/ha prairie temporaire amendée 35 kg/ha prairie permanente 16 kg/ha prairie permanente parcelle hydromorphe		33-57 kg/ha prairie permanente amendée 15 kg/ha parcelle hydromorphe

A RETENIR
- L'herbe pousse : surveiller l'évolution de la portance des parcelles.
- Si la portance est juste et que les stocks de fourrages sont trop bas : sortez les animaux les plus légers en premier et les faire tourner rapidement sur les parcelles.
- 20cm herbomètre (RGI ou RGH TV) : fauche semaine prochaine (selon le temps et la portance !)

ARVALIS Institut du végétal

Bilan climatique Automne 2017

Octobre		Novembre		Décembre	
P	T	P	T	P	T
Très sec	Chaud	Sec / Normal	Normal	Normal	Chaud

Conséquences sur les efficacités des applications d'automne :

→ Semis précoces (fin sept. Début Oct) :
- Pré : parfois bonnes sur semis très précoce humidité du mois de septembre mais se dégradant très rapidement pour les semis après le 5 octobre
- Post : mauvaises conditions avec levées parfois très hétérogènes sur la mi-octobre

→ Semis intermédiaire (15-20 Oct.) :
- Pré : (très) mauvaises
- Post : conditions juste limites avec le retour de quelques pluies sur le début novembre / fortes amplitudes thermiques

→ Semis tardifs (> 1 nov.) :
- Pré : plutôt en bonnes conditions retour pluie sur novembre
- Post : plutôt bonne / humidité sol juste bonne vers la mi-déc. Pas de gel. Attention : parfois impossible avant fin d'année (réglementaire et technique)

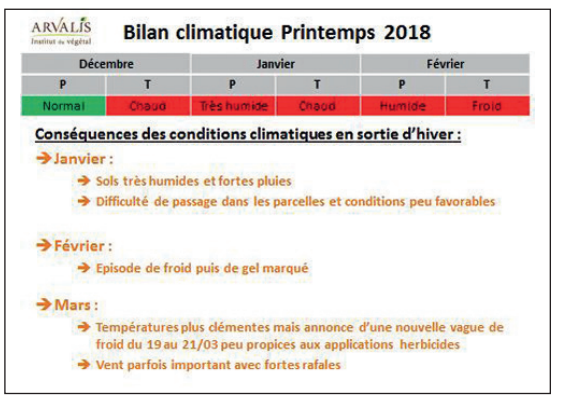

ARVALIS Institut du végétal

Bilan climatique Printemps 2018

Décembre		Janvier		Février	
P	T	P	T	P	T
Normal	Chaud	Très humide	Chaud	Humide	Froid

Conséquences des conditions climatiques en sortie d'hiver :

→ Janvier :
- Sols très humides et fortes pluies
- Difficulté de passage dans les parcelles et conditions peu favorables

→ Février :
- Episode de froid puis de gel marqué

→ Mars :
- Températures plus clémentes mais annonce d'une nouvelle vague de froid du 19 au 21/03 peu propices aux applications herbicides
- Vent parfois important avec fortes rafales

AGENDA

l'agenda de la semaine

14-15.04 17e Marathon de Cheverny. Les 14 et 15 avril, le Château de Cheverny sera le point de départ du 17e marathon de Cheverny pour une course placée sous le signe de la festivité. Cadre majestueux, participants déguisés, ravitaillements gourmands et village animé sont de nouveau au programme pour cette nouvelle édition. Accessible à tous les coureurs, marathoniens ou amateurs de course à pied, le marathon de Cheverny vous permettra de vivre des moments uniques. Cette année les possibilités seront multiples, des parcours ont été pensés pour répondre aux envies de chacun: Une course de 10 km, un semi-marathon en duo, des courses enfants et enfin, le fameux marathon de Cheverny. *Informations pratiques: www.marathondecheverny.com*

16.04 Assemblée générale. La MSA Berry-Touraine organise son assemblée générale lundi 16 avril à 13 h 50 au domaine de Chalès à Nouan-le-Fuzelier. Cette réunion abordera les perspectives de la MSA et les dispositifs de soutien à la profession en situation de crise qu'elle peut proposer. *Informations au 02.47.31.61.10 ou secretariat_de_direction.grprec@berry-touraine.msa.fr.*

20.04 Assemblée générale. La Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher tiendra son assemblée générale vendredi 20 avril à partir de 14 h 30 à la salle Pyramide, Espace Francois 1er, à Romorantin-Lanthenay. *Informations au 02.54.50.01.60.*

Jusqu'au 30.04 Inscriptions au comice agricole d'Agglopolys. Comme chaque année la société départementale d'agriculture de Loir-et-Cher (SDA41) s'affaire à l'organisation de la grande fête du monde rural que constitue le comice agricole. Cette année un grand évènement central est prévu: «le comice agricole d'Agglopolys à Candé-sur-Beuvron les 16 et 17 juin». Les inscriptions sont ouvertes. Pour demander à exposer, il vous suffit de vous reporter au bulletin de demande d'inscription «exposant» ou «éleveur», disponible sur le site http://societe-agriculture41.fr/ (à retourner à la SDA 41 avant le 30 avril). *Plus d'informations auprès de Benoît Rousselet au 02.54.58.41.67 ou benoit.rousselet@cg41.fr.*

31.05-06.06 4e Rencontres Made in viande. La quatrième édition des Rencontres Made in viande se dérouleront du 31 mai au 6 juin. Partout en France, les professionnels de la filière élevage et viande ouvriront leurs portes au public afin de faire découvrir leur métier, de transmettre leur passion et de partager leurs engagements avec pédagogie et transparence. L'objectif: nouer un maximum de dialogue avec le public, les scolaires et les institutionnels. Cette année marque donc la première participation de la filière porcine à l'événement. *Informations: www.madeinviande.fr.*

équitation

Printemps du style et de l'équitation

Le Printemps Style et Équitation revient pour son édition 2018 au Parc équestre fédéral à Lamotte-Beuvron du 29 avril au 5 mai. Tous les acteurs de la discipline sont attendus pour sept jours de formations de juges, chefs de piste et entraîneurs, stages et compétitions pour les cavaliers de niveau club, amateur, pro et jeunes chevaux. Cet événement est ouvert à tous, quelque soit son niveau de pratique en Hunter ou en Saut d'obstacles. *Retrouvez les informations du rendez-vous annuel du hunter sur goo.gl/RDtJAa*

festival

Vingt-neuf printemps pour Prokino 2018

Du 16 au 20 avril venez participer à la semaine du cinéma des pays de langue allemande, au Ciné Vendôme à Vendôme. Depuis vingt-neuf ans, les films sont à la hauteur de cet événement culturel majeur tant au plan local que régional, voire national. La programmation retenue pour l'édition 2018 comporte 21 films longs-métrages proposés en 36 séances (9 h 30, 13 h 30, 18 heures et 20 h 30). L'un des axes thématiques majeurs portera sur cette part importante de la création cinématographique allemande qu'on dit « cinéma germano-turc », représentée par dix films dont cinq seront un hommage à Fatih Akin, le plus célèbre des réalisateurs de cette famille (*In the fade*, *De l'autre côté*, *La blessure*, *Soul kitchen* et *Tschick*).
Programmation détaillée : www.prokino.fr.

parutions

Mémento de la statistique agricole

L'édition 2017 du mémento de la statistique agricole vient de paraître pour la région Île-de-France. *Comme chaque année, ce mémento présente un panorama des activités agricoles en Île-de-France. La version numérique de ce mémento est disponible en ligne sur le site Internet de la Driaaf (http://driaaf.ile-de-France.agriculture.gouv.fr) à la rubrique Données/statistiques/chiffres clés 2017.*

animation

Les barbiers ambiancent Blois

Les 24h du barbier sont maintenant aussi connu que les 24h du Mans. *Cela se passe à Blois, au cœur du centre-ville, du 20 au 21 avril, un évènement festif dédié 100% aux barbus et aux amoureux de la barbe. Le concept est simple: pendant 24 heures d'affilée, y compris la nuit, la team Mister Kutter coiffe et taille sans relâche, et sans rendez-vous, du vendredi 20 avril 14 heures au samedi 21 avril 14 heures (rue Saint-Lubin et place Gaudet à Blois). Autour de cette performance et dans cet esprit old school, nombre d'animations se sont greffées dans les rues autour du barbershop de Blois. À cette occasion, les commerçants et artisans de la rue Saint-Lubin ouvrent leurs boutiques vendredi 20 avril jusqu'à 20 heures. Plus d'infos sur la page Facebook de «24-Heures-du-Barbier».*

Annonces légales

Depuis le 1er janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au millimètre est fixé à 1,82 € HT pour les départements de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.

OFFICE NOTARIAL
9 rue du Souvenir Français
41300 SALBRIS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Sébastien BOISSAY notaire associé de la SCP Sébastien BOISSAY, Arnaud COUROUBLE et Laure BOUTON, notaires associés d'une société professionnelle titulaire d'offices notariaux, désignée par jugement du Tribunal de Grande Instance de Blois (Loir-et-Cher) en date du 19 octobre 2017 pour remplacer dans ses fonctions Maître Gérard PAVY notaire à SALBRIS (Loir-et-Cher) empêché, le 29 mars 2018

Monsieur Bernard, René, Marie, Antoine **BILLOT**, retraité, et Madame Claudette, Jeannine, Marie-Paule **COURTOIS**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SALBRIS (41300), 13 impasse des Anciens d'AFN Clos de Belleville.

Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par acte d'huissier de justice, à l'office notarial de SALBRIS sus dénommé.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour unique avis, le notaire.

SUITE DES ANNONCES LÉGALES P. 22

l'agenda syndical

Voici les principaux rendez-vous de vos responsables syndicaux FDSEA et Jeunes agriculteurs de Loir-et-Cher des jours à venir:

17/04	Permanence PAC, mairie, Billy.
17/04	CDOA, Blois.
18/04	Comité technique SAFER, Blois.
19/04	Conseil d'administration Jeunes agriculteurs 41, Blois.
20/04	Bureau FRSEA, visio-conférence.
20/04	Comité d'organisation Finale départementale de labour, Pierrefitte-sur-Sauldre.
24/04	Permanence PAC, salle des fêtes, La Marolle-en-Sologne.
30/04	Fermeture des bureaux FDSEA Loir-et-Cher.
02/05	Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, DDT, Blois.
02/05	Commande groupée de carburant.
03/05	Formation président/secrétaire général JA, Paris.
09/05	Permanence PAC, mairie, Billy.
07/05	Permanence PAC, MFR, Saint-Firmin-des-Prés.

nature

Balades au cœur du vieux bocage du Perche

Samedi 14 avril, la Fédération des chasseurs de Loir-et-Cher vous propose de cheminer au fil des sentiers du Perche vendômois, un paysage typique est bordé de haies bocagères et de trognes. Vous cheminerez à la découverte de ce patrimoine naturel ancestral, havre de biodiversité. Une balade tranquille, au cœur de la nature. Tarif : 5 euros/adulte - 3 euros/enfant (-12 ans). Durée : matinée / Lieu : Le Temple. *Renseignements et inscriptions obligatoires auprès de Marie Schricke-Doyen au 02.54.50.01.60.*

internet

CGB-net, l'extranet réservé aux adhérents de la CGB

La période post-quota sucre annonce un nouveau contexte pour les betteraviers. La CGB (Confédération générale des planteurs de betteraves) travaille sur de nombreux dossiers pour défendre le revenu du planteur exposé à une plus grande volatilité des prix. Soucieux d'aider les planteurs à piloter au mieux leur exploitation betterave, la CGB et ses quatorze syndicats betteraviers souhaitent leur apporter toutes les clés nécessaires pour qu'ils puissent s'adapter à cette nouvelle donne.
Avec une forte volonté de renforcer la proximité avec ses adhérents et de les accompagner dans cette nouvelle étape, la CGB a développé CGB-net, le site extranet réservé aux betteraviers adhérents de la CGB (extranet.cgb-France.fr). Sur ce site, accessible par identifiant et mot de passe, les planteurs retrouvent toutes les informations économiques, techniques et juridiques concernant la filière betteravière et les actions du syndicat.
Pour toute demande d'informations, la CGB a mis en place une adresse mail dédiée à ses adhérents : info-adherent@cgb-france.fr

ACTUALITÉS NATIONALES

En Bref

Projet de loi EGA : les JA s'inquiètent de la mise en place de mesures coercitives

A deux jours de la discussion générale du projet de loi issu des Etats généraux de l'alimentation en commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, les Jeunes agriculteurs (JA), réclament que ne soit pas «perdu de vue d'objectif d'un meilleur revenu pour les paysans». En effet, suite à l'examen du projet de loi en commission développement durable, les JA s'inquiètent «d'un nouveau recours à la loi ou à la norme pour créer de nouvelles contraintes», qui «dénatureraient» les objectifs de création de valeur et de montée en gamme par les prix. Ainsi, les JA demandent des propositions concrètes autour de l'inversion de la construction des prix, grâce notamment à des indicateurs de coûts de production validés par une autorité administrative «objective».

Bio : le gouvernement augmente son effort budgétaire

Le ministère de l'Agriculture a confirmé, le 5 avril, un budget de 1,1 milliard d'euros sur la période 2018-2022 pour le prochain Plan ambition bio, soit 220 millions d'euros par an (crédits européens et nationaux). Dans le détail, le ministère annonce que ce budget de 1,1 milliard d'euros est financé par 200 millions d'euros de crédit d'Etat (le double de la précédente période, selon le ministère) et 630 millions d'euros de crédits européens (Feader). Une partie du Feader, dont le montant n'a pas été communiqué, proviendra du transfert du 1er vers le 2nd pilier annoncé en juillet 2017, qui servira à boucler l'actuelle programmation de la Pac (jusqu'en 2020). Le reste du budget n'est pas encore précisé.

Aides aux veaux sous la mère : la télédéclaration ouverte du 16 au 23 avril

La télédéclaration des demandes pour les aides aux veaux sous la mère ouvrira entre le 13 et le 26 avril, annonce le ministère de l'Agriculture. Les exploitants auront jusqu'au 15 mai pour effectuer leur demande. Après cela, une pénalité de retard par jour ouvré sera appliquée jusqu'au 11 juin, date de clôture. Concernant les aides de la campagne 2017, les paiements sont versés depuis le 22 mars. Ces aides atteignent 49,90 € pour les veaux sous la mère labellisables et aux veaux issus de l'agriculture biologique, et 70,10 € pour les veaux sous la mère labellisés et aux veaux issus de l'agriculture biologique commercialisés via une organisation de producteurs. Ainsi, 4,33 millions d'euros seront versés à 3 580 éleveurs. Toutefois, le ministère rappelle que le montant net versé à chaque éleveur dépendra de sa situation individuelle vis-à-vis de l'apport de trésorerie remboursable de 2016 ou 2017.

Parkinson : une étude montre l'effet des pesticides sur les riverains

La fréquence de la maladie de Parkinson (nombre de nouveaux cas sur une population et une période donnée) est «plus élevée parmi les exploitants agricoles affiliés à la MSA que dans le reste de la population» et augmente dans la population générale «avec la proportion de la surface des cantons consacrés à l'agriculture, notamment à la viticulture», conclut une étude publiée dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire, le 10 avril, à la veille de la journée mondiale consacrée à cette maladie. Le risque de maladie de Parkinson serait ainsi «plus élevé de l'ordre de 10 % chez les agriculteurs», rapporte l'éditorial.

Lancement d'un grand débat coopératif

Coop de France a annoncé, le 10 avril, l'ouverture d'une consultation publique via la plateforme www.legranddebatcooperatif.coop. Les agriculteurs-coopérateurs et salariés de coopératives sont invités à «exprimer leur avis et leurs attentes sur l'avenir de la coopération agricole». Ils peuvent voter sur quatre-vingt-cinq «propositions de progrès» autour de thèmes comme l'alimentation saine et durable, la création de valeur… Le dispositif comprend une tournée régionale de Coop de France, qui rencontre les dirigeants de coopératives pour «débattre stratégie et priorités».

Le coût du permis de chasse national devrait être divisé par deux

Le prix du permis de chasse national devrait passer «de 400 à 200 €», selon une information de RTL donnée le 10 avril. «Bercy devrait se charger de l'annoncer. D'après l'Elysée, ce sera dans le courant du mois de juin», a précisé la radio. Outre la baisse du permis de chasser, elle comprend également des simplifications administratives. Le but de la mesure est notamment «d'enrayer la baisse du nombre de chasseurs» et de «redonner du pouvoir d'achat» aux plus de 1,1 million de chasseurs pratiquants, précise la fédération de la chasse.

STRATEGIE Les intervenants ont évoqué l'impact des Etats généraux de l'alimentation sur les filières, mais aussi les leviers pour gagner en compétitivité et relever les grands défis qui touchent l'agriculture.

Gnis : rencontres filières semences, céréales

GNIS

L'amélioration variétale est un levier pour gagner en performances économiques et environnementales.

«Les agriculteurs font face à une pression réglementaire, à des conditions économiques difficiles et à un printemps capricieux qui retarde les semis. Ce n'est pas la première fois que l'agriculture fait face à une conjoncture défavorable, mais c'est la première fois qu'elle intervient dans un contexte de décroissance», a déclaré Thierry Momont, président de la section céréales à pailles du Gnis, le 5 avril. Il a ainsi introduit les rencontres filières semences céréales et protéagineux, organisées par le Gnis, groupement national interprofessionnel des semences et plants. «Dans ce contexte, on parle aussi de défiance et de retour en arrière. Je me demande comment expliquer cette peur de la science. Les consommateurs s'attaquent à ceux qui les nourrissent», a-t-il ajouté.

Il a également mis en garde les participants contre ce phénomène, qui est tout sauf une mode, et qui ne concerne pas seulement le monde agricole. Suite à ces propos, il a proposé à l'assemblée de visionner les bandes annonces de «Demain», film de Cyril Dion et Mélanie Laurent, sorti en 2015, et de «On a 20 ans pour changer le monde», documentaire sorti le 11 avril. Ils sont, pour lui, la traduction des critiques exprimées envers le monde agricole. Mais, pour lui, les solutions présentées ne sont pas viables pour répondre à tous les enjeux qui touchent le monde agricole. «Je suis persuadé que la science et le progrès sont indispensables pour que la société soit respectueuse de l'environnement, tout en nourrissant la planète», précise-t-il.

Ne pas prôner un retour en arrière

Sylvie Brunel, géographe écrivain et économiste, qui participait à ces rencontres en tant que grand témoin, partage l'avis du président de la section céréales à pailles. Elle estime que ces films font l'apologie de la pénibilité et appellent à un retour à «la bonne vieille agriculture». Un retour en arrière qui, pour elle, n'est pas en accord avec les objectifs de la FAO. Pour éradiquer la faim dans le monde, il faudrait augmenter la production de céréales de 70 % d'ici 2050. «Nous n'avons pas le droit de préconiser des modèles qui risquent de ramener de l'insécurité alimentaire», précise la géographe.

Sébastien Abis, directeur du club Demeter, également grand témoin de ces rencontres, voit au moins un avantage à ces productions. Elles attestent d'un retour d'attention sur la manière dont est produit l'alimentation, dans une France où 85 % de la population est urbaine et n'a donc plus de rapport direct avec la ruralité. Jean-Baptiste Moreau, député la République en marche (LREM) de la Creuse et président du groupe agriculture de LREM, a, de son côté, appelé à ne pas opposer les modèles.

C'est donc dans ce contexte, que certains considèrent comme morose, que se sont tenus les Etats généraux de l'alimentation (EGA). Les intervenants ont donc profité de cette matinée d'échanges pour évoquer l'impact qu'ils avaient eu ou auraient sur les filières semences, céréales et protéagineux. Pour Rémi Haquin, président du conseil spécialisé céréales de FranceAgrimer, la plus grande vertu des EGA a été de mettre autour d'une table des gens qui ne se parlaient plus.

Un des thèmes récurrents des discussions a été l'amélioration de la compétitivité dans les filières. François Desprez, président du Gnis, a été agréablement surpris de voir que les différentes parties prenantes présentes, lors des ateliers, et notamment l'atelier 11 auquel il a participé, s'accordaient sur le fait que l'amélioration variétale était un levier pour gagner en performances économiques et environnementales.

«Ne pas abandonner l'export»

Plusieurs participants ont cependant regretté que l'export n'ait pas été au centre des débats lors des EGA. «Nous avons le sentiment que l'export n'est pas un enjeu fort pour le gouvernement», déplore Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales. Pour répondre à ces inquiétudes, Jean-Baptiste Moreau a rappelé que le président de la République avait rouvert, pour les bovins viandes, le marché de la Chine. «Nous ne nous concentrons pas seulement sur le marché franco-français, mais il faut cependant être lucide. Nous ne pouvons pas, d'un côté, défendre le modèle agricole français et, de l'autre, tenter de concurrencer les gros exportateurs en faisant la course aux prix bas. L'export est un marché sur lequel il faut miser pour gagner en compétitivité, mais en proposant des produits à valeur ajoutée», indique le député.

Pour Rémi Haquin, si actuellement les cartes sont rebattues sur le marché à l'export, il reste positif, car il y aura toujours besoin de céréales. «Cependant, si demain nous abandonnons l'export, nous deviendrons importateur net de céréales», met-il en garde.

Se voulant également optimiste, le directeur du club Demeter estime que, si sur une carte la France est un petit point, sur les questions agricoles, elle est un point de repère. «Notre pays est d'ailleurs perçu comme très performant, attirant ainsi les investissements étrangers», signale Sébastien Abis.

L'innovation a été l'autre levier évoqué pour gagner en compétitivité. Pour François Desprez, elle est nécessaire, et il est indispensable que tous les acteurs de la filière s'accordent rapidement pour trouver des solutions de financement. Sébastien Abis a conclu sa présentation en rappelant qu'il était important de prendre conscience des enjeux de développement durable pour rester compétitif. «Il ne faut pas nier les demandes sociétales», a affirmé Jean-Baptiste Moreau.

MARIE-ASTRID BATUT

ACTUALITÉS NATIONALES

DONNEES Le 5 avril, la FNSEA et Jeunes agriculteurs ont officiellement lancé une charte garantissant la bonne utilisation des données agricoles.

Données agricoles : FNSEA et JA lancent une charte

L'objectif de cette initiative est de redonner confiance aux agriculteurs en leur garantissant que les entreprises en accord avec la charte feront une utilisation éthique de leurs données.«On entend de plus en plus les mots data, big data, blockchain, objets connectés… Ils deviennent notre quotidien. Le sujet des données, et notamment en agriculture, est donc stratégique», a annoncé Henri Biès-Péré, deuxième vice-président de la FNSEA, le 5 avril, à l'occasion du lancement, par la FNSEA et Jeunes agriculteurs (JA), d'une charte sur l'utilisation des données en agriculture.

Pour appuyer ses propos, il a dressé un état des lieux de l'usage des nouvelles technologies en agriculture : les agriculteurs français sont 79 % à utiliser Internet ; l'utilisation des applications professionnelles agricoles a bondi de 110 % entre 2013 et 2015 ; et la moitié des agriculteurs français qui s'installent en élevage laitier achètent un robot de traite. L'agriculture est ainsi le deuxième marché mondial de la robotique de service professionnelle. Le monde agricole est donc producteur de données et leur utilisation par les collecteurs est un enjeu majeur.

Baptiste Gatouillat, vice-président de Jeunes agriculteurs, a également stipulé qu'il s'agit d'un sujet crucial pour les jeunes installés. «Les jeunes ont été bercés par les nouvelles technologies et une de leur préoccupation majeure est de savoir comment sont utilisées les données», précise-t-il. Les deux vice-présidents ont noté que les agriculteurs de leurs réseaux respectifs étaient inquiets quant à la manière dont sont traitées les données recueillies par les collecteurs dans les exploitations.

Les deux syndicats se sont donc sentis légitimes, en tant que défenseurs des agriculteurs, pour rédiger une charte garantissant aux agriculteurs une utilisation éthique de leurs données. «Il s'agit avec ce document de redonner confiance aux producteurs», insiste Henri Biès-Péré. Ainsi, pour Christiane Lambert, le lancement de la charte est dans le bon tempo pour répondre aux défis que doit relever le monde agricole. Elle a été construite, en partenariat avec le Conseil français de l'agriculture (Caf), autour de quatre grands principes.

Les quatre piliers de la charte

Le premier principe est la lisibilité pour l'agriculteur. Il doit avoir accès à un contrat écrit et aux informations qui concernent ses données. L'opérateur s'engage donc à indiquer à l'agriculteur les articles du contrat qui concernent l'utilisation des données.

Le deuxième axe est la transparence. Les producteurs doivent être informés du lieu et des modalités de stockage de leurs données, de la manière dont elles sont utilisées et, enfin, de leur portabilité.

Le troisième axe concerne la maîtrise de l'usage des données par l'agriculteur. Il reste le propriétaire de ses données. Il doit, de ce fait, donner son consentement explicite pour tout usage qui en sera fait et pour toute cession à un tiers. Il doit également avoir le droit de résilier son contrat.

Enfin, le dernier axe de la charte concerne la sécurisation des données. Elles doivent rester anonymes, confidentielles et en accord avec la loi. La charte, qui contient treize articles, a d'ores et déjà été communiquée aux entreprises qui réalisent de la collecte de données dans le domaine agricole.

Les opérateurs qui souhaitent obtenir le «label» Data Agri, qui garantit la bonne utilisation des données, devront transmettre à la FNSEA ou à JA leurs conditions générales de vente. Un cabinet d'avocats indépendant déterminera ensuite si ce contrat est en accord avec le contenu de la charte.

Henri Biès-Péré estime que le coût pour les entreprises sera de 300 à 800 € par type de contrat. Il confie qu'une douzaine d'opérateurs se sont déjà montrés intéressés par la démarche.

L'initiative a également été portée au niveau européen, notamment au sein du Copa-Cogeca. Sur ce sujet, la FNSEA et JA sont ainsi moteur dans les groupes de travail.

En conclusion de sa présentation, le deuxième vice-président de la FNSEA a tenu à rappeler qu'il était important que tous les agriculteurs aient accès au haut débit afin de ne pas passer à côté du train de l'innovation.

MARIE-ASTRID BATUT

PUBLI RÉDACTIONNEL

Les mammites j'anticipe !

La traite, une étape clé pour maîtriser les mammites

La maîtrise de la traite est indispensable pour limiter les mammites cliniques et les cellules dans le lait. Le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de traite est essentiel pour éviter que des bactéries présentes sur les trayons ne pénètrent dans les quartiers et conduisent à des infections.

12 actions clés

Brancher des trayons propres et secs, stimuler l'éjection du lait

1. Tirez les premiers jets dans un bol à fond noir et les observer (particulièrement durant les périodes à risque).

2. Nettoyez les trayons durant une quinzaine de secondes, insistez sur l'extrémité des trayons puis les essuyer.

3. Si vous utilisez un produit de pré-trempage ou de pré-moussage, attendez une trentaine de secondes ; le temps que le produit agisse.

4. **Attention**. Si vous utilisez des lavettes individuelles, assurez un bon nettoyage et désinfection de celles-ci (faites les bouillir en machine !)

Eviter les traumatismes des trayons

5. Limitez les entrées d'air au moment du branchement et du décrochage.

6. Evitez la surtraite et l'égouttage.

Eliminer les bactéries présentes sur les trayons

7. Pratiquez la désinfection des trayons après la traite. Dans le cas de trayons abimés (gerçures, blessures…) utilisez des produits cosmétiques.

8. Limitez la contamination après le passage d'une vache infectée en nettoyant les griffes, et en particulier les manchons.

Assurer l'entretien de la machine à traire.

9. Nettoyez et désinfectez la machine à traire après chaque traite.

10. Faites contrôler la machine à traire par un agent qualifié tous les ans (OptiTraite®). Le cas échéant, faites procéder aux réparations.

11. Nettoyez et dépoussiérez les filtres de la machine à traire tous les mois, entretenir les déposes automatiques tous les 6 mois.

12. Changez les manchons selon la fréquence recommandée par le fabricant ; de l'ordre de 2.500 branchements pour les manchons en caoutchouc et environ le double pour ceux en silicone. Par exemple, pour un troupeau de 60 VL avec une salle de traite de 2x6 postes, la durée de vie des manchons en caoutchouc est de 8 mois.

Attention. Lorsqu'il y a plusieurs trayeurs sur un élevage, veillez à harmoniser les pratiques de traite et à transmettre les consignes (traitements réalisés, ….).

Raisonnez vos pratiques de traite selon les caractéristiques de votre exploitation, votre fréquence de mammites, vos objectifs….

N'hésitez pas à demander conseil. Pour les mammites cliniques et cellules, mieux vaut prévenir que guérir !

Le plan national « les mammites j'anticipe ! »

Un programme pour prévenir et réduire les mammites en élevage vise à apporter aux éleveurs et à leurs conseillers les éléments nécessaires à la maitrise des mammites : outils, formations, informations…

La mobilisation de tous est nécessaire.

Cniel · France Conseil Élevage · GDS France · Institut de l'Élevage · SIMV · sngtv

ACTUALITÉS NATIONALES

En Bref

Doux : la justice ordonne une liquidation judiciaire avec poursuite d'activité

Le tribunal de commerce de Rennes a ordonné, le 4 avril, la liquidation judiciaire du volailler Doux, assortie d'une poursuite de son activité jusqu'au 31 mai 2018, rapporte le correspondant de l'AFP. Dans les prochaines semaines, la justice devrait donner son feu vert à l'une des deux offres de reprise : soit celle du groupe français LDC, du groupe saoudien Al-Munajem (principal client) et de la coopérative Terrena (actuel propriétaire) ; soit celle de l'ukrainien MHP.

Semences : Deleplanque et Suet rachètent l'allemand Strube

Le français Deleplanque et l'allemand Suet ont annoncé, le 4 avril, l'acquisition du sélectionneur et préparateur de semences Strube, basé outre-Rhin. Les acquéreurs mettent la main sur «l'intégralité du groupe familial allemand Strube, à hauteur respectivement de 60 % (Deleplanque) et 40 % (Suet)», selon un communiqué. Concernant le Français, cette opération est financée «sur fonds propres pour l'essentiel, ainsi que par prêts bancaires et par le biais d'une augmentation de capital», laquelle est souscrite par la famille Deleplanque et les salariés, actionnaires historiques, ainsi qu'Unigrains. «Cette acquisition répond à notre ambition d'être un acteur de premier plan en Europe dans le domaine de la semence», affirme Eric Verjux, président du directoire de Deleplanque, qui intègre désormais «l'ensemble de la chaîne de valeur». Le rachat fait suite à plusieurs décennies de collaboration : Deleplanque multiplie l'essentiel des variétés Strube, Suet en assure le traitement, l'enrobage et la logistique. Deleplanque (chiffre d'affaires : 50 millions d'euros) distribue en exclusivité sur le marché français les variétés de betterave Strube, et pilote son réseau de recherche en France et en Belgique. Strube pèse 113 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Bio-intrants : ARD et Eléphant vert unis pour «accélérer la mise en marché»

Les sociétés de recherche et développement ARD et de biocontrôle Eléphant vert ont annoncé, le 4 avril, la création de Nile, nouvel acteur des bio-intrants, pour «accélérer la mise en marché» de produits innovants. Nile a pour ambition de «transformer des innovations scientifiques en solutions utiles et efficaces pour les agriculteurs». La nouvelle société possède trois activités : l'investissement, la gestion de projets et l'accès à des installations de recherche et de production agro-industrielles de «premier plan». Elle propose aux TPE et aux PME et laboratoires de recherche des partenariats de co-développement de projets, en apportant un soutien financier, humain et une expertise industrielle.

Commerce : la Chine menace de s'en prendre au soja américain

La Chine a annoncé, le 4 avril, l'imposition prochaine d'une taxe de 25 % sur 106 produits, dont le soja, les avions et les voitures, en provenance des Etats-Unis, soit un montant de quelque cinquante milliards de dollars d'importations par an, après l'annonce par Washington, quelques heures auparavant, d'une liste de 1 300 produits technologiques chinois devant être frappés de nouveaux droits de douane de même ampleur et représentant également un montant de cinquante milliards de dollars. Pékin surtaxe déjà depuis le 2 avril 128 produits américains - porc, vin, certains fruits entre autres - pour un montant d'environ trois milliards de dollars, en réponse aux droits supplémentaires américains sur les importations d'acier et l'aluminium.

Louis Dreyfus achète un groupe chinois de trituration de soja

Le groupe de négoce agricole Louis Dreyfus Company (LDC) a annoncé, le 3 avril, l'acquisition du groupe chinois de trituration de soja Sinarmas Natural Resources Foodstuff Technology pour un montant non dévoilé. Couvrant une surface de 300 000 m², le groupe chinois dispose d'une capacité journalière de trituration de soja de 4 000 tonnes dans le port de Tianjin (sud-est de Pékin).

Phytos : Certis Europe et Spiess Urania Chemicals annoncent leur fusion

Les spécialistes de la protection des cultures Certis Europe, basé en Hollande, et Spiess Urania Chemicals, implanté en Allemagne, veulent regrouper leurs activités. Il s'agit, pour les deux filiales du Japonais Mitsui & Co, de les «fusionner en une seule société, Certis Europe BV, dont le siège social se trouvera à Maarsen, aux Pays-Bas». La nouvelle société doit être «opérationnelle au 1er avril 2018».

MARCHES LAITIERS Quelles seront les conjonctures à court et long termes sur les marches français et à l'international ? Les moyens pour créer de la valeur.

Lait : créer de la valeur pour faire face aux marchés

Le 4 avril, l'Institut de l'élevage (Idele) a organisé la journée Grand angle lait (Gal). En introduction, Thierry Roquefeuil, président du Cniel et de la FNPL, a évoqué «France Terre de lait», le plan de la filière bovin lait. Il a appelé les acteurs de la filière à mettre leurs moyens en commun pour plus d'efficience, pour redonner de l'ambition et répondre ainsi aux demandes du marché.

FRANCK MECHEKOUR

L'herbe pâturée est la championne pour la qualité nutritionnelle du lait.

Les intervenants de la matinée se sont attachés à décrire le marché laitier en France et à l'international. Ils ont aussi présenté les leviers pour répondre aux attentes des consommateurs et du marché. Benoît Rouyer, directeur du service économie du Cniel, a mis en avant, dans sa présentation, l'environnement circonstanciel du marché, qui est marqué par des événements imprévisibles, comme l'élection de Donald Trump, le Brexit, les mouvements conjoncturels en déphasage avec les tendances de long terme, les défis démographiques et énergétiques… Une imprévisibilité grandissante qui gagne le marché laitier.

Un fort déséquilibre matière

L'économiste observe ainsi que la baisse brutale des achats chinois de poudre de lait en 2015, après une augmentation en 2014, ont marqué un retournement brutal pour la filière. L'embargo russe a également eu un impact considérable pour les pays producteurs de lait de l'Union européenne. La Russie importait en effet 1,4 % des produits laitiers européens.

Benoît Rouyer remarque cependant que les événements imprévisibles n'ont pas eu que des impacts négatifs sur le marché. En effet, la réhabilitation du beurre, que personne n'avait vu venir, a eu un impact positif. Cette réhabilitation a cependant entraîné un fort déséquilibre matière entre les protéines laitières et les matières grasses. Ainsi, depuis la fin du mois de janvier 2017, les cours mondiaux du beurre augmentent de nouveau, tandis que ceux de la poudre de lait écrémé restent à des niveaux très bas.

La production laitière de ces derniers mois a été très contrastée dans les différents bassins laitiers mondiaux. Suite à un épisode de sécheresse, elle a diminué de 3,3 % entre décembre 2017 et février 2018 en Nouvelle-Zélande. De son côté, la collecte de l'Union européenne a progressé de 2,1 % en 2017 et de 3,2 % en janvier 2018.

Pour 2018, Benoît Rouyer prévoit un profil contrasté comme en 2017, avec encore une forte valorisation des matières grasses et une faible valorisation des protéines. La collecte devrait continuer de progresser modérément en Europe. D'après un pronostic de Fonterra, elle devrait diminuer de 3 % entre août 2017 et juillet 2018 en Nouvelle-Zélande. Le directeur du service économie du Cniel estime que les principales incertitudes qui vont marquer le marché en 2018 proviendront de l'impact des Etats généraux de l'alimentation et de la sortie des stocks européens d'intervention de poudre lait.

Créer de la valeur avec la différenciation

Sur le long terme, il remarque que la volatilité croissante des prix rejaillit sur le prix du lait à la ferme. Il constate néanmoins que le prix s'est redressé ces derniers mois, pour atteindre 339 € les 1 000 litres en janvier 2018 contre 333 € en moyenne en 2017. Les prix ne retrouvent toutefois pas leur niveau de 2014. Benoît Rouyer a cependant précisé qu'en observant l'évolution des indices de prix de vente au consommateur des produits laitiers en France, on s'aperçoit qu'ils ont peu évolué en dix ans. La création de valeur est donc pour lui un enjeu fort.

Il conseille notamment de s'appuyer sur les démarches publiques de différenciation, comme les Siqo et les mentions valorisantes. Les laits issus de ces démarches représentent 15 % de la collecte nationale. Les démarches privées de différenciation peuvent également contribuer à la création de valeur. Elles recouvrent des considérations diverses : ancrage territorial, proximité du consommateur, sans OGM, santé, pâturage…

Benoît Rouyer appelle à prendre exemple sur d'autres pays de l'Union européenne, qui se sont appuyés sur ces démarches pour valoriser leur lait. Ainsi, en Autriche, 100 % du lait vendu est garanti sans OGM. Une démarche qui a gagné le sud de l'Allemagne et qui est issue d'initiatives privées.

En France, les démarches privées de différenciation «santé», comme Bleu Blanc Cœur, s'expriment depuis longtemps. On observe, depuis quelques temps, un foisonnement de démarches qui mettent en avant la notion de proximité et de solidarité avec l'amont («J'aime le lait d'ici», «C'est qui le patron»…). Elles peuvent être portées à la fois par des associations de producteurs et/ou des distributeurs associés.

Améliorer la composition du lait

Pour créer de la valeur, les producteurs peuvent aussi s'adapter aux demandes du marché et des distributeurs en adaptant la composition du lait. Pour cela, ils disposent de deux leviers : la génétique et l'alimentation. L'Idele s'est ainsi penché sur la question à la demande de la laiterie Triballat-Rians. Cette dernière a constaté un déséquilibre matière important, entraînant ainsi des problèmes d'ordre structurels et économiques.

Pascale Le Mézec et Julien Jurquet, qui ont tous participé à cette étude au sein de l'Institut de l'élevage, ont ainsi présenté les résultats de leurs travaux. Ils ont noté que l'herbe pâturée était «la championne pour la qualité nutritionnelle du lait». Cependant, pour améliorer durablement et efficacement la qualité nutritionnelle du lait, les deux techniciens mettent en avant la nécessité de combiner tous les leviers.

Si l'on prend l'exemple de l'amélioration du taux butyrique (TB), il convient d'éliminer les facteurs alimentaires défavorables, d'introduire des fourrages favorables au TB, tout en choisissant des taureaux reproducteurs avec un profil génétique MG + (matière grasse) / TB +. Ils conseillent également de réaliser des croisements ou même de changer la race du troupeau.

Face à un marché imprévisible, la création de valeur, en répondant aux attentes des marchés, des consommateurs et en se différenciant, semble donc être un enjeu majeur pour la filière laitière française.

MARIE-ASTRID BATUT

VIE PRATIQUE

FISCAL Les revenus tirés de la location d'un bien immobilier destiné à l'habitation sont taxables à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux. Mais les modalités d'imposition diffèrent selon que votre location est consentie nue ou meublée.

Immobilier : faire de la location nue ou meublée ?

La location nue ou location vide est la location d'un bien immobilier non meublé. Par non meublé, on entend généralement que le bien comprend au moins les sanitaires, une douche, un évier et, éventuellement, quelques placards pour la cuisine. La location meublée, quant à elle, est la location d'un bien immobilier avec des meubles. Généralement, il est prêt à être habité et contient du mobilier (placards, tables, canapé…), de l'électro-ménager (lave-vaisselle, micro-ondes…). Parfois, il contient également tout le nécessaire pour emménager directement (vaisselle, couverts, produits d'entretien, linge).

La location nue

Les revenus tirés de la location nue sont taxables dans la catégorie des revenus fonciers. Après déduction des diverses dépenses payées (travaux de rénovation, remplacement de fenêtres, portes et autres parties du logement, taxes foncières et intérêts d'emprunt), vous êtes imposable sur la différence restante. Dans le cas où cette différence est positive, le revenu foncier dégagé est taxable à l'impôt sur le revenu. A contrario, si le revenu se traduit par un déficit résultant seulement des dépenses déductibles autres que les intérêts d'emprunt, celui-ci s'impute sur le revenu global de votre foyer fiscal dans la limite annuelle de 10 700 €. Si vous constatez alors un déficit global, ce dernier sera alors reportable pendant dix ans et pourra ainsi être imputé de vos prochains revenus foncier à venir. Deux régimes différents peuvent s'appliquer en fonction du montant des loyers encaissés. Pour le régime du réel, vous devez remplir chaque année, en complément de votre déclaration de revenus habituelle, l'annexe n° 2 044, pour mentionner le montant de vos loyers, ainsi que le détail des frais et charges pour chaque immeuble loué. Néanmoins, si vos recettes annuelles sont inférieures à 15 000 €, vous pouvez opter pour le micro-foncier. Ce régime d'imposition simplifié ouvre droit à un abattement forfaitaire pour frais égal à 30 %. Dans ce cas, vous portez directement sur votre déclaration de revenus le montant total des loyers, avant l'abattement de 30 %. L'administration en fera la déduction, et vous serez imposé sur 70 % de leur montant. Bien entendu, ce régime forfaitaire n'est intéressant que si le montant de vos charges réelles s'avère inférieur à l'abattement forfaitaire de 30 %. Si vous êtes placé sous le micro-foncier, et que vous désirez opter pour le régime réel d'imposition, ce régime s'applique obligatoirement pour une période de trois ans.

La location meublée

Les revenus perçus au titre de la location de logements meublés, à caractère habituel ou non, sont imposables dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (Bic). Deux régimes différents peuvent s'appliquer en fonction du montant des loyers encaissés.

D'abord, si vous êtes loueur en meublé non professionnel, il faut que vos recettes (loyers, charges facturées au locataire et provisions pour charges) annuelles de l'année précédente n'excèdent pas 70 000 € pour les locations de locaux d'habitation meublés, et 170 000 € pour les locations de chambres d'hôtes et meublés de tourisme classés.

Vous pouvez bénéficier du régime «micro-Bic» pour les locations hors location de chambres d'hôtes et meublés de tourisme. L'abattement forfaitaire, de 50 % représentatif des charges, sera automatiquement appliqué. Pour les recettes tirées de la location des meublés de tourisme classés ou des chambres d'hôtes, un abattement forfaitaire de 71 % sera appliqué.

Au-delà de 70 000 € (ou 170 000 €) de recettes annuelles ou sur option, vous relevez du régime réel d'imposition. Dans ce cas, vous déduisez du montant de vos loyers encaissés l'ensemble des charges, dont les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bien immobilier.

Vous devez déposer, au titre de chacun de vos exercices, une liasse n° 2 031 au service des impôts des entreprises qui gère le lieu de situation géographique du meublé si vous n'avez qu'un seul bien en location meublée ou, si vous avez plusieurs biens, au service des impôts des entreprises dont dépend soit votre résidence principale, soit votre logement meublé le plus important. Les déficits provenant de l'activité de loueur en meublé non professionnel ne peuvent s'imputer que sur des revenus provenant de la même activité au cours des dix années suivantes. Ces déficits ne s'imputent ni sur le revenu global, ni sur les revenus d'autres activités commerciales exercées à titre non professionnel, ni sur les bénéfices générés par l'activité de location meublée exercée à titre professionnel. Ceux provenant de l'activité de loueur professionnel peuvent être imputés sur le revenu global.

Les revenus des locations meublées non professionnelles, déclarés selon le régime micro ou selon le régime réel, seront automatiquement soumis aux prélèvements sociaux, dans le cas où ils n'ont pas déjà été soumis aux contributions sociales par les organismes sociaux.

Pour rappel, en tant que loueur en meublé, professionnel ou non professionnel, vous devez accomplir certaines démarches (obtention d'un numéro Siret…) et vous êtes redevable de la Contribution foncière des entreprises (CFE). Selon les situations, vous pouvez être également redevable de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et de la TVA.

Synthèse

Si les loyers des locations vides sont considérés comme des revenus fonciers, ceux des locations meublées sont considérés comme des revenus industriels et commerciaux. Et, dans ce dernier cas, si vous pouvez bénéficier du régime micro, l'abattement est alors de 50 % contre 30 % en location nue, voire 71 % pour les logements classés de tourisme. Fiscalement parlant, le régime Bic des locations meublées est plus intéressant et s'adresse aux particuliers qui ont moins de 70 000 € de recettes, au lieu de 15 000 € pour les locations nues. Au bénéfice réel, en régime Bic, on peut amortir le bien. Ce n'est pas le cas en location nue. Autre aspect : louer en meublé oblige à un turnover plus fréquent et nécessite des travaux de rafraîchissement plus réguliers, notamment pour les objets mobiliers (literie, électroménager, …). Ce qui permet peut-être de maintenir son logement «en bon état» par rapport à une location nue. Selon les agences, les frais de gestion d'un meublé sont supérieurs à ceux d'une location nue.

STÉPHANE LEFEVER

	Location vide	Location meublée
Avantages	En principe, la recherche de locataires est moins fréquente que pour les meublés	Le bail est court avec un loyer à fixer librement. Si vous optez pour une location meublée dans une résidence de services, vos loyers sont garantis tous les mois
Inconvénients	Des contraintes juridiques, comme la durée du bail, la réglementation du loyer. Loyer moins élevé que pour une location meublée et risques possibles d'impayés	Il faut meubler le logement Vous risquez d'être régulièrement sollicité par votre locataire pour l'entretien ou le remplacement des meubles et équipements en cas de problème
Durée du bail initial	Trois ans	Un an, sauf pour les étudiants, neuf mois
Préavis donné par le bailleur	Six mois avant l'échéance du bail	Trois mois
Préavis donné par le locataire	Trois mois et un mois pour congé professionnel	Un mois
Loyer	Le loyer peut être plafonné dans certaines zones. Si indexation du loyer, la révision intervient une fois par an	Loyer fixé librement
Régime fiscal	Les loyers sont considérés comme des revenus fonciers : micro-foncier : abattement de 30 % sur les recettes de moins de 15 000 € ou régime réel.	Les loyers sont considérés comme des revenus industriels et commerciaux à déclarer : choix du régime entre micro-Bic : abattement de 50 % sur les recettes inférieures à 70 000 € ou régime réel.

NOUVEAU : LE BAIL MOBILITÉ

Le bail «mobilité», prévu dans le projet de loi (qui vient d'être déposé) pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi Elan), vise à faciliter l'accès au logement pour les particuliers en formation, en études supérieures, en contrat d'apprentissage, en stage ou encore en mission temporaire.

Ce contrat de bail est réservé aux locations meublées d'une durée d'un à dix mois, non renouvelable. Il pourra être résilié à tout moment par le locataire sous condition de respecter un préavis d'un mois. Aucun dépôt de garantie ne sera exigé de la part du locataire. En contrepartie, le bailleur pourra fixer librement le prix du loyer avec, pour seule obligation, de respecter l'encadrement des loyers des baux meublés en zone tendue. Les charges seront facturées sous la forme d'un forfait sans justificatif de la part du bailleur, mais sans possibilité de régularisation ultérieure. Affaire à suivre.

VIE PRATIQUE

REPERES

Smic
Horaire au 1/01/2018 ..... 9,88 €
Montant mensuel (151,67 H) ..1 498,47 €

Plafond de la Sécurité sociale (2018)
39 732 €/an ; 3 311 €/mois

Indice de référence des loyers
Pour les baux d'habitation %
2ème trimestre 2016 125,25..... 0
3ème trimestre 2016 125,33... + 0,06
4ème trimestre 2016 125,50... + 0,18
1er trimestre 2017 125,90....+ 0,51
2ème trimestre 2017 126,19....+ 0,75
3ème trimestre 2017 126,46... + 0,90
4ème trimestre 2017 126,82... + 1,05

Indice national des fermages

	2015	2016	2017	Variation 2016/2017
Base	110,05	109,59	106,28	- 3,02 %

Prix du quintal de blé fermage 2017
02 : 24,15 ; **10 :** 24,02 ; **28 :** 21,90 ; **41 :** 22,58 ; **45 :** 22,66 ; **51 :** 23,47 ; **59 :** 23,83 ; **60 :** 25,21 ; **62 :** 26,40 ; **76 :** 22,64 ; **77 :** 22,73 ; **78 :** 20,60 ; **80 :** 28,10 ; **91 :** 21,83 ; **93 et 94 :** 19,14 ; **95 :** 21,12

Compte courant d'associés : taux maximal d'intérêt déductible
31 juillet 2017..... 1,80 %
31 août 2017..... 1,78 %
30 septembre 2017..... 1,73 %
31 octobre 2017..... 1,71 %
30 novembre 2017..... 1,69 %
31 décembre 2017 ..... 1,67 %
31 janvier 2018 ..... 1,65 %
28 février 2018 ..... 1,63 %

Taux d'intérêt légal
1er semestre 2018 : ..... 3,73 %

Cours des monnaies (le 10/04/2018)
1 Euro = ... 1,2330 $ US
1 Euro =.....0,8709 Livre

Taux bancaires réglementés
Livret A
(plafond 22 950 €).....0,75 %
Livret développement durable
(plafond 12 000 €).....0,75 %
Livret d'Epargne populaire
(plafond 7 700 €).....1,25%
Plan épargne logement
(plafond 61 200 €).....1 %
Compte épargne logement
(plafond 15 300 €).....0,50 %

Indice des prix à la consommation
Janvier 2018 : ..... - 0,1 %
Sur 1 an : ..... + 1,3 %

Retraite des exploitants
(au 1/11/2017)
- valeur du point (par an) 3,9840 €
- valeur du point de retraite complémentaire .....0,3362 €
- retraite forfaitaire, pour 37,5 ans (par an)...3 390,05 €

Allocations familiales
(au 1/07/2017)
Par enfant à charge et par mois :
2 si revenu < à 67 408 € : 129,86 €
3 si revenu < à 73 025 € : 296,23 €
4 si revenu < à 67 408 € : 462,61 €
Par enfant en plus : ..... 165,88 €
Majoration par enfant par mois :
14 ans et plus :.....64,93 €

Complément familial 169,03 €

Allocation adulte handicapé
.....810,89 € par mois

FAMILLE Plus de quatre millions de personnes âgées sont aidées régulièrement à leur domicile. Dans 80 % des cas, l'aide vient de leur entourage. La France compte 8,5 millions d'aidants familiaux dont 4,3 millions pour les personnes âgées. 53 % sont des femmes, 57 % sont des conjoints, 17 % sont des membres de la famille.

Aidant familial : un métier méritant hors du commun

L'aidant familial est la personne qui vient en aide, en complément du travail d'un professionnel de l'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-soignante, infirmière…), en partie ou totalement, à une personne âgée de son entourage, en perte d'autonomie, pour les activités de la vie quotidienne.
Cette aide régulière est permanente ou non. Elle peut prendre différentes formes, comme les soins d'hygiène, l'accompagnement à la vie sociale, les démarches administratives, la vigilance, le soutien moral, les activités domestiques (préparation des repas, courses…). L'activité d'aidant familial peut se dérouler au domicile du proche, de l'aidant, ou au sein d'une structure d'accueil.
On s'aperçoit sur le terrain que l'aide apportée aux personnes âgées ou handicapées est effectuée par huit personnes sur dix à titre bénévole et de façon informelle par leur entourage. En revanche, cinq sur dix sont faites par des professionnels. Pour ce faire, certaines personnes doivent parfois renoncer à leur activité professionnelle et offrir une disponibilité permanente qui dépasse largement les limites de la simple entraide familiale.
Juridiquement, l'aidant familial est le conjoint, le concubin, le partenaire pacsé, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré du bénéficiaire ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de l'autre membre du couple qui apporte une aide humaine et n'est pas salarié pour cette aide. L'aidant familial peut bénéficier de formations et a droit à la validation des acquis de l'expérience s'il le souhaite.

D.R.
Les aidants doivent se rapprocher des organismes de soutien.

Le bénévolat

Le bénévolat reste la solution la plus utilisée, si l'aidant ne perçoit pas de salaire. Cependant, il peut percevoir, par le biais de la prestation compensatoire du handicap, un dédommagement lorsque l'aidant abandonne toute activité professionnelle. Pour cela, il doit faire un courrier au conseil général (Département) qui verse la prestation de compensation du handicap, les identités de l'aidant et de l'aidé, ainsi que leurs liens de parenté. Le dédommagement d'un aidant familial est au maximum de 85 % du Smic horaire sur la base de 35 heures par semaine. Ces sommes reçues sont à déclarer au titre des bénéfices non commerciaux et à une affiliation au régime social de la MSA ou de l'Urssaf.

Le salariat

L'aidant peut être salarié par la personne dépendante seulement s'il n'est ni son conjoint, ni son concubin, ni son partenaire de Pacs, ni son obligé alimentaire au premier degré dans le cas des personnes en situation de handicap. Elle doit répondre à la nécessité d'une aide totale pour la plupart des actes essentiels et d'une assistance constante pour les besoins de la vie quotidienne.
Lorsque la personne perçoit l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Elle peut donc rémunérer un aidant grâce au chèque emploi service, même si ce dernier est en congé familial. Elle bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt de 50 % des dépenses dans la limite de 12 000 € et la rémunération est exonérée de cotisations patronales de Sécurité sociale.
L'aidant salarié est soumis aux règles du droit du travail. La durée maximale de travail est fixée à 48h par semaine. Les heures effectuées au-delà de la durée légale sont considérées comme des heures supplémentaires. En tant qu'aidant salarié, vous avez droit à une journée et demie de repos, quel que soit le temps de travail. Si un travail est effectué le jour de repos hebdomadaire, il sera rémunéré au tarif normal, majoré de 25 % ou récupéré par un repos équivalent.
Pour l'accompagnement d'une personne handicapée recevant la prestation de compensation du handicap (PCH), l'aidant peut être rémunéré s'il n'est pas retraité et s'il n'exerce pas une activité à temps plein. Si la personne est en état de très grande dépendance, alors le conjoint, le concubin et le partenaire peuvent être salariés, mais seulement que dans ce cas. Au décès de la personne accompagnée, celui-ci peut prétendre aux allocations du Pôle Emploi.

Le soutien familial

Tout salarié justifiant d'une ancienneté au moins égale à deux ans peut prétendre à un congé non rémunéré (congé de soutien familial) de trois mois renouvelable, sans pouvoir excéder un an, pour s'occuper d'un proche qui présente une perte d'autonomie ou un handicap grave.
Cette situation doit permettre de retrouver un poste équivalent dans l'entreprise et de valoriser des acquis de cette expérience. Ce soutien non rémunéré permet également d'avoir un contact direct avec l'équipe médico-sociale de la personne dépendante. L'aidant peut demander une aide pour placer temporairement la personne dépendante lui permettant un repos, dans le cadre du droit au répit. La loi prévoit des dons de jour RTT ou d'aménagements d'horaires pour les aidants.

L'assurance dépendance

La perte d'autonomie peut entraîner pour l'aidant des dépenses : frais d'aménagement du logement, aide à domicile, frais d'hébergement dans un établissement spécialisé… C'est pourquoi il faut penser éventuellement à souscrire une assurance dépendance pour soulager les proches en cas de perte d'autonomie. Elle permet à la personne dépendante de conserver une autonomie financière et de ne pas être à la charge de ses proches. Elle est versée sous forme une rente versée à vie, non imposable, et un capital versé immédiatement pour faire face aux premières dépenses.

STÉPHANE LEFEVER

Vous pouvez télécharger «le guide de l'aidant familial» sur www.famidac.fr ou consulter l'association française des aidants : www.aidants.fr

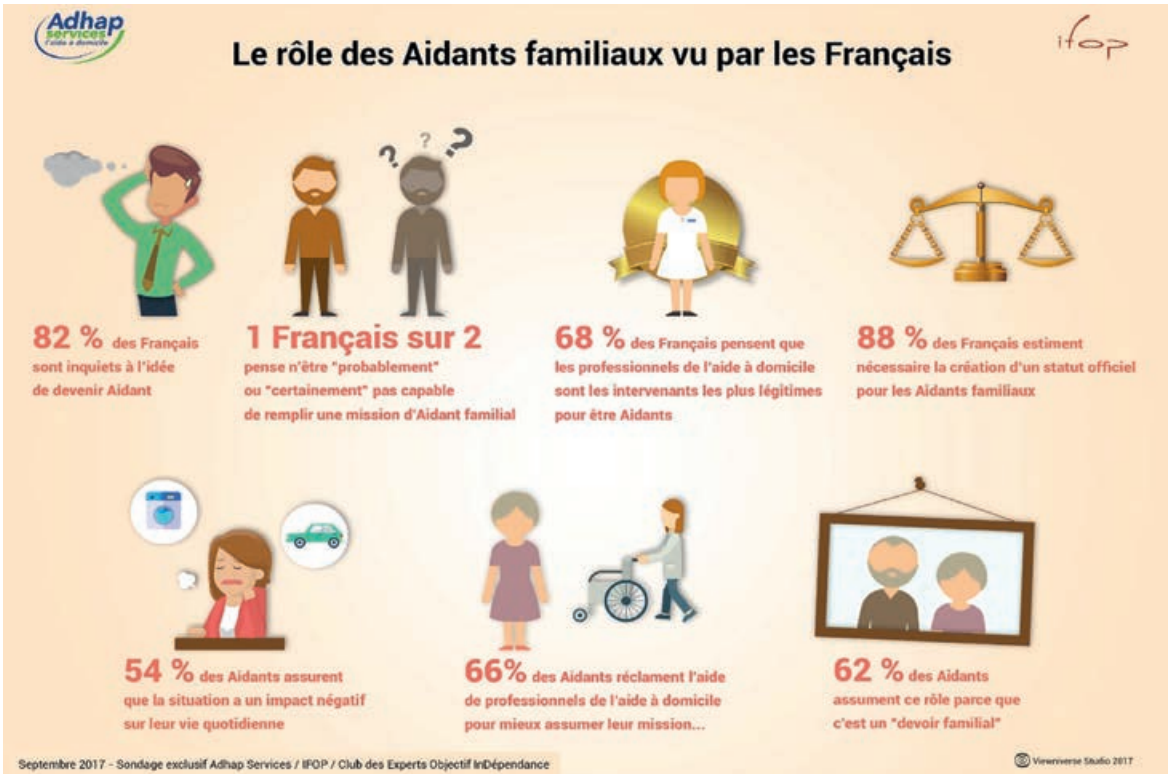

COURS ET MARCHÉS

➜ Productions végétales

CÉRÉALES

10 avril

N : nominal ; C : camion ; TC : train complet ; P : péniche ; A : acheteur ; V : vendeur ; T : traité

Blé tendre				Récolte 2017
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	Observations
Rouen	76/220/11	avril	161,00	N
Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Moselle	meunier	avril-juin	156,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir	BPMF 76 kg/hl	avril-juin	151,00	N C
Marne	BPMF	avril-juin	148,00	N C
Maïs				Récolte 2017
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Bordeaux		avril-juin	158,00	N
Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rhin		avril-juin	166,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Eure/Eure-et-Loir		avril-juin	149,00	N C
Orge fourragère				Récolte 2017
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Rouen	62-63 kg/hl	avril	167,00	N
Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	N
Moselle	sans limit. d'orgettes 61/62 kg/hl	avril-juin	153,00	N
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Aisne	62/63 kg/hl	avril-juin	152,00	N C
Eure/Eure-et-Loir	63 kg/hl mini	avril-juin	154,00	N C
Marne	62/63 kg/hl	avril-juin	151,00	N C

OLÉO-PROTÉAGINEUX

Colza				Récolte 2017
Rendu	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	Observations
Rouen		avril-juin	337,00	N
Fob	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	Observations
Moselle		avril-juin	350,00	N
Pois				Récolte 2017
Départ	Spécifications	Échéance	Euro/tonne	
Marne	fourrager	avril-juin	167,00	N C
Aisne	fourrager		inc.	C

PRIX DU LIN TEILLÉ EN FRANCE

	Récolte 2017		Récolte 2016
Mois de : **Décembre 2017**	238,1 (-6,1)	Mini : 130 Maxi : 300	206,2
Récolte complète	235,8 (+1,6)	Mini : 110 Maxi : 300	212,9

Prix en Euros/100 kg de Fibres longues - base Comptabilités Matières
Mini/maxi fibres longues - base Factures de vente Comptabilités Matières *(source Cipalin)*

ALIMENTATION ANIMALE

3 avril

SONS ET ISSUES	€ / t
Sons fins - départ région parisienne	118-120
TOURTEAUX	
Soja Lorient	369
Tournesol Saint Nazaire	182
Colza - Rouen	250
PULPES BETTERAVES	
Aisne	-
Somme - Oise	-
Marne	156
LUZERNE DESHYDRATEE	
Départ Marne	170
PSC	
Manioc Lorient	-
Corn gluten feed - Lestrem	159

PAILLES ET FOURRAGES

5 avril

PAILLES DE BLE	
Centre Bassin Parisien : A titre indicatif	
Balle rectangulaire sous abri 300-400 kg	85,00 à 90,00 €/t
Balles pickup (départ champ) 25 kg	n.p.
Nord-Est :	
Balles de 20-25kg sous abri	inc.
Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg sans abri	inc.
Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg sous abri	80,00 à 100,00 €/t

SUCRE

(Londres) *10 avril*

TERME MAI 2018 : 423,88 €/T

CHEZ NOS VOISINS

4 avril

PAYS-BAS CAF Hollande (en €/tonne) : Blé tendre	
Avril	178,00
Mai-juin	178,00
Août-décembre	174,00
Janvier-juin	179,00
Orge UE	
Avril	177,00
Mai-juin	177,00
Juillet-août	162,00
Août-décembre	170,00

4 avril

BELGIQUE En euro/tonne CAF Belgique	
Blé meunier (76/220/12) :	172,00
Blé fourrager (72/73kg/hl) :	167,00
Orge (62/63kg/hl kg) :	174,00

MATIF BLÉ MEUNIER

1 lot : 50 tonnes. Prix en Euros par tonne.

Echéance	28/03/18	29/03/18	03/04/18	04/04/18	05/04/18
Mai 2018	163	163,75	166,25	166,25	166,75
Sept. 2018	166,75	167,75	170,75	170	170,25
Déc. 2018	171	171,5	174,25	173,5	173,75
Mars 2019	173,75	174	176,75	175,75	176
Mai 2019	175,75	175,25	178,25	177	177,75
Sept. 2019	173,75	174,75	174,25	174,25	174,5
Déc. 2019	176,75	176,75	177,75	176,75	177,25
Mars 2020	179	178,5	179	179	180
Mai 2020	180,5	180	182,5	182	182,5
Sept. 2020	180,25	181,75	182	181,5	182
Volume	15 430	23 504	46 129	43 329	33 543
PO	265 118	262 930	266 394	277 769	278 766

MATIF COLZA - PARIS

1 lot : 50 tonnes. Prix en Euros par tonne.

Echéance	28/03/18	29/03/18	03/04/18	04/04/18	05/04/18
Mai 2018	346,25	348,25	351,75	350,75	352,5
Août 2018	344,75	346,5	349,25	348,5	350,5
Nov. 2018	348,25	350	352,75	352	354
Févr. 2019	351,5	353,5	356	355,25	357,75
Mai 2019	353,5	353,5	358	357	359,75
Août 2019	347	347,75	351,25	349	354,5
Nov. 2019	351,5	353,75	357,25	355	356,75
Févr. 2020	353,25	357	360,5	358,25	360
Mai 2020	356,25	360	363,5	361,25	363
Août 2020	356,25	360,25	363,5	361,5	363
Volume	6 890	9 740	16 360	15 692	12 421
PO	94 171	94 765	96 628	99 281	98 203

>Evolution du cours du blé

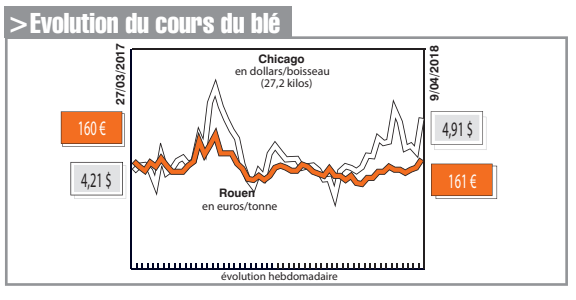

>Evolution du cours du maïs

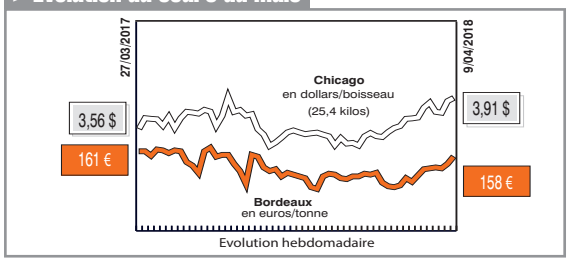

>Evolution du cours du soja et du colza

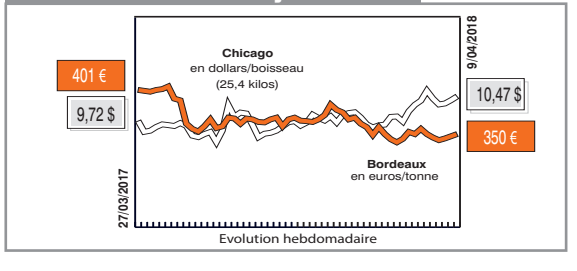

>Evolution du cours du sucre

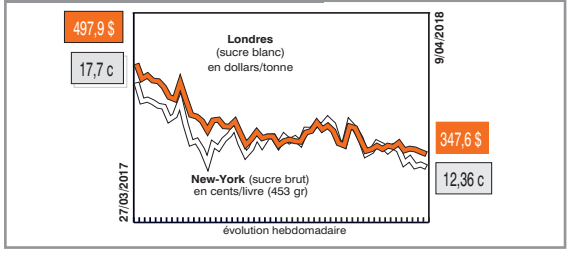

Blé tendre : sécheresse et froid à la barre

PRIX

Après deux rapports publiés le 29 mars, l'USDA devait rendre public des estimations mondiales concernant les matières premières agricoles (Wasde) et des chiffres de récolte le mardi 10 avril à midi heure de Washington D. C. En attendant, la semaine a vécu au rythme de la météo états-uniennes, renforçant les incertitudes sur les prévisions de production. De la sécheresse persistante sur le long terme (en dépit de quelques épisodes pluvieux insuffisants) pour les blés d'hiver (au Kansas, Oklahoma et Texas) et le retour du froid possible plus au Nord ont poussé les cours vers le haut. Certains agriculteurs états-uniens font savoir que si les conditions météo ne s'améliorent pas d'ici fin avril, ils devront arracher ce qui a été semé en blé d'hiver pour le remplacer par des oléagineux ou du sorgho. Au final, le contrat blé à Chicago est monté jusqu'à 490,75 cts $/boisseau ce lundi 9 avril contre 472,25 cts $/boisseau vendredi 6, alors qu'il cotait 457,25 cts $/boisseau le mardi 3. L'Europe a suivi ce mouvement de façon moins prononcée : le rendu Rouen affichait 161 €/t lundi 9 avril, en légère hausse par rapport au vendredi 6 avril (159,50 €/t) et au mardi 3 avril à 158 €/t. Sur le marché à terme Euronext, le contrat affichait 168 €/t lundi 9 avril contre 167 €/t le vendredi 6 avril et 166,25 €/t le mardi 3 avril.

Orge de mouture : demande mondiale versus offre hexagonale

PRIX

Demande mondiale bien présente et raréfaction de l'offre hexagonale ont caractérisé le marché cette semaine. Les cours ont légèrement remonté pendant la semaine, passant de 164,50 €/t le mardi 3 avril à 167 €/t le lundi 9 avril.

Orges de brasserie : persistance du retard des semis

PRIX

En qualité brassicole, les cours restent stables (183 €/t en Sébastian fob Creil entre le mardi 3 avril et le lundi 9 avril). Cependant, les opérateurs s'interrogent de plus en plus sur le retard que prennent les semis. D'autant que les conditions météo à venir empêchent toujours de rentrer dans les champs. FranceAgriMer a indiqué que seulement 78 % des semis de printemps ont été réalisés contre 99 % à la même époque l'an passé.

Maïs : petite tendance haussière

PRIX

Là encore, les chiffres de l'USDA du mardi 10 avril sont attendus avec impatience. Sinon, le maïs a connu lui aussi une certaine hausse de ses cours, moins solide que pour le blé. Certains observateurs l'expliquent par le fait que des ventes de maïs états-uniennes à l'étranger sont intervenues, cette semaine, au plus haut depuis quatre ans. La bourse aux céréales de Buenos Aires a indiqué, par ailleurs, que les rendements étaient faibles après que 22 % des surfaces aient été récoltées. A Chicago, on est passé de 388,50 cts $/boisseau mardi 3 avril à 390,75 cts $/boisseau le lundi 9 avril. En Europe, le mouvement de hausse a été aussi relayé sur les marchés : le rendu Bordeaux a gagné 3 €/t, passant de 155 €/t le mardi 3 avril à 157 €/t le vendredi 6 avril et 158 €/t ce lundi 9 avril. Le contrat à terme Euronext a progressé de 166,50 €/t le mardi 3 avril à 168 €/t le lundi 9 avril.

Colza : petit recul

PRIX

Le biodiesel a pesé sur l'ensemble de la zone euro par rapport au marché du colza en deuxième partie de semaine alors qu'en première partie, il était plutôt bien orienté. Du coup, en Europe, le rendu Rouen cotait 338 €/t le mardi 3 avril avant de connaître un gain de 1 €/t le vendredi 6 avril puis de redescendre à 337 €/t le lundi 9 avril. Sur Euronext, le même mouvement était observé : 351,75 €/t le mardi 3 avril contre 350 €/t le lundi 9 avril.

Tournesol : légère baisse

PRIX

En tournesol, les fondamentaux du marché ne changent pas : la demande pour de la qualité oléique est toujours là et l'offre s'épuise. Du coup, peu d'évolution cette semaine, les cours cédant un peu de terrain : le rendu Saint Nazaire affiche 315 €/t le lundi 9 avril contre 317,50 €/t le mardi 3 avril.

Soja : à la hausse

PRIX

Semaine de remise à niveau pour le soja, très malmené par les annonces belliqueuses aux accents de guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis ces dernières semaines. Le boisseau de soja a clôturé à 10,4700 dollars lundi 9 avril contre 10,3375 dollars en fin de semaine dernière.

Déshydratés : équilibre

PRIX

Les cotations en luzerne et pulpe de betterave déshydratées sont globalement équilibrées cette semaine.

Pailles et fourrages : pas de grands changements

PRIX

Les cours ne bougent pas beaucoup. Ils sont stables pour les pailles de blé départ Nord-Est (80-100 €/t) et pour les foins de Crau départ Sud-Est (250-260 €/t et 220-230 €/t en fonction des spécificités). En revanche, ils progressent un peu en paille de blé départ Centre/Bassin Parisien (à 85-90 €/t cette semaine contre 75-80 €/t auparavant).

Sucre : retour à la baisse

PRIX

Guerre commerciale Etats-Unis Chine, remous politiques au Brésil pesant sur la monnaie locale (le real) et confirmations, semaine après semaine, de récoltes abondantes à venir : le marché a retrouvé son mouvement baissier. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 349,10 $ vendredi 6 avril, contre 351,30 $ jeudi 5 avril. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mai valait 12,32 cts $ vendredi 6 avril, contre 12,28 cts $ huit jours auparavant.

Copro

Les cou
sur un
maïs o
baissiè
statu q
la Fran
munau

Fruits et légumes

CRONENBERGER

Carotte : fin de saison du Sud-Ouest

Le marché est resté bien équilibré, ces derniers jours, du fait de la rareté des apports dans le Sud-Ouest (660 t, en semaine 14).
Cette semaine, la campagne du Sud-Ouest sera terminée (arrêt des cotations). Les acheteurs vont se recentrer sur la production de la Manche et sur les premières carottes portugaises, attendues cette semaine.

Chou-fleur : bonne demande export

L'offre bretonne —2,6 millions de têtes—, concentrée sur 4 jours, a pesé sur les prix. Les engagements et les exportations ont toutefois contribué à la fluidité, permettant une petite reprise des cours, en fin de semaine.
Cette semaine, la bonne activité à l'exportation, liée notamment au déclin sensible des productions d'Europe du Sud, est susceptible de se poursuivre et de soutenir les écoulements.

Concombre : relative stabilité

Le marché a eu tendance à se stabiliser, en semaine 14, bénéficiant d'une meilleure demande avec le retour du beau temps, dans un contexte de hausse modérée des apports.
L'offre va progresser, dans des proportions cependant encore très raisonnables, face à une demande attendue assez stable, malgré le début des congés d'avril, ce qui pourrait aider à l'équilibre du marché.

Salade : un contexte plus aéré

Les plus faibles apports dans le Sud-Est ont favorisé le raffermissement des prix. Un contexte qui pourrait perdurer, avec la persistance d'un bon courant export et une concurrence interrégionale encore limitée.

Tomate : intérêt encore limité

Le développement des productions (585 t en Bretagne et 330 t en Provence, vendredi) et la météo encore mitigée dans la partie Nord du pays, ces derniers jours, ont pesé sur les cours.
La montée en puissance des offres restera un facteur de pression sur les prix. Le retour d'un temps plus mitigé, notamment dans le Nord —après le beau soleil du week-end—, également.

J.-L.C

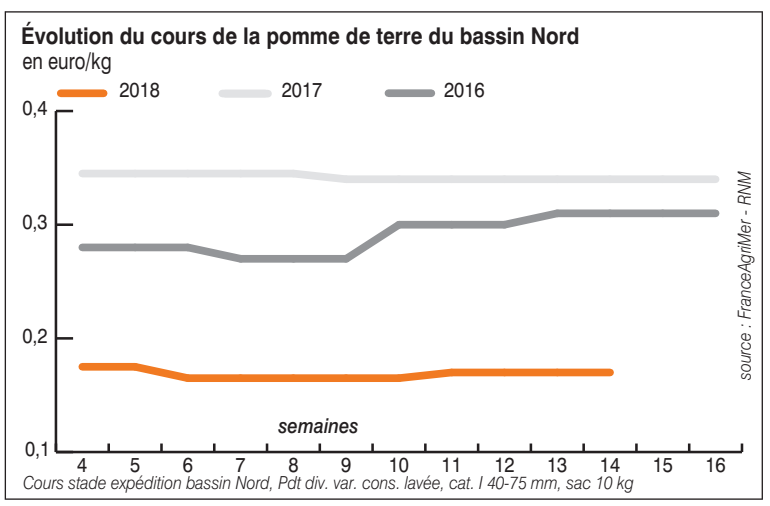

Cours stade expédition bassin Nord, Pdt div. var. cons. lavée, cat. I 40-75 mm, sac 10 kg

MIN DE RUNGIS

Prix au kg sauf précision — *10 avril*

	Moyen €
Carottes cat. 1 - sac 10 kg	1,00
Choux verts cat. 1 - colis 6	5,50
Choux-fleur cat. 1 - colis de 6	7,50
Champignons de Paris cat. 1 - plateau	1,90
Epinards	2,00
Laitue - Batavia cat. 1 - colis de 12	7,50
Navets violet rond	1,25
Charlotte cat. 1	0,60
Chérie cat. 1	0,65
Poireaux France cat. 1	0,95
Radis - la botte	0,90
Endives extra Nord-Picardie colis de 5 kg	1,20
Endives Nord-Picardie colis de 5 kg	1,05
Pommes Granny Smith cat. 1 201-270 g	1,60
Pommes Golden cat.1 201-270 g plateau 1 rg	1,50
Pommes Golden cat.1 170-220 g plateau 2 rg	1,20

MIN DE LOMME

Cours relevés par le Réseau des Nouvelles des Marchés centre de Lille - 10 avril

Les prix sont en «Euro/kg» (sauf indications contraires)	Prix mini	Prix maxi	Prix moyen (Euro)
Salades			
ENDIVE Nord-Picardie cat.I colis 5kg	0,85	1,10	1,00
ENDIVE Nord-Picardie extra colis 5kg	1,00	1,30	1,20
LAITUE Batavia blonde France cat.I colis de 12 (la pièce)	0,75	0,75	0,75
LAITUE Feuille de chêne blonde France cat.I colis de 12 (la pièce)	0,75	0,85	0,80
LAITUE Feuille de chêne rouge France cat.I colis de 12 (la pièce)	0,75	0,90	0,85
LAITUE pommée France cat.I colis de 12 (la pièce)	0,60	0,85	0,75
MÂCHE Coquille France			6,40
Légumes et herbes aromatiques			
AIL violet sec France cat.I 60-80mm	2,80	2,90	2,90
ÉCHALOTE France cat.I	0,70	0,90	0,80
OIGNON jaune France cat.I 60-80mm	0,30	0,40	0,35
OIGNON rouge France cat.I 60-80mm sac 5kg	0,70	0,75	0,70
PERSIL frisé France (la botte)	0,55	0,80	0,70
Légumes fruits et graines			
CONCOMBRE France cat.I 400-500g colis de 12 (la pièce)	0,75	0,85	0,80
TOMATE anciennes Noire de Crimée France cat.I colis 3kg	2,30	2,80	2,70
TOMATE cerise France grappe extra	4,50	5,00	4,70
TOMATE côtelée aumônière France	2,80	3,00	2,90
TOMATE ronde France grappe extra	1,70	1,90	1,80
Légumes tubercules, racines			
CAROTTE France cat.I botte (la botte)	NC	NC	1,50
CAROTTE France cat.I sac 10kg	0,52	0,60	0,55
CAROTTE France extra colis 12kg	0,75	0,90	0,85
CÉLERI-RAVE France	0,65	1,00	0,80
NAVET rond violet France			1,15
POMME DE TERRE CHAIR FERME Charlotte France lavée cat.I +35mm carton 12,5kg	0,65	0,82	0,75
POMME DE TERRE CHAIR FERME Charlotte France lavée cat.I grenaille carton 12,5kg	0,90	1,00	0,95
POMME DE TERRE CHAIR FERME Sirtema primeur Noirmoutier cat.I +35mm cagette	6,50	6,50	6,50
POMME DE TERRE CHAIR NORMALE Agata France lavée cat.I 50-75mm carton 12,5kg consommation	0,50	0,65	0,60
POMME DE TERRE CHAIR NORMALE div.var.cons Bassin Nord lavée cat.I 55-75mm sac 5kg	0,20	0,30	0,25
POMME DE TERRE CHAIR NORMALE div.var.cons de conservation France non lavée cat.II +60mm filet 25kg consommation	0,45	0,50	0,48
POMME DE TERRE div.var.cons Bassin Nord lavée cat.I 40-70mm sac 10kg	0,22	0,35	0,30
POMME DE TERRE div.var.cons France cat.I +50mm sac 10kg	0,30	0,40	0,35
RADIS France botte (la botte)	0,80	1,00	0,90
Légumes verts, tiges			
ASPERGE blanche France cat.I 16-22mm plateau	8,00	9,90	9,30
ASPERGE blanche France cat.I 22+ mm plateau			11,20
ASPERGE blanche violette France cat.I 16-22mm plateau	8,00	8,90	8,50
ASPERGE blanche violette France cat.I 22+ mm plateau	9,00	9,90	9,60
ASPERGE verte France cat.I 16-22mm	9,00	10,00	9,60
ASPERGE verte France cat.I 16-22mm botte 500g			9,15
CHOU blanc France cat.I colis de 6 (la pièce)	NC	NC	0,70
CHOU rouge France cat.I (la pièce)	NC	NC	0,70
CHOU FLEUR France cat.I gros (la pièce)	1,00	1,10	1,10
ÉPINARD France cat.I	1,90	2,20	2,00
POIREAU France cat.I colis 10kg	0,70	1,00	0,85
POIREAU France cat.I plateau 5kg	0,80	0,90	0,90
POIREAU Nord-Picardie cat.I botte 1kg	0,90	1,00	0,95

• Vous pouvez retrouver la cotation quotidienne de la pomme de terre au stade expédition ou industrie :
- sur le site internet :
www.Rnm.franceagrimer.fr, en souscrivant un abonnement directement sur ce site,
Par fax ou mail en souscrivant un abonnement auprès du centre de Lille au 03 62 28 40 49.
• Vous pouvez également obtenir la cotation quotidienne de la pomme de terre au stade expédition par un simple coup de téléphone sur audiotel au 08 92 68 67 82 (coût : 0,34€ la mn).

MARCHE A TERME DE LA POMME DE TERRE

9 avril

€ / 100 kg	Francfort industrie (25 t) 40 mm +
avril 2018	5,90
juin 2018	8,70
nov. 2018	10,00
avril 2019	15,00

POMME DE TERRE DE CONSOMMATION

10 avril

Source : FranceAgriMer - Réseau RNM — *Cours hors taxe en euro*

	Bas	Haut	Moy.	Var.
AGATA				
France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	320	400	345	=
France lavée cat. I 50-75 mm filet 2,5 kg	290	400	345	=
BINTJE				
France non lavée cat. II 40-75 mm filet 10 kg	90	110	105	=
France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	80	100	95	=
France non lavée cat. II 50-75 mm filet 10 kg	100	160	115	=
France non lavée cat. II 50-75 mm filet 25 kg	90	150	105	=
France non lavée cat. II 60-75 mm filet 25 kg	110	210	140	=
CHARLOTTE				
France lavée cat. I +35 mm carton 12,5 kg	350	550	430	=
France lavée cat. I +35 mm filet 2,5 kg	340	520	430	=
VARIÉTÉS DE CONSERVATION				
Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm filet 10 kg	100	120	115	=
Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	90	110	105	=
Bassin Nord non lavée cat. II 50-75 mm filet 10 kg	110	130	125	=
Bassin Nord non lavée cat. II 50-75 mm filet 25 kg	100	120	115	=
Bassin Nord non lavée cat. II 60-75 mm filet 25 kg	120	200	150	=
France lavée cat. I +35 mm carton 12,5 kg	350	450	390	=
France lavée cat. I +35 mm filet 2,5 kg	300	480	380	=
France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	130	240	175	+5
France lavée cat. I 40-75 mm filet 5 kg	140	250	185	+5
France lavée cat. I 50-75 mm filet 10 kg	140	250	185	+5
France lavée cat. I 50-75 mm filet 5 kg	150	260	195	=
ÉPIDERME ROUGE				
France lavée cat. I +35 mm carton 12,5 kg	350	450	390	=
France lavée cat. I +35 mm filet 2,5 kg	300	450	380	=

POMME DE TERRE INDUSTRIE

10 avril

Les prix constatés concernent une marchandise livrable au plus tard dans la quinzaine qui suit sa publication initiale. Vrac départ Hors Taxes.

Attention : Les prix sont affichés en Euro/Tonne, pour toutes les cotations en pommes de terre.

Les prix sont en EUROS	Prix mini	Prix maxi	Prix moyen	Varia. Moy.
BINTJE				
Bassin Nord non lavée 360g sous eau +35mm Fritable : la tonne	20,00	20,00	20,00	=
CHAIR NORMALE				
div.var.cons Bassin Nord non lavée 360g sous eau industrie Tout venant 35mm et + Fritable : la tonne	30,00	60,00	45,00	=
POMME DE TERRE Floconable : la tonne			NC	
FONTANE				
+35mm vrac Fritable : la tonne	50,00	60,00	50,00	=

ENDIVES

Cours relevés par le Réseau des Nouvelles des Marchés centre de Lille

NORD / PICARDIE Expédition Hebdo - Valeur moyenne quotidienne. Les prix sont en Euros.

Date	Cat.I 2 x 500 g : le kg	Cat.I 6/9 fruits sachet 1 kg : le kg	Cat.I colis 5 kg : le kg	Cat.I sachet 1 kg : le kg	Extra colis 5 kg : le kg	Extra plateau 1 rg : le kg
-	1,22	1,18	0,97	0,99	1,14	1,25
-	1,22	1,18	1,01	1,03	1,15	1,25
-	1,22			1,03	1,15	1,25
-	1,22	1,18	1,00	1,03	1,15	1,26
-	1,22	1,18	1,00	1,03	1,15	1,25
Moyenne	1,22	1,18	1,00	1,02	1,15	1,25

COURS NON PARVENUS

S. LEITENBERGER

• Vous pouvez retrouver la cotation quotidienne de l'endive Nord Picardie au stade expédition :
- sur le site internet :
www.Rnm.franceagrimer.fr, en souscrivant un abonnement directement sur ce site,
- Par fax ou mail en souscrivant un abonnement auprés du centre de Lille au 03 62 28 40 49.

• Vous pouvez également obtenir la cotation quotidienne de l'endive Nord Picardie au stade expédition par un simple coup de téléphone sur audiotel au 08 92 68 67 82 (coût : 0,34€ la mn).

COURS ET MARCHÉS

➜ Productions animales

GROS BOVINS ENTREE-ABATTOIR BASSIN NORD-EST

du 2 au 8 avril

En €/kg net	JEUNES BOVINS 12 A 24 MOIS				BŒUF			GENISSES		VACHES					
	Viande hors Bl/Parth.	Bl. Aqu. Parth.	Mixte	Lait	Viande	Mixte	Lait	Viande + 350 kg	Viande mixte lait	Viande hors Bl/Parth. - 10 ans + 350 kg	Bl. Aqu. Parth. - 10 ans + 350 kg	Charolaise - 10 ans + 350 kg	Limousine - 10 ans + 350 kg	Mixte	Lait
E	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
U+	4,98 (-0,02)	4,31 (+0,04)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
U=	3,96 (-0,03)	4,27 (+0,02)	-	-	-	-	-	4,59 (-0,14)	-	-	4,83	-	-	-	-
U-	3,92 (-0,03)	4,13 (-0,01)	-	-	-	-	-	4,22 (-0,04)	-	3,82 (-0,01)	4,45 (-0,03)	3,72 (=)	-	-	-
R+	3,89 (-0,03)	-	-	-	3,65 (-0,05)	-	-	3,91 (+0,01)	-	3,69 (-0,04)	-	3,69 (=)	-	-	-
R=	3,74 (-0,03)	-	-	-	3,54	-	-	3,63 (-0,04)	-	3,55 (-0,02)	-	3,53 (=)	-	-	-
R-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,45 (+0,01)	-	-	-	-	-
O+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,28 (+0,01)	-
O=	-	-	3,48	3,38 (-0,02)	-	3,31 (+0,02)	-	-	-	-	-	-	-	3,24 (-0,03)	2,91 (-0,04)
O-	-	-	-	3,36 (-0,03)	-	-	3,10 (-0,02)	-	-	-	-	-	-	-	2,90 (-0,03)
P+	-	-	-	3,34 (-0,02)	-	-	3,10 (-0,02)	-	-	-	-	-	-	-	2,90 (-0,03)
P=	-	-	-	-	-	-	3,06 (-0,01)	-	-	-	-	-	-	-	2,86 (-0,02)
P-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Légende : Niveaux d'engraissements retenus pour les jeunes bovins, bœufs, génisses et vaches : conformations E et U : niveaux 2 et 3 ; conformations R, O et P : niveau 3
Vaches limousines : *l'insuffisance des effectifs ne permet pas d'effectuer des cotations selon les critères de FranceAgriMer.*
L'ensemble des cotations nationales et régionales est disponible sur le site de France Agrimer à www.RNM.franceagrimer.fr

GROS BOVINS VIFS COTATION EUROP

Au kg net :

RETHEL *3 avril*
Bœufs R 3,40 (=) - Génisses U 3,90 (=) ; R 3,45 (=) -
Vaches U 3,55 (=) ; R 3,25 (=) ; O 2,82 (=) - Jeunes bovins U 3,85 (-0,02)

ARRAS *29 mars*
Bœufs E 4,90 (=) ; U 3,70 (=) ; R 3,40 (=) - Génisses E 5,40 (=) ;
U 3,85 (=) ; R 3,50 (+0,05) ; Vaches E 5,30 (=) ; U 3,75 (=) ; R 3,40 (=) ;
Jeunes bovins U 3,89 (-0,03)

SANCOINS *4 avril*
Génisses U 3,73 (+0,02) ; R 3,61 (=) - Vaches U 3,63 (-0,01) ; O - (-)

FORGES-LES-EAUX *29 mars*
Bœufs U - (-) ; R - (-) - Génisses U - (-) ; R - (-) ; O - (-) – Vaches U 3,76 (=) ;
R 3,41 (=) - Jeunes bovins U - (-) ; R - (-)

LE CATEAU -
Vaches U COURS NON PARVENUS ses U 3,68 (=) ; R 3,35 (=) -
Bœufs R 3,15 (=)

CHOLET *2 avril*
Bœufs U - (-) ; R - (-) - Génisses E 5,55 (=) ; U 4,30 (=) ; R 3,70 (=) ;
Vaches E 4,85 (=) ; U 4,10 (=) ; R 3,66 (=) ; O 3,40 (=)
Jeunes bovins E 4,11 (=) ; U 3,95 (=) ; R 3,81 (=)
Blondes d'Aquitaine :
Génisses plus de 350 kg : E 5,15-5,90-5,55 (=) ; U 3,81-5,05-4,30 (=) ;
R 3,56-4,15-3,70 (=)
Vaches plus de 350 kg moins de 10 ans : E 4,80-5,05-4,85 (=) ;
U 4,05-4,69-4,42 (=) ; R 3,58-4,00-3,74 (=)
Jeunes bovins : E 4,20-4,55-4,22 (=) ; U 4,02-4,18-4,12 (=)

BROUTARDS MOULIN-ENGILBERT

3 avril

< 200 kg :	E -	U -	R - ;
200-250 kg :	E -	U 3,27-3,36	R - ;
250-300 kg :	E -	U 2,98-3,05	R 2,91-3,15 ;
300-350 kg :	E -	U 2,84-2,95	R 2,68-2,89 ;
350-400 kg :	E -	U 2,75-2,90	R 2,70-2,74 ;
400-450 kg :	E -	U 2,61-2,85	R - ;
450-500 kg :	E -	U 2,44-2,67	R 2,51-2,51.

BOVINS MAIGRES

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

Cotation de référence — *du 12 au 8 avril*

(€/Kg/vif)	E 3	U 3	R 3	O 3
Limousins mâle 6-12 mois (250 kg)	3,28	3,06	2,60	–
Limousins mâle 6-12 mois (300 kg)	3,10	2,90	2,48	–
Limousins mâle 6-12 mois (350 kg)	2,95	2,75	2,25	–
Limousins femelle 6-12 mois (270 kg)	2,83	2,73	2,20	–
Charolais mâle 6-12 mois (300 kg)	–	2,92	2,58	–
Charolais mâle 6-12 mois (350 kg)	–	2,78	–	–
Charolais mâle 6-12 mois (400 kg)	–	2,68	–	–
Charolais mâle 12-24 mois (450 kg)	–	2,53	–	
Charolais mâle 12-24 mois (500 kg)	–	2,40	–	–
Charolais femelle 6-12 mois (270 kg)	–	2,62	2,45	–
Charolais femelle 12-24 mois (400 kg)	–	2,45	–	–
Croisés mâle 6-12 mois (300 kg)	–	2,82	2,54	–
Croisés mâle 6-12 mois (350 kg)	2,85	2,70	2,43	–
Croisés mâle 6-12 mois (400 kg)	–	2,63	2,39	–
Croisés femelle 6-12 mois (270 kg)	–	2,49	2,19	–
Croisés femelle 12-24 mois (400 kg)	–	2,30	2,05	–

VEAUX DE 8 JOURS A 4 SEMAINES

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

du 2 au 8 avril

Moyennes nationales constatées sur le Foirail
- *Mâle type viande : 235 (+1) ; Femelle type viande : 151 (+2)*
- *Mâle type lait 40-45 kg : 74 (+4) ; 45-50 kg : 122 (+5) ; 50-60 kg : 149 (+5)*
- *Femelle type lait 40-45 kg : — ; 45-50 kg : — ; 50-60 kg : —*

€/Tête	Mâles					Femelles				
	supérieur	> 70 kg	< 60 kg	60-70 kg		supérieur	> 70 kg	< 60 kg	60-70 kg	
Charolais	474	436	257	346		431	374	189	298	
Limousin	542	508	240	410		487	429	194	332	
Blond d'Aquitaine	—	—	—	—		—	—	—	—	
Rouge des Prés	490	455	300	365		460	405	225	315	

	supérieur	< 60 kg	70-80 kg	60-70 kg		supérieur	< 50 kg	60-70 kg	50-60 kg	
Croisé race à viande	440	245	309	285		325	135	275	210	

	supérieur	50-65 kg	45-50 kg	40-45 kg		supérieur	50-65 kg	45-50 kg	40-45 kg	
Mixte Montbéliard	281	221	146	50		—	—	—	—	
Mixte Normand	189	161	130	76		—	—	—	—	

	supérieur	< 40 kg	50-60 kg	45-50 kg	40-45 kg	supérieur	< 40 kg	50-60 kg	40-45 kg	40-45 kg
Croisé mixte	467	334	381	240	231	253	—	166	135	—
Lait	171	20	149	122	74	—	—	—	—	—

	supérieur	> 60 kg	< 50 kg	50-60 kg		supérieur	> 60 kg	< 50 kg	50-60 kg	
Croisé race laitière	323	258	112	202		224	170	76	127	

PORCELETS

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

Région : Nord - Picardie Note de conjoncture Tendance -

Les quantités sont exprimées en têtes.
Lorsque seul le prix moyen est indiqué, il s'agit de la moyenne des prix qui nous sont communiqués.

Les prix sont en «€/kg», les quantités sont en «la pièce» (sauf indications contraires)	Apport	Prix mini €	Prix maxi €	Prix moyen €	Var. moy.€
PORCELET 25 KG Nord-Picardie : le kg	COURS NON COMMUNIQUES	NC	NC	NC	-
PORCELET POST SEVRAGE 7 kg Nord-Picardie "pièce"	-	NC	NC	NC	-

Cours relevés par le Réseau des Nouvelles des Marchés centre de Lille

La grande majorité des informations contenues dans ces pages sont réalisées avec le concours du quotidien «Les Marchés» et l'hebdomadaire «La Dépêche». Toutes reproductions et communications sont interdites

VEAUX DE BOUCHERIE

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

Prix moyen pondéré aux 100 kg net : 597,3 (-0,2) — *du 2 au 8 avril (€/Kg/carcasse)*

	BLANC					ROSE TRÈS CLAIR					ROSE CLAIR					ROSE					ROUGE				
	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P	E	U	R	O	P
Nord	-	-	-	-	-	-	7,62	6,61	5,89	5,16	-	7,32	6,43	5,92	4,99	-	5,69	5,04	4,53	3,55	-	-	3,97	3,37	-
Sud	-	-	-	-	-	-	8,57	6,82	6,18	5,04	-	7,80	6,49	6,06	5,17	-	6,20	5,09	5,21	4,41	-	-	-	4,41	-
Cotation nationale	-	-	-	-	-	9,88	8,16	6,71	6,06	5,12	9,17	7,57	6,45	5,97	5,06	-	5,99	5,05	4,84	3,92	-	4,59	4,01	3,70	3,20

LE CATEAU EN CAMBRESIS

Effectif total : 21 - Tendances - observations : cours reconduits. -

Croisé Mixte Mixte/Mixte Mixte/Viande		
Mâles Standard	50 à 60 kg 340-380-350 ; 40 à 45 kg NC	45 à 50 kg 160-220-200 ;
Femelles Standard	50 à 60 kg 200-250-225 ; 40 à 45 kg 50-150-120.	45 à 50 kg 100-150-120 ;
Laitier		
Mâles Standard	COURS NON PARVENUS 50 à 60 kg 55-60-50 ;	45 à 50 kg 45-65-60 ; < 40 kg 10-40-30.
Femelles Standard	50 à 60 kg 20-40-30 ; < 40 kg inc.	45 à 50 kg 10-20-15 ;
Croisé Laitier Lait/Lait Lait/Viande Lait/Mixte		
Mâles Standard	50 à 60 kg NC ; 40 à 45 kg NC ;	45 à 50 kg NC ;
Femelles Standard	> 60 kg NC ; < 50 kg NC.	50 à 60 kg NC ;

MARCHÉ AU CADRAN

Cotation des veaux de plus de 10 jours — *11 avril*

Veaux Engraissement
59 - Avesnes-sur-Helpe - Desvres

Amenés 159 à Haut Lieu.

A la pièce

Veaux race Bleue et Croisés	200-360
Gros veaux indemnes IBR	100-140
Très bons veaux non indemnes	100-120
Bons	80-100
Moyens	30-60
Petits	inv.

PORCS

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

du 30 mars au 5 avril

€/Kg/Carcasse	Classe E	Classe S
Bretagne	1,30	1,39
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes	1,34	1,43
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile-de-France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes	1,33	1,42

Cotations régionales du porc charcutier classe E - Entre parenthèses, évolution par rapport à la semaine précédente.
Classe E (nouvelle définition) : teneur en viande maigre (TMP) de 55% à moins de 60% (antérieurement : TMP de 55% et plus).
Classe S (introduite comme classe obligatoire par le réglement (UE) n°1308/2013) : teneur en viande maigre (TMP) supérieure ou égale à 60%.

COTATIONS RÉGIONALES PORC-DÉCOUPE NORD-PICARDIE

Cours relevés par le Réseau des Nouvelles des Marchés centre de Lille -

Prix net de ristourne, départ salle de découpe, hors taxes aux 100 kg.
Pièces provenant de carcasses de porc dont le pourcentage de muscle oscille entre 49 et 60 pour cent. Quantités exprimées en tonnes.
Lorsque seul le prix moyen est indiqué, il s'agit de la moyenne pondérée des prix relevés

Les prix sont en «euro/kg», les quantités sont en «tonne» (sauf indications contraires)	Apport	Prix mini €	Prix maxi €	Prix moyen €	Variations moyennes €
Epaule : Ronde, sans gorge, brute non élaborée poids compris entre 5,5 et 6,5 kg	-	1,84	2,47	1,94	+0,04
Jambon : Sans mouille[illegible] crosse, poids 10 kg environ	COURS NON PARVENUS -	2,25	2,70	2,32	+0,01
Longe : sans palette, sans travers, avec pointe, poids compris entre 9,5 et 10,5 kg	-	2,63	3,22	2,93	+0,06
Poitrine : Brute de coupe avec mouille, sans plat de côtes d'épaule, poids compris entre 5,5 et 6,5 kg	-	2,00	2,97	2,04	-0,11

MARCHÉ DU PORC BRETON

22 - Plérin — *5 avril*

Présentés : 28 098	
Base 56 TMP	1,196 € (-0,003)
Base 56 TMP + charte qualité régionale (T)	1,216 €
Vendus au classement de prix départ élevage	1,186 à 1,200 €
Moyenne mobile 12 mois	1,311 €
Coches 228 vendues.	
Moyenne départ élevage	0,878 € (+0,008)
Fourchette départ élevage	0,872 à 0,882 €
Moyenne transportées	0,871 € (+0,002)
Fourchette transportées	0,870 à 0,873 €

9 avril

Présentés : 6 484	
base 56 TMP	1,195 € (-0,001)
base 56 TMP + charte qualité régionale (T)	1,215 €
Vendus au classement de prix départ élevage	1,190 à 1,197 €
Moyenne mobile 12 mois	1,310 €

Productions animales

OVINS

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer — **Zone Nord**

du 2 au 8 avril

BREBIS		Ciré	Couvert			Couvert
	U	-	-			-
- 30 kg	R	-	-		+ 30 kg	-
	O	2,20	2,01			-
AGNEAUX		**Ciré**	**Couvert**			**Couvert**
16	U	7,68	7,52		19 à	7,47
à 19 kg	R	7,24	7,11		22 kg	7,02
	O	6,25	6,39			6,39

Parthenay -

BREBIS		€	Variation		€	Variation
	U	1,23	+0,08	plus de	1,35	=
moins de 60 kg	R	0,95	=	60 kg	1,05	=
	O	-	-		-	-
AGNEAUX		€	Variation		€	Variation
	E	-	-		-	-
	U	3,80	-0,05	38 à	3,70	-0,05
- 38 kg	R	3,30	-0,05	44 kg	3,20	-0,05
	O	-	-		-	-
	Gras U.R.O					

COURS NON PARVENUS

Sancoins -

BREBIS DE RÉFORME		€	Variation		€	Variation
	U	1,11	+0,13	plus de	1,31	+0,05
- 60 kg	R	-	-	60 kg	-	-
	O	-	-		-	-
AGNEAUX		€	Variation		€	Variation
	E	-	-		-	-
-38 kg	U	2,81	-0,32	38 à	3,49	-0,16
	R	3,57	+0,25	44 kg	3,27	-0,13
	O	-	-		-	-

COURS NON PARVENUS

CHEVAUX

Moyenne hebdomadaire FranceAgriMer

du 2 au 8 avril

(E/Kg/Carcasse) Animaux jeunes	Extra	Bon
Laitons légers clair	—	—
Poulains lourds foncé	—	—
Chevaux d'âges		
Races légères < 360 kg	—	—
Races lourdes > 360 kg	—	—

** Prix rendu à la frontière italienne. Entre parenthèses, variation par rapport à la semaine précédente. Moyenne nationale des prix des carcasses. Origine France entrée abattoir (Hors taxe)*

ŒUFS

Rungis

11 avril

Sont pris en compte les œufs de la production communautaire de la catégorie «A» en colis de 360, sauf pour le calibre TG (+73 g). Cours hors taxe en Euro/.

Très gros (+73 g) les 100 pièces	10,97 €
Gros (63-73 g) les 100 pièces	9,46 €
Moyens (53-63 g) les 100 pièces	9,15 €
Petits (-53 g) les 100 pièces	-

VOLAILLES

Marché de Deinze

-

Prix €/100 kg		Evolution
Poulets (belplume y compris)	88	=
Poules brunes		=
Poules	0-2	=
Reproductrices (poids vivant moins 2%)	68-70	=

COURS NON PARVENUS

Tous les prix sont côtés hors TVA

Min de rungis

prix HT kg/net — *11 avril*

	Mini €	Maxi €
Pintades label France	4,70	5,70
Poulets entier France standard prêts à cuire	2,20	2,50
Poulets entier France label	3,40	4,70
Poules France standard	1,90	2,15
Coqs France standard	2,15	2,40
Canards entier de Barbarie 3 kg et +	3,50	4,00

> Ces pages de cours et cotations sont une co-production des journaux **de Picardie** (l'Agriculteur de l'Aisne, l'Oise Agricole, l'Action Agricole Picarde) ; **Champagne-Ardenne** (Agri-Ardennes, la Marne Agricole, la Revue Agricole de l'Aube, l'Avenir Agricole et Rural de Haute Marne) ; **Centre Ile-de-France** (Horizons éditions Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne, Ile-de-France) ; et du **Nord-Pas-de-Calais** (Le Syndicat Agricole).

La grande majorité des informations contenues dans ces pages sont réalisées avec le concours du quotidien «Les Marchés» et l'hebdomadaire «La Dépêche». Toutes reproductions et communications sont interdites

Analyses des marchés

Beurre : le marché reste régulier

La demande reste régulière sur le marché français du beurre comme du fromage, les prix demeurent bien orientés. En poudre de lait en revanche, toujours pas d'amélioration faute d'orientation claire de la Commission européenne quant à l'utilisation des stocks à l'intervention.

À noter, selon Rabobank, les importations chinoises de produits laitiers devraient progresser de 14 % (équivalent lait liquide) en 2018 comparé à 2017 grâce à une demande en lait liquide, fromage, beurre et poudre de lait écrémé. Au premier trimestre 2019, la hausse devrait être de 3,4 %. Alors que les disponibilités mondiales progressent, portées par les collectes européennes et américaines, cette demande croissante pourrait participer au maintien des prix.

0Virginie Pinson (Les Marchés)

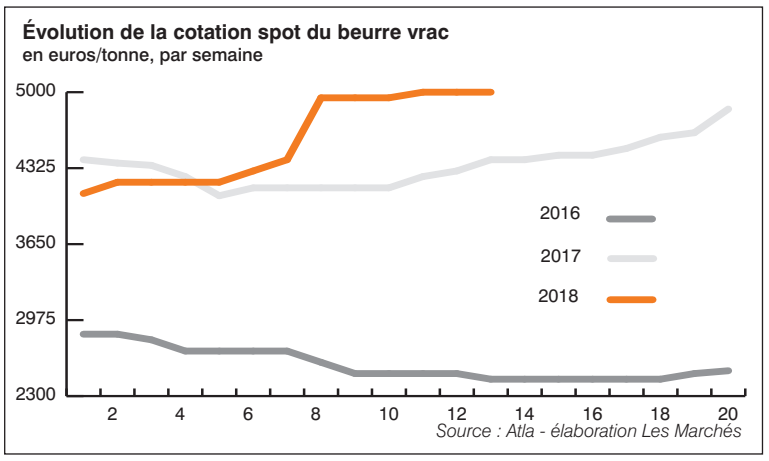

Commentaires FNB de la situation et des perspectives de marché

Bovins finis ATTENTION : pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine.

INFORMATION : les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir.

Bovins maigres (au 9 avril) : Cours sont facilement reconduits.

Analyses des marchés des productions animales

Chevreau : une viande exportée qui aimerait une place en France

La viande de chevreau connaît son heure de gloire à Pâques et 2018 ne devrait pas déroger à la tradition. Si l'export reste un débouché clé, la filière poursuit ses efforts pour tenter de relancer l'intérêt des Français.

Pâques reste le grand rendez-vous de l'année pour la filière viande caprine française. La saisonnalité des mises bas peine parfois à s'adapter à la mobilité de cette fête. « En étant le 2 avril cette année, on approche la date idéale » indique Benoît Baron, chargé d'études à l'Institut de l'élevage (Idele). Toutefois, précise-t-il, certains opérateurs estimaient fin mars que « les naissances auraient été un peu trop tardives, essentiellement concentrées sur la deuxième quinzaine de février, voire début mars ». Or, il faut près de cinq semaines pour engraisser un chevreau jusqu'à 10-11 kg, ce qui laissent craindre un nombre moins important de chevreaux prêts pour Pâques et une augmentation des abattages une fois cette fête passée. De quoi entrevoir un recours encore franc à la congélation ces prochaines semaines.

Si cela se confirme, la filière va devoir continuer ses efforts pour valoriser ses volumes à l'export. La France devrait continuer de se tourner vers le Portugal, nouveau débouché clé pour l'Hexagone, en particulier pour la viande congelée. En cumul de janvier à octobre 2017 par rapport à 2016, les ventes françaises de viandes caprines congelées —chevreau et chèvres de réforme— au Portugal ont progressé de 30 % à plus de 500 tonnes équivalent carcasse (téc). Même tendance à la hausse en viande fraîche (+48 %), sur des volumes néanmoins plus mesurés, autour de 350 téc. Ce débouché porteur compense la baisse des ventes à l'Italie, dont les achats à la France ont reculé de 4 % en frais à un peu plus de 400 téc et de 38 % en congelé à moins de 150 téc. Des tendances qui se seraient confirmées sur la fin d'année, indique-t-on à l'Idele. Si ces évolutions dans les exportations hexagonales sont bienvenues sur le plan des volumes (+11 % tous débouchés confondus), elles le sont moins en termes de valorisation ; le congelé s'écoulant à un prix inférieur à celui du frais.

Encourager la consommation française

Majoritairement exportée, la viande de chevreau n'en est pas moins consommée en France. En 2016, selon l'étude Interbev-Idele parue en septembre 2017, c'est près de 45 % de la production de chevreau qui a été commercialisée dans l'Hexagone, soit 1 560 téc environ, principalement sous forme de viande fraîche. 80 % de la production est destinée à la grande distribution, le plus souvent en barquettes. Or, la consommation apparente française décline régulièrement. L'an dernier, toutefois, elle serait restée assez stable par rapport à 2016, mais toujours catonnée aux bassins traditionnels.

Afin de tenter d'enrayer le désintérêt des ménages et de conquérir de nouveaux consommateurs, la filière se mobilise. Pour la troisième année, une campagne de communication, « Du chevreau ! », a été menée ces dernières semaines par Interbev avec une forte implication des abatteurs, souligne Benoît Baron. L'an dernier, 873 points de vente ont profité de stands d'animation, de présentations des produits et de recettes. Une volonté d'autant plus forte que la filière doit faire face à une dessaisonalisation des abattages, en lien avec le décalage volontaire de la production laitière pour éviter les creux de collecte et mieux s'ajuster aux besoins du marché des produits laitiers. Bien que la majorité des abattages de chevreaux aient toujours lieu entre février et avril, ils tendent à progresser à l'automne. Un creux d'offre a même été observé en décembre 2017, à une période pourtant propice à la consommation.

Laure-Anne Lefebvre (Les Marchés)

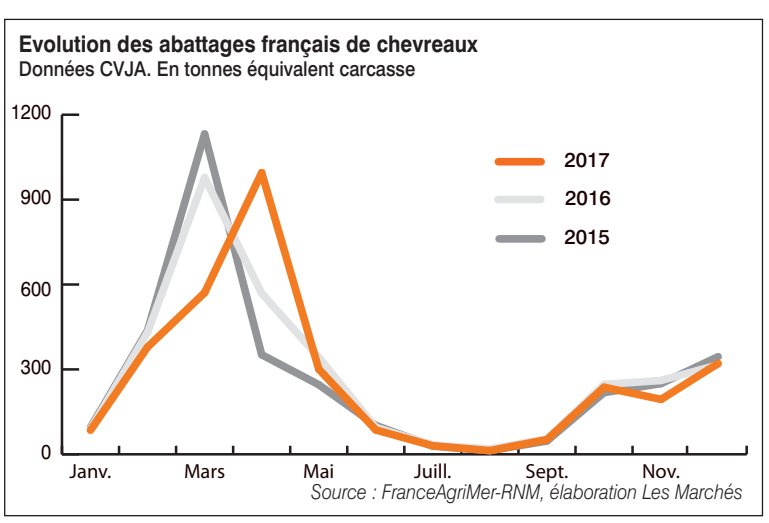

PETITES ANNONCES

Moissonneuses Batteuses

59 - Recherche mois. batteuses, presses moy. densité et presses à balles rondes, tracteurs, CLAAS, JOHN DEERE, NH, FAHR, FIAT, MF, RENAULT, FENDT, WELGER et autres. Tél. 06 84 61 38 25. // A1503579

92 - Recherche matériel agricole d'occasion : moissonneuses batteuses, ensileuses, tracteurs et presse. Tél. 06 25 14 77 52. //A0403271

80 – VENDS MB NH CX 8080 élévation coupe 7,60m Varifeed année 2014 – Tél. 06 30 14 82 59

Tracteurs

Achète **TRACTEURS**

FORD du 5000 au 8210, série 40 et autres / MF du 168 au 188, série 200 à 600 - 3000 à 8000 / FENDT modèle après 1980, même porte outils / DEUTZ 7006 à 7207 - DX - AGROTRON - AGROSTAR et autres / VALTRA - CLAAS - SAME / ZETOR 5011 au 16245 - 5340 et 10540 + tous modèles après 1980 / EICHER 6 cylindres - SCHLUTER 6 cylindres / RENAULT série 14-54 et 34 - TEMIS - ARES - CELTIS et autres / FIAT de 80-90 à 180-90 - WINNER - TL - TLA - G et autres / JOHN DEERE série 40-50-55-6000-7000 et autres / CASE IH 745-845-956 à 1455-5120-5140-CX-MX et autres / MB TRAC après 1985 - UNIMOG MERCEDES

Tracteurs accidentés, de vignerons, de vergers... et autres nous consulter

Presses : CLAAS MARKANT 50-55-65 / JOHN-DEERE 342 / Round BALLER 120x120 / Camions - Tracteurs routiers - semi-remorques... / Moissonneuse Batt. CLAAS - NH - JD et autres... / Télescopiques - Tractopelles - Niveleuses / Chargeuses après 1980 LIEBHERR - ZETTELMEYER SCHAEFF - ATLAS - ZEPPELIN...

MEYER Gilbert Sàrl - 67210 OBERNAI

Tél. 06 10 84 67 52 - meyer.gilbert-negoce@wanadoo.fr

02 - Recherche tracteur SOMECA 850 ou 550 et DEUTZ 6006 et épandeur fumier 4 à 6 tonnes bon état de marche. Tél. 03 23 60 29 10. // A1503575

02 recherche tracteur 80-140 ch et moissonneuse en panne accidenté ou brulé, étudie toute proposition. Tél. 06 18 21 38 85.

60 – Rech tracteur 80-240 CH et moissonneuse en panne accidentée ou brûlée. Etudie toutes propositions. Tél. 06 18 21 38 85

60 – Vds tracteur Renault 551 2RM freins-moteur refaits TBE général, prix 5900 euros. Tél. 06 47 14 28 78

41 – Vds John Deere 6520 2700h TBE vibroflex 17DTS repli Hydro Canadien Rau Roto Herses 5M20. TEL : 06 09 89 44 03

28 - Recherche tracteur 2 roues motrice 70CV environ préférence IH745 bon état. TEL : 06 76 52 54 70

80 – ST LEFEBVRE ACHETE tracteurs avec chargeurs et Fiat NH MF John Deere Fendt Deutz Valmet et autres – Tél. 06 86 95 48 43

CENTRE OCCASION
GACÉEN
Pièces Agricoles
Toutes Marques
Vente de matériel agricole neuf
Flexibles hydrauliques
Climatisation
Récupération de métaux
61370 ÉCHAUFFOUR
www.centreoccasiongaceen.com
Tél. 02 33 24 00 24
Fax 02 33 24 45 59
ACHÈTE ÉPAVES TRACTEURS ACCIDENTÉS OU BRÛLÉS

Matériel Pommes de terre

62 - Vends distributeur automatique à casiers, état neuf, idéal maraîcher, producteur fruits et légumes, produits fermiers. Tél. 06 77 46 08 38

38 - Recherche trémie de réception ou déterreur avec ou sans spire, à bas prix. Tél. 06 89 44 75 22. //A1303534

59 - Vends planteuse PdT HASSIA. Elevateur 9m SPIESSENS. Arr PdT AVR. Trémie 1 rang. Tél. 06 77 51 49 37 12h-13h. //A1403560

62 - Vends station tri PdT trémie 30T, 3 trémies fond mouvant 2x7T + 1x18T. Peseuse, diverses bandes transport, brosseuse. Tél. 06 87 35 12 12 ou 06 82 41 94 57.

Semoir

80 – VENDS semoir maïs Nodet 4 rangs A 75 bon état 600 euros – Tél. 06 46 76 24 50 ou 06 10 12 18 77

59 - Vends remorque 3T MASSEY FE. Herse 3m rigide lourde. Perse à colonne de 1 à 23mm. Rouleau 5 billes de 40cm40. Semoir NODET 19 rangs. Transpalette sur 3 points. Extirpateur 13 lames. Chaudière fuel 32000 calories. Bascule avec poids. Pompe à purin 3CV tuyau 100. Tél. 03 20 59 28 26 après 20h. //A1503576

Travail du sol

LA PUBLICITE DYNAMISE VOTRE ENTREPRISE

www.agriducastel.com
/OCCASIONS
TOUTES MARQUES PULVÉS, CHARRUES, SEMIS...
Le choix
02 32 80 80 79
Groupe DUCASTEL
Promodis
NEW HOLLAND

Fenaison

80 – RECHERCHE faneuse 5 à 5m5 en bon état VENDS dents Rémy occ. Et herse avant 3m dents droites (20mm) – Tél. 03 22 09 31 93 HR

Remorques

59 - Vends plateau paille LEGRAND 8m TBE, 5000E. Benne LEGRAND 10T BE, 3000E. Tél. 06 72 39 58 43. // A1303531

CET ENCART VOUS EST RÉSERVÉ

Manutention

59 - Achat ferraille matériel agricole, enlèvement par camion grue + grappin, possibilité de découpage au chalumeau. Tél. 03 27 21 20 11. // A1303530

Matériel Elevage

80 - Vends salle de traite WESPHALIA 2x7, décrochage auto + surpresseur de lavage et préfroidisseur à lait, le tout en bon état. Tél. 06 78 90 74 35. //A1403554

62 - Vends cornadis 5 places veaux, élément séparation 4m. Mélangeur 350L. Faitières anciennes. Tél. 03 21 83 57 08.

62 - Vends niche à veaux BEISER 12 à 16 places. Niche à veaux 5 places cour cornadis, seaux à tétine, très bon état, région CALAIS. Tél. 06 12 22 59 05.

60 – Vends cause arrêt élevage Taarup Agram traîné 1,25m goulotte zéro pâture et déflecteur pour broyage parfait état de marche. Tél. 06 66 23 52 50

60 – Vends taarup 1,50 m agram avec goulotte cuve à fuel 6000 L bon état en fer. Tél. 06 37 44 73 39

60 – Recherche dalles ou stomo en L ou T 2m50 haut et vends 1 pneu 650/65/38. Tél. 06 76 52 87 78

80 – VENDS auge roulante L :6m l :1,50m fond refait à neuf il y a 2 ans pneus à changer 300 euros 2 portacourt Lemken et Rab. – Tél. 06 46 76 24 50 ou 06 10 12 18 77

Matériel Maraîchage

62 - Recherche repiqueuse poireaux 2 rangs. Matériel maraîchage. Mini tracteur STAUB. Pièce de charrue FENET. Fumier de mouton. Tél. 03 21 82 82 55 ou 06 10 65 53 01. //A1503574

59 - Recherche planteuse SUPER PREFER ou autre 1 ou 2 rangs. Tél. 06 44 36 97 41. //A1503581

59 - Vends tri-tunnel 42x28m marque BN simple paroi, arrosage et ventilation programmables, bâche, 2-3 ans. Faire offre au 06 10 20 35 63. // A1503582

62 - Vends motoculteur HONDA 12CV avec labour et rotavator. Tél. 06 08 92 87 25. //A1503586

Pulvérisateur

62 - Vends pulvé NORDPULVE 24m, 2007, bon état, contrôle OK, 9000E. Charrue 4 socs FENET vétuste. Région ARDRES. Tél. 03 21 35 53 74 heures de repas. //A1303532

59 - Vends pulvé BEYNE 21m porté 1000L, pneus + jantes 9,5xR44, VICON 800L 12m, pet. prix. Tél. 06 24 48 11 05.

Hangars

HANGAR
Métallique ou Bois
Agréé pour le désamiantage fibro ou ardoise
SARL ROUSSEL BATIMENT
8 rue du Bas 62560 VERCHOCQ
03 21 81 89 88
contact@roussel-batiments.com
www.roussel-batiments.com

Votre permis de construire à partir de 900 €*
Cabinet d'Architecture Philippe BAILLY
Phbailly@yahoo.fr
Tél. 03.21.61.03.03
*Valeur HT et hors assurance - région Nord-Pas de Calais

GOMARSALL
DALLAGE BÉTON RÉSINE
contact@gomarsall.com
03 21 40 61 42

SOL BETON
QUALIBAT
DALLAGE - SOL INDUSTRIEL
AIRE D'ENSILAGE - FUMIERE
HANGAR PDT ET CEREALE...
Julien PUBERT au :
Tél. Portable : 06.72.31.48.17
Tél. Fixe : 03.21.55.44.76
Tél. Fax : 03.21.51.70.41
www.sol-beton.fr

FERREIRA DALLE
DALLAGE BETON
Sols industriels – Silo à maïs
Stockage céréales – fumières – cour ...
THIERRY CRESSENT
06.12.17.67.45
Tel : 01.39.57.74.00 / Fax : 01.39.57.74.64
www.ferreira-dalle.fr

Cet emplacement vous était réservé

Pneumatique

02 Vends roues étroites John Deere 9-5-48 bon état ou échange contre roues 16-9-34 ou 16-9-38 BE. Tél. 06 30 79 94 51.

62 - Vends roues étroites 1 9-5x44 complètes KLEBER 5% d'usure + ronds et jonctions MOLCON. Tél. 06 81 75 06 51. //A1503580

80 – VENDS 2 pneus 10.2 R48 roues étroites jantes renforcées + flasques usure 30% - Tél. 06 46 76 24 50 ou 06 10 12 18 77

Animaux D'élevage

59 - Ferme avicole Declerck. 59940 Le Doulieu. Tél. 03 28 48 86 02, vds volailles démarrées et prêtes à tuer. Poulets, pintades, dindes, canards, oies, chapons et prêtes à pondre. A la ferme ou livraison. Autres activités : chaponnage.

02 Vends 1 taureau Blond Aquitaine 22 mois sanitaire OK, livraison possible. Tél. 06 79 82 92 22.

59 - Earl Haviez à Steenwerck 59181. Vente de volailles aux particuliers. Poulets, poulettes démarrées ou prêtes à pondre, prêts à tuer, pintades, dindes, canards, oisons. Tél. 03 28 40 41 03 à Steenwerck. //A5103189

62 - Sélectionneur BLOND D'AQUITAINE Vends génisses gestantes 25 mois, taureaux repro 17/20 mois, toutes garanties sanitaires. Tél. 06 07 52 61 24. //A1303544

76 - Eleveur sélectionneur LIMOUSIN Vends repro 15/18 mois, TB origines, dif. morpho, ttes garanties sanitaires, liv. possible. Tél. 06 83 82 20 89 ou 06 77 83 60 62. // A1503577

62 - Vends 5 agneaux mâles et femelles de 5 mois ILE DE FRANCE, pour élevage ou consommation, poids 41 à 46kg, secteur PAS EN ARTOIS. Tél. 06 07 67 40 55. // A1503571

59 - Vends poules prêtes à pondre, élevage traditionnel, secteur WEPPES. Tél. 06 61 10 26 19. //A1503569

80 – VENDS pouliche Haflinger née le 23 juillet 2017 OC 1000 euros – Tél. 03 22 25 82 07 ou 03 22 25 64 03 après 20H

80 – VENDS poulets fermiers élevés en plein air 2,60 euros le kg vif œufs de caille – Tél. 06 02 09 29 61 HR

80 – VENDS 20 génisses Holstein vêlages mars à juillet TBO diverses IBR Indeme «La Boiseraie» - Tél. 06 99 77 50 53

80 – Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines vaches laitières livraison assurée – Tél. 03 81 50 46 81 ou 06 82 66 55 60

Irrigation

62 - Vends chiots BORDER COLLIE nés le 25.02.18, 2F et 2M à réserver, Siren 838540078 mère 25026980265588. Tél. 07 86 56 39 43 hrs repas. // A1403559

Plants Semences

02 Vends plants de pommes de terre Nicola, Désirée, Bintje 28/35 – 35/45, certifié, classe A ou E, livré en big bag ou vrac. N° GNIS 041189. Tél. 06 73 79 37 18.

62 - Vends plants de BINTJE classe S ou A livrés tout calibre BB ou vrac PV n°002259 origine COTE D OPALE. Tél. 06 09 45 55 74. //A0103206

Pailles Fourrages

02 Vends avoine noire vrac ou big bag 180 euros la tonne et sac de 40 kg 10 euros. Tél. 06 72 03 63 91

62 - Achète pailles de blé balles rectangulaires. Foins en boules et rectangulaires, bonne qualité, au meilleur prix. Tous tonnages. Tél. 06 81 75 06 51. //A0603323

59 - Eleveur Recherche paille en andain à acheter ou échange avec fumier. Secteur GUISE LE CATEAU/SOLESME. Tél. 06 07 30 25 23. //A1103475

62 - Eleveur région BOULOGNE Achète bonne paille de blé. Tél. 06 81 34 26 76. // A1403551

80 - Recherche paille en boules sous abri. Tél. 06 68 98 06 96. //A1503583

80 – VENDS foin en balle ronde proche de Bernaville – Tél. 03 22 32 70 92

PICARDIE BÂCHES ETANCHÉITÉ
Trois formules, clef en main, pour un stockage économique de l'eau, de l'engrais et des lisiers

Tél. 03 44 15 03 06 - Fax : 03 44 45 62 17 - Z.A. de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS
www.pbaches.com picardie.baches@gmail.com

Lhermitte DRÊCHES BRASSERIE
Pommes de terre-Pulpe de pois et pailles
Tél. 04.93.49.15.26 ou 0032.477.38.97.71/d.lhermitte@laposte.net ou info@fouragederese.be

Chiens

– Pour toutes cessions d'animaux domestiques, doivent figurer impérativement les mentions suivantes :
+ Pour les particuliers et professionnels.
– Le nombre d'animaux
– de la portée.
– L'âge des animaux.
– Le n° d'identification de chaque animal, ou celui de la mère.
– L'inscription ou non de ceux-ci au livre généalogique.
+ Pour les professionnels : le n° d'identification Siren ou Siret de l'annonceur.
+ Pour les particuliers : les personnes doivent s'inscrirent auprès de la chambre d'Agriculture afin d'obtenir un N° Siren (obligatoire).

80 – RECHERCHE paille en andain 30 km autour de Montdidier poss. Echange paille-compost – EURL Meerschman – Tél. 06 75 44 91 56

Bois

59 - Vends troncs d'arbre coupés et pas coupés, bas prix. Laissez message sur répondeur au 06 31 38 15 60. //A1503570

Offres d'Emploi

28 – Recherche salarié en CDD pour conduite tracteur sur expl. céréalière du 01/07/18 au 31/10/18 expérience souhaitée, logement possible. TEL : 06 08 00 52 30

PETITES ANNONCES

Eurial Ultra Frais
Site de Quincampoix-Fleuzy (60)
RECHERCHE

un CONSEILLER LAITIER H/F en CDI

Mission : Etablir et assurer la relation avec les producteurs de lait - Secteur d'activité : 27, 60, 76, 80.
Formation minimum BAC + 2 (BTS Agricole, Licence pro) connaissances en production laitière.
Autonomie, sens relationnel, bonne pratique des outils informatiques.
Rémunération selon profil - Mise à disposition d'un véhicule de service (Permis B obligatoire).
Téléphone portable, poste à pourvoir dès que possible.

S'adresser à : EURIAL - 03 86 97 40 81
BU Ultra Frais – 30 rue des Jacquins – 89150 JOUY

Architecte spécialisé dans le milieu agricole
RECHERCHE jeune architecte motivé(e)
pour collaboration, association, reprise à terme
Cabinet Philippe Bailly au 03 21 61 03 03

NJmultiservices
Agence de mise en relation spécialisée dans le détachement et le recrutement de personnel Polonais en prestation maraîchère, horticulture, agricole, ….
Pour tout renseignement :
Tél bureau commercial - 01 70 70 02 52
mail : info@njmultiservices.fr - www.njmultiservices.com

SOCAGRI
Concessionnaire CLAAS
Recherche
MECANICIENS AGRICOLES
Connaissance du matériel Agricole indispensable
Expérience souhaitée
Merci d'adresser lettre de motivation et CV à l'attention de :
Christophe GODET - Faubourg St Eloi - 61400 MORTAGNE AU PERCHE
Tél : 02.33.85.37.37 - Mail : crossignol@socagri.fr
JCB www.socagri.com CAMPA

60 – Rech. aide fromager fab fermière niv BAC ou dip agro alimentaire 35 h – 40 h annualisés sal svt compét. Tél. 03 44 82 41 47

62 - Recherche chauffeur tracteur de suite 1 mois minimum, région BUCQUOY, expérience souhaitée. Tél. 06 31 42 59 22. //A1503572

62 - Recherche salarié en CDD du 01/07/18 au 31/10/18, expérience souhaitée en agricole, secteur FREVENT AUXI. Tél. 03 21 47 36 75. //A1503573

80 – RECHERCHE fils d'agriculteur pour moisson période du 15/07/18 au 17/08/18 région Airaines – Tél. 06 08 28 37 39

RECRUTEMENT

GROUPE ARTOIS MOTOCULTURE

RECHERCHE LIVREUR(SE)-DÉMONSTRATEUR(TRICE)
PERMIS E(C) ET FIMO EXIGÉS
MAITRISE DU FONCTIONNEMENT DES MATÉRIELS AGRICOLES EXIGÉE.
DES COMPÉTENCES MÉCANIQUES SERONT UN PLUS
POSTE À POURVOIR RAPIDEMENT - EXPÉRIENCE EXIGÉE

Envoyer CV + lettre de motivation à :
Mr Frédéric Courbois
79 route de Béthune 62223 Sainte-Catherine-les-Arras
ou fcourbois@artoismotoculture.fr

Demandes d'Emploi

02 Homme 57 ans honnête et respectueux, recherche poste à responsabilités en élevage bovin ou polyculture, exp. Prof. De plus de 30 ans avec grand intérêt pour le travail et le milieu agricole. Tél. 07 85 72 15 92.

Immobilier Foncier

02 Vends exploitation agricole de 25 ha avec 2 bâtiments de poules pondeuses de Loué en label rouge. Tél. 02 43 27 32 27.

59 - Recherche terre pour PdT 1300E/Ha, 1/2 plantation. Vends semence oignon échalotte. Tél. 0032 471 129 773 ou 0032 479 098 256. //A1303533

60 – Vends 8 hec marais Balagny sur Thérain. Vends bois à pigeons 1 hec 6 à Boran. Tél. 06 72 94 10 72

80 – VENDS petit corps de ferme maison 182m2 écurie hangar 200000 euros en option maison secondaire rénovée pâture 3ha – Tél. 06 07 97 55 62 ou 06 12 69 95 72

Véhicule Automobile

59 - Vends PEUGEOT Partner FGN 1,6 HDI 75 confort diesel 6CV, année 2006, 273000km, moteur 163000km, 800kg, BE. Tél. 06 81 19 61 44. //A1403547

62 - Vends VW GOLF 5 portes TDI 105CV, année 2015, noire, GPS, options... 105000km. Tél. 06 08 92 87 25. //A1503585

60 – Vds Opel Astra année 2002 16 soupapes diesel 202000 kms bon état CT OK 1500 € à débattre . Tél. 06 82 72 85 17

80 – VENDS Van Fautras deux places complet 4 roues – Tél. 06 03 12 96 20

Exploitations Agricoles
Région Pas-de-Calais
Ferme laitière 850 000 litres de lait vends cheptel, bâtiments, matériel, 110 ha à bail.
SARL Terres et Bois – J. Chatel
06.72.87.25.71

Divers

02 Fourniture de compost organique 20 18 18 jusque avril inclus, 26 euros la tonne à partir du 1er mai 29 euros la tonne. Tél. 03 23 21 23 40.

59 - Vends tonne à eau 4000L avec pompe. Pulvérisateur BERTHOUD 12m rampe hydraulique. 1 paire de roue étroite 9-5-44 pour MASSEY FERGUSON. Tél. 06 26 16 09 73 ou 03 20 90 31 94 le midi ou le soir. //A1303535

59 - Vends nourisseur porc DOOSCHE, Tuiles monopole. Citerne fuel 1200L. Citerne eau galvanisée 1200L sur chassis. Charrue (cheval). Tél. 06 33 36 18 65.

62 - Vends planteuse PdT manuelle 3 rangs. Double binot DIALE pour motoculteur. Caisses ALIBERT. Panneaux de couche 3 pousse. Pousse bâche CHRYSAMT. Tél. 03 21 41 43 57

Mr Franck :
le plus grand voyant Medium guerisseur expert retour affectif de l'être aimé,desenvoutement, proteccion,chance au jeux. etc… travail serieux et efficace.
Tél. : 07 51 92 92 20

59 - Vends rotative KNERVELAND NGM301 TBE, dents neuves, rouleau de 45cm, barre niveleuse, portacourt hydraulique, cause retraite, 3500E à débattre. Tél. 06 26 33 36 41

62 - Vends rouleau fonte 3m. Calibreur racine GODE. Laveur bac DBF. Chemin chaîne pallox DBF. Rideau isolant 36x6 mètres. Chaudière gaz 60kw G20. Tél. 06 86 68 83 83.

62 - Recherche 30 poules. Vends vélo femme neuf jamais servi, valeur 240E, vendu 70E TBE. Tél. 06 27 09 39 69. // A1503578

62 - Vends manitou 4x4 fourche et bac. Grue tractée VENDORPE 3 bacs. Herse rotative LELY 3m, rouleau barre, bon état. 1 pneus MICHELIN 12x4x38. Le tout prix int. Tél. 06 68 48 36 76. //A1503584

80 – VENDS DPB – Tél. 03 22 30 28 04

Produits Récoltés

62 - Recherche pommes de terre chipables LADY AMARILLA. Tél. 06 80 59 77 66. // A1303545

Distributeurs automatiques de produits fermiers !
Venez l'essayer dans notre exploitation.
Eclairage led offert !!!

Un utilisateur vous répond !
Tél : 03.22.325.325
www.larde-distribution.com
2 rue du Marais, 80370 Maizicourt.
LARDÉ DISTRIBUTION Groupement d'agriculteurs

Travail à Façon

02 Recherche arrachages de betteraves avec intégrales légères ou automotrices. Possibilité débardage au silo. Devis. Région Neufchâtel, Marle, Montcornet. Tél. 06 19 43 00 72.

OFFRES D'EMPLOI 59 - 60 - 62 - 80

Plusieurs dizaines d'offre d'emploi dans le secteur agricole (chauffeurs, saisonniers, élevage, ...) sont proposées

CONTACT 80
Bourse de l'emploi Sylvie Cavel
03 22 33 64 50
Offres disponibles sur
www.somme.chambagri.fr

CONTACT 60
Bourse de l'emploi
03 44 11 44 89
Offres disponibles sur
www.anefa-emploi.fr

CONTACT 59-62
Bourse de l'emploi Nord - Pas-de-Calais
03 21 60 48 78

VENDEZ, LOUEZ, ACHETEZ...

ANNONCES RÉGIONALES

LES JOURNAUX *du Nord - Pas-de-Calais Picardie - Centre Ile-de-France soit 9 départements.*

La parution
8€ T.T.C. les 4 lignes
3€ T.T.C. la ligne supplémentaire
8€ T.T.C. la domiciliation*

Vos coordonnées...

Nom, Prénom : ..... **Adresse :** .....

..... **Tél. :** .....

CETTE GRILLE EST UNIQUEMENT RÉSERVÉE AUX AGRICULTEURS
Pour les PA des entreprises et concessionnaires, prendre contact avec les services commerciaux.

Votre annonce...

N dépt. *ECRIRE EN LETTRES CAPITALES, UNE LETTRE PAR CASE,* ***UNE CASE VIDE ENTRE CHAQUE MOT.***

La ligne supplémentaire...

1 seule rubrique par annonce :

- ❑ Moissonneuses-Batteuses
- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériel Betteravier
- ❑ Matériel Pommes de Terre
- ❑ Semoirs
- ❑ Travail du sol
- ❑ Ensilage
- ❑ Fenaison
- ❑ Remorques
- ❑ Manutention
- ❑ Matériel Elevage
- ❑ Matériel Maraîchage
- ❑ Pulvérisateurs
- ❑ Matériel Viticole
- ❑ Hangars
- ❑ Irrigation
- ❑ Pneumatique
- ❑ Animaux d'élevage
- ❑ Chiens
- ❑ Animaux divers
- ❑ Pailles Fourrages
- ❑ Plants semences
- ❑ Sylviculture
- ❑ Arboriculture Fruitière
- ❑ Bois
- ❑ Offres d'emploi
- ❑ Demandes d'emploi
- ❑ Enseignement Formation
- ❑ Vacances Loisirs
- ❑ Immobilier Foncier
- ❑ Location
- ❑ Mobilier
- ❑ Véhicules
- ❑ Mariage
- ❑ Divers

Les **PETITES ANNONCES** doivent nous parvenir **IMPÉRATIVEMENT** au plus tard le :
MARDI avant **10 h**
pour parution le vendredi de la même semaine.

Nombre de parution : .....

TOTAL TTC	SIGNATURE

avec les PETITES ANNONCES de la PRESSE AGRICOLE

A retourner, accompagné de votre règlement à votre hebdomadaire agricole

Toute annonce non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

*Domiciliation : lorsque l'annonce fait mention de «Ecrire au journal qui transmettra».

A DÉCOUPER ET À CONSERVER

L'AGRICULTEUR DE L'AISNE
1, rue René Blondelle - 02007 LAON Cedex
Tél. 03 23 22 50 50 - Fax. 03 23 22 51 25

TERRES ET TERRITOIRES
64 Boulevard de la Liberté - 59024 LILLE Cedex - BP 643
Tél. 03 20 30 42 30 - Fax. 03 20 30 42 31

L'OISE AGRICOLE
Rue Frère Gagne - BP 40 463 - 60021 BEAUVAIS Cedex
Tél. 03 44 11 44 78 - Fax. 03 44 11 45 70

L'ACTION AGRICOLE PICARDE
19 bis, rue Alexandre Dumas - 80096 AMIENS Cedex 3
Tél. 03 22 53 30 52 - Fax. 03 22 53 30 28

HORIZONS *Centre - Ile de France ; Eure et Loir, Loir et Cher, Seine et Marne et Ile de France*
Maison de l'Agriculture - 10, rue Dieudonné-Costes
CS 10399 - 28008 CHARTRES Cedex
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26

Il n'est plus envoyé de facture pour les petites annonces. Pour votre justificatif comptable, il suffit

1) de compléter ce bon
Nom, Prénom : .....
Adresse : .....

2) de coller ci-contre
votre annonce parue dans le journal

P.A. parue le .....
montant ..... €/TTC *(dont TVA 20% sur le TTC)*

PETITES ANNONCES

REUSSIR

TOUS LES MOIS

L'OUVERTURE SUR LES FILIÈRES AVEC UNE REVUE REUSSIR

ESPACE Affaires

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France

Remorque Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert Travaux Publics
TP 12 - C.U 12T
Porte hydraulique - cric hydraulique - flèche ressort
14 990 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

COLLECTI'VERT
PAILLE DE COLZA 2018
RECHERCHE PARTENAIRES
en fourniture de paille de colza
en andains ou en bottes carrées
Biomasse Valorisation industrielle
06 45 53 97 64 • 06 42 25 28 46 • mathilde@collectivert.fr
76190 SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Défi~Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS	an	Heures	CV
DEUTZ 5105-4G, char manip. 85 + bms	2016	800	102
DEUTZ Agrotron L730, pont av et cab susp	2012	2600	220
JOHN DEERE 5080 R, char JD 551-BMS 130	2009	5500	80
JOHN DEERE 5090 M, char MX T8	2013	200	90
JOHN DEERE 6520, boite PQ plus - HCS - TLS	2006	5300	120
JOHN DEERE 6230 P, char JD 631 - bms 2 m	2010	6200	100
JOHN DEERE 6430 P, auto power - TLS - HCS	2010	4400	125
JOHN DEERE 6150 R, direct drive - TLS - HCS	2015	2500	150
M. FERGUSON 4245, char MF 873	2000	5200	85
M. FERGUSON 5440, dyna 4, char MX u8	2011	4700	100
M. FERGUSON 6150, dynashift 32/32	1996	5500	95
M. FERGUSON 7465, dyna VT - cab et pont susp	2012	950	135
RENAULT 80-14, cabine, BE	1991	12000	80
SAME Sylver 100-4 - boite 45/45	2002	3000	100

DIVERS	an	capacité
Andaineur..CLAAS - Liner 430 S, tandem, monorotor	2008	4,30 m
Andaineur..KUHN - GA 4121 GM, tandem, monorotor	2004	4,10 m
Andaineur..KUHN - GA 4121 GM, tandem, monorotor	2003	4,10 m
Andaineur..KUHN - GA 4121 GM, tandem, monorotor	2003	4,10 m
Andaineur..KUHN - GA 4321 GM, tandem, monorotor	2008	4,20 m
Andaineur..KUHN - GA 4321 GM, tandem, monorotor	2005	4,20 m
Andaineur..FELLA - TS 1402, double andaineur, toile centrale	2002	6,60 m
Andaineur..KUHN - GA 8020, double andaineur, entrainement hydro	2009	8 m
Andaineur..KRONE - SWADRO 800/26, andain central, réglage hydro	2009	8 m
Enrubanne.KVERNELAND - 7420, film 750, bras char, plante botte	2008	
Enrubanne.SUPERTINO - ABS 15, bras chargement, film 750	1995	
Faneuse...KUHN - GF 5801 MH, 6 toupies, 4 bras/toupies	1999	5,80 m
Faneuse...KUHN - GF 7702 MH, 8 toupies, 5 bras/toupies	2011	7,70 m
Faneuse...KUHN - GF 8501 MH, 8 toupies, porté	2006	8,50 m
Faneuse...KUHN - GF 8702 T, 8 toupies, semi portée	2011	8,70 m
Faneuse...FELLA - TH 680, 6 toupies, porte	2003	6,80 m
Faneuse...FELLA - TH901 TRANS, 8 toup, semi portée, repli hydro	2009	8,60 m
Faneuse...FELLA - TH901 TRANS, 8 toup, semi portée, repli hydro	2008	8,60 m
Faucheuse...KUHN - GMD 600 GII, 6 disques	2004	2,40 m
Faucheuse...KUHN - GMD 700 GII HD, 7 disques, disques HD	2005	2,80 m
Faucheuse...KUHN - GMD 700 GII, 7 disques, couteaux vissés	2006	2,80 m
Faucheuse...KUHN - GMD 800 GII FF, 8 disques, chang. rap cout	2012	3,10 m
Faucheuse...KUHN - GMD 280 FF, 7 disques, chang. rap cout	2014	2,80 m
Faucheuse...KUHN - GMD 3110 FF, 8 disques, chang. rap cout	2014	3,11 m
Faucheuse...CLAAS - DISCO 3100, 8 disques, chang. rap cout	2011	3,10 m
Conditionneuse KUHN - FC 303 GC, condi fléaux, timon central	2004	3 m
Conditionneuse JOHN DEERE - 1360, condi fléaux, *état correct*	1992	3 m
Conditionneuse TAARUP - 4028, condi fléaux, *prévoir remise état*	2004	2,80 m
Presse BR JD - 592, ficelle filet, hy flow bale track	2004	2,20 m
Presse HD HESSTON - 4820, 4 noueurs, canal 80 x 47	1995	2 m
Cueilleur CAPELLO - Quasar R 6, broyeur 3 cout, pour JD 8400	2015	6 rgs
Ensileuse auto JD - 7450 I, prodrice-kemper 360, 1760 h rotor	2012	2730 h
Mois. bat LAVERDA - 255 AL 4WD, 5 secoueurs, coupe 4,80	2004	210
Remor. Mono. LEBOULCH - Gold XL 13000 BO, prte hydro, essieu boogie	2009	13 t
Tonne à lisier. AGRIMAT - TANKER che 65, bras pompage 150, TBE	2004	6500 L
Tonne à lisier. AGRIMAT - CHE 110, bras pompage 200, TBE	2011	11000 L
Épand. à fum. ROCK - Silex 2, com élect, porte hydraulique	2007	10 m³
Épand. à fum. JOSKIN - Siroko 5010/11, com élect, prte guillotine	2015	11 m³
Rotapointe HOWARD - R 600 S-305-F1, attelage ar, rouleau paker	2005	3 m
Charrue NAUD - 4 socs, sécurité boulon, état moyen		
Épand. à eng. BOGBALLE - L2 plus, 1200 L bache, tamis limit. bordure	2006	24 m
Sem. mono. KVERNELAND - ACP NPXX optima, micro granulateur	2011	4 rgs
Broyeux de refus... FEOR - TFS 250, roues de jauge ar	2016	2,5 m
Épareuse.... GYRAX - 1051, com élect, bras 5 m	2011	1 m
Épareuse.... KUHN - 5551 SP, com basse press, bras 5,50 m semi avancé	2013	1,20 m
Épareuse.... KUHN - T 4734 M, téléflexible, bras 4,70	2004	1 m
Épareuse.... BERRY - MANTAX, téléflexible, bras 4,50		1,10 m
Épareuse.... ROUSSEAU - europe initiale, téléflexible, bras 5 m	1999	1,2 m
Épareuse.... FERRI - TP 48 BP, com élect, bras 4,80 m	2002	1,2 m

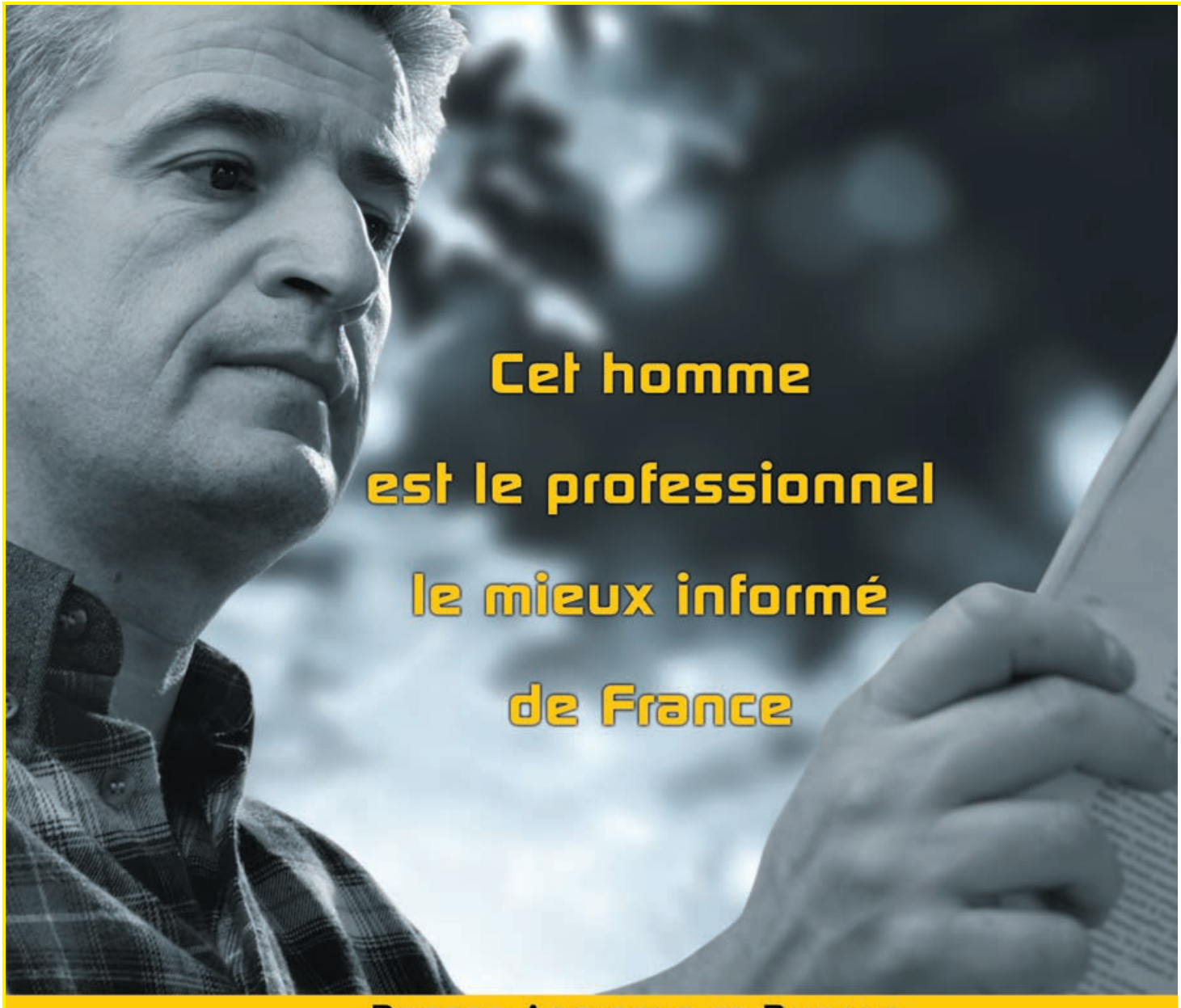

PRESSE AGRICOLE ET RURALE :
L'INFORMATION QUI FAIT AVANCER LES AGRICULTEURS

Forte de ses 155 journaux à vocation générale ou spécialisée, la Presse Agricole et Rurale couvre tout le territoire national et toutes les spécialités agricoles françaises.

- 8 agriculteurs sur 10 lisent la Presse Agricole et Rurale.
- 68 % des lecteurs jugent qu'elle est indispensable.
- 70 % la considèrent comme un véritable outil de travail.

L'Action Agricole PICARDE
l'Oise Agricole
l'Agriculteur de l'Aisne
horizons

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE
www.presseagricole.com

ANNONCES LÉGALES (SUITE DE LA PAGE 9)

Depuis le 1er janvier 2015, et conformément à l'arrêté du 19 décembre 2014 (NOR : MCCE1412419A) relatif aux tarifs annuels et modalités de publication des annonces judiciaires et légales, toute annonce légale doit désormais comporter un titre.

Le tarif au millimètre est fixé à 1,82 € HT pour les départements de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher.

DISSOLUTION
SCI GUINOU

Société civile immobilière
au capital de 76 225 Euros
Siège social : 9 rue Fortineau 41500 MER
BLOIS N°421.394.172

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent GUILLEMOT, demeurant 9 rue Fortineau 41500 MER, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue Fortineau 41500 MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

DISSOLUTION
EC CONSULTING

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : Les Malottières 41170 LE TEMPLE
RCS BLOIS N° 811.735.398

Aux termes d'une décision en date du 28 Février 2018 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Emmanuel CHAUDRON, demeurant Les Malottières 41170 LE TEMPLE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Les Malottières 41170 LE TEMPLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

SARL RAFAREL

Par AGE du 04/04/18, les associés de la **SARL RAFAREL** - 8 place de l'Hôtel de Ville à BRACIEUX (41) ont pris acte de la démission des fonctions de gérante de Mme Solange HANIQUET et de la nomination de Mme Audrey CHEVREAU-HANIQUET - 154 rue de la Richardière à MONT-PRES-CHAMBORD (41) en ses lieu et place à compter du 01/05/2018. Pour avis.

AUGMENTATION DU CAPITAL ET TRANSFERT DE SIÈGE
MAISONS BOIS 2F

Société à responsabilité limitée
au capital de 22 930 euros porté à 123 010 euros
Siège social : 3 rue Emile Roux
41260 LA CHAUSSEE-ST-VICTOR
513 135 327 RCS BLOIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/03/2018 a décidé de transférer le siège social au 41 rue André Boulle 41000 BLOIS à effet au 01/03/2018 et d'augmenter le capital social de 100 080 euros par l'incorporation directe de réserves au capital à effet au 28/03/2018, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées : ancienne mention : le capital social est fixé à 22 930 euros, nouvelle mention : le capital social est fixé à 123 010 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

GAEC DE LA BESNARDIERE

Société civile en liquidation
au capital de 53 662,05 euros.
Siège social : « La Besnardière »
41360 SAVIGNY-SUR-BRAYE.
SIREN 322 720 913 RCS BLOIS.

L'Assemblée Générale du 20 mars 2018 a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31 décembre 2017. Les liquidateurs étaient Messieurs Joël et Ghislain AUGIS, demeurant au lieudit « La Besnardière » 41360 SAVIGNY-SUR-BRAYE.

Pour avis, les liquidateurs.

AVIS DE DISSOLUTION

Par délibération d'assemblée en date du 31/08/2017, les associés de l'**EARL DES 3 C** ont décidé de sa mise en dissolution anticipée au 31/08/2017 (EARL au capital de social de 232 000 € ; RCS BLOIS N° 801 905 548 ; Siège social : 4 route de Blois – Bourrichard – 41370 LE PLESSIS-L'ECHELLE).

M. Emmanuel LEROUX et Mme Christel LEROUX demeurant 4 route de Blois – Bourrichard – 41370 LE PLESSIS-L'ECHELLE ont démissionné de leurs fonctions de gérants et ont été nommés liquidateurs de la société. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société.

A.F.R CONSEILS

SARL au capital de 2000 €
Siège social : 8, r. de la Fontaine Saint Martin
41230 GY-EN-SOLOGNE
751 872 144 RCS BLOIS

Le 31/12/17, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Radiation au RCS de BLOIS.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 31/03/2018, a été constituée une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL PLESSIS-BOUCHARDS

Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée.

Capital social : 7 500 €.

Siège social : 6, le Haut Plessis (41330) FOSSE.

Objet : activités agricoles.

Durée : 99 ans.

Gérant : M. Claude CRONIER demeurant 6, Le Haut Plessis (41330) FOSSE.

La société est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des sociétés de BLOIS.

EDHEN GUADELOUPEEN

Société à Responsabilité limitée (E.U.R.L)
Au capital de 9750 euros
Siège social : 15, rue de la Loire 41500 - MENARS
B 414 844 050 RCS BLOIS

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 28 février 2018, il a été décidé à compter du 28 février 2018 de nommer, en qualité de gérant, Monsieur Henri-Luc BONNES, en remplacement de Madame Anne BONNES, gérante démissionnaire.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Gérance : ancienne mention : Madame Anne BONNES.

Nouvelle mention : Monsieur Henri-Luc BONNES.

RCS : BLOIS (Loir-et-Cher)

Pour avis, la gérance.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

En date du 15 mars 2018, les associés de la **SARL DES GATS** en liquidation (société à responsabilité limitée au capital social de 3 000 €, **siège social :** Les Gâts 41160 BREVAINVILLE, RCS BLOIS n° 524 109 485), ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs (M. Francis GASNIER, demeurant Les Gâts 41160 BREVAINVILLE, et M. Jean-Paul GASNIER, demeurant Le Bourg cidex 987 41160 BREVAINVILLE), les ont déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

SCI GAEL AND CO

SCI au capital de 100,00 euros
9 Poisioux - 41240 VILLERMAIN
520 581 810 R.C.S. BLOIS

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/01/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 39 rte de Bizy hameau de Chandry, OUZOUER-LE-MARCHE, 41240 BEAUCE-LA-ROMAINE à compter du 01/03/2018.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS.

ELIZABETH EUROPE

SAS au capital de 308.000 €
Siège social :
41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR
ZI Les Gailletrous - Rue E. Roux
596 320 275 RCS BLOIS

Par AGMixte du 21/03/2018 il a été décidé :

- de ne pas renouveler le mandat de co-Commissaire aux comptes Titulaire de la société COREVAL et co-Commissaire aux comptes Suppléant de la société BAKER Tilly France.

- de modifier l'adresse du siège social suite à l'Arrêté Municipal du 22/02/2018, savoir : 1 rue

Mickaël Faraday - ZI les Gailletrous - 41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR et de modifier les statuts en conséquence.

Dépôt légal au RCS de BLOIS.

PVC BLOIS

SAS au capital de 29000 euros
Siège social : Chèvrerie La Gué du Bois
41250 FONTAINES-EN-SOLOGNE
832 458 087 RCS BLOIS

Le 4 avril 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 120 rue des Fougerets 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET, et nommé Mme Valérie GABILLEAU demeurant «Morillard» 41190 LANCOME Présidente, en remplacement de Mme Charline LESPARRE démissionnaire.

Modification au RCS de BLOIS.

DISSOLUTION
IN MEDIAS

SARL au capital de 7 623 euros
Siège : 4 chemin de Launay, 41700 CHEVERNY
RCS BLOIS N° 388 887 382

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Pierre TERRIEN, demeurant Les Robinières 41700 CHEVERNY, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 4 chemin de Launay 41700 CHEVERNY.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

SELARL SÉVERINE FEVE-TAPHINAUD

57 rue Constant Ragot
41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
Tél. : 02 54 71 16 16
office.taphinaud@notaires.fr

SCI LE RONDET SIMON ROSER

Société civile
Au capital de 136.000,00 euros
Siège : Le Rondet 41700 COUDDES
SIREN n°450 717 368 et RCS de BLOIS

Par suite du PV D'AG en date du 8/03/2018 il a été constaté les décès de Monsieur André SIMON et de Madame Jacqueline ROSER co-gérant, a été nommé en remplacement de Monsieur SIMON et Madame ROSER, Madame Josyane STREIFF épouse COUSIN, demeurant à SOINGS EN SOLOGNE (41230) 18 rue de la Croix de Pierre gérante pour une durée illimitée.

Pour avis et mention, le notaire.

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
REAL 7

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 25, route de Chambord
41350 MONTLIVAULT
453 188 435 RCS BLOIS

Le 31 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 1, rue des Courtines 41350 ST-GERVAIS-LA-FORET à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

PROROGATION DE DURÉE

Aux termes d'une délibération d'assemblée en date du 10/03/2018, les associés de la société **GAEC DE LA GAILLARDIERE** (RCS BLOIS n°344 811 823, **siège social :** La Gaillardière (41120) CORMERAY, **capital social :** 73 175,53 €) ont décidé de proroger la durée de la société de 69 années, soit jusqu'au 4 mai 2087.

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES COUTAUDIERES
GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE

Au capital de 259.163,33 euros
MUR-DE-SOLOGNE (41230) Les Coutaudières
341 949 790 RCS BLOIS

Suivant décision collective des associés en date du 28 mars 2018 : Madame Mariannick Michèle ESNAULT, épouse de Monsieur DURON, demeurant HERMERAY (78125), 6 rue de Chaumont Le Bois Dieu, et Madame Marie-Christine Marcelle Nadège ESNAULT, épouse de Monsieur CHAMP, demeurant à WISSOUS (91320) 8 rue Paul Cézanne, ont été désignées co-gérants, et leurs noms ont été ajoutés dans les statuts avec celui de Michel André Raymond ESNAULT, qui conserve ses fonctions de gérant.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BLOIS.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/04/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SAINT ELOI.

Siège social : 12 rue des Marronniers, 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET.

Forme : SASU.

Nom commercial : SAINT ELOI.

Capital : 250 euros.

Objet social : Conseil aux entreprises dans le domaine du marché de l'art.

Président : Monsieur Guillaume GADIFFERT demeurant : 12 rue des Marronniers, 41350 SAINT-GERVAIS-LA-FORET élu pour une durée indéterminée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BLOIS.

SCP MUNIER ET DIOT

Notaires associés à MER (41)

Par acte de Me MUNIER du 06/04/2018 a été constituée la **SCI TWA**, société civile immobilière au capital de 1000 € dont le siège social est à SASSAY (41) - 20 route de Soings ayant pour objet la propriété et la gestion, à titre civil, de ts biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de tte participation dans ttes sociétés et de ts autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent et notamment afin d'éviter les effets néfastes de l'Indivision. **Cogérance :** M. Franck ALBERTINI et Mme Lysiane ALBERTINI dt à SASSAY (41) - 20 rte de Soings. Agrément : Cession libre uniquement entre associés et/ou conjoint. Immatriculation RCS BLOIS.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
CUMA D'ALLERAY

Société en liquidation
N° d'agrément 41-623 RCS BLOIS 775 376 809
Siège social : Mairie de CHOUE – 41 170 CHOUE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le Mardi 30 Janvier 2018 à 14 Heures a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du Mardi 30 Janvier 2018 inclus et désigné aux fonctions de liquidateurs CASSE Hugues demeurant à CHOUE lequel dispose à cet effet des pouvoirs les plus étendus. Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège de la liquidation : Mairie de CHOUE – 41 170 CHOUE. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BLOIS.

Pour avis, les liquidateurs.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP établi à THEILLAY en date du 23/03/2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : S.E.V.

Siège : 21, rue des Sautereaux, THEILLAY (Loir-et-Cher).

Objet : L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, notamment à usage commercial, industriel, artisanal, de bureaux ou d'habitation ; Tous travaux de réparation, entretien, agrandissements et constructions afférents aux immeubles à acquérir ou détenus.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Vincent MARTIN-MÉRINO, demeurant 21 rue des Sautereaux à THEILLAY (41300),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation au RCS de BLOIS.

Pour avis, le gérant .

BRETLIM FORTUNY

Avocats en droit des sociétés et fiscal
8, rue de Signeulx - 41000 BLOIS

BLOIS VAL DE LOIRE EXPERTISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 65, avenue de l'Europe
Les Portes du Lac - 41000 BLOIS
443.858.253 RCS BLOIS

L'assemblée générale du 24 mars 2018 a constaté la démission de Monsieur Didier BORDIER de ses fonctions de cogérant à effet du 1er avril 2018.

Pour avis, la gérance.

ANTOINE MOREAU

Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
9 rue Albert 1er - BP 7
36001 CHATEAUROUX Cedex
Tél. : 02-54-07-10-62 - Fax : 02-54-34-24-09
E-Mail : a.moreau.avocat@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 10 avril 2018, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination « MARTHE » ;

Forme : société civile immobilière.

Siège social : 259, rue Saint Exupéry 41200 PRUNIERS EN SOLOGNE.

Objet : acquisition de tous terrains ou immeubles, de toutes destinations et usages, l'exploitation et la mise en valeur de ces biens.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 € constitué d'apports en numéraire uniquement.

Gérance : M. Jean-Christophe CADOUX demeurant 259, rue Saint-Exupéry, 41200 PRUNIERS-EN-SOLOGNE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés pour toute cession. Immatriculation de la société au R.C.S de BLOIS.

Pour avis, la gérance.

SOCIÉTÉ LE TRIANGLE
LOCATION-GÉRANCE A TRIANGLE HORIZON

Suivant acte sous seing privé en date du 02 janvier 2018 à Saint Hilaire La Gravelle, enregistré le 4 avril 2018, dossier 2018 09551, référence 2018 A 00765, auprès du service des impôts des entreprises de BLOIS, SOCIÉTÉ LE TRIANGLE, S.A.R.L., au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé au lieu-dit Le Langault 41160 SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 378 267 306, représentée par Gilles DESHAYES, en sa qualité de gérant, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, propriétaire du fonds de commerce d'étude, conception et fabrication ombrières, champs solaires et bâtiments photovoltaïques grands comptes, sis à Le Langault 41160 SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE, connu sous le nom de SOCIETE LE TRIANGLE ACTIVITE HORIZON, A consenti à : **TRIANGLE HORIZON**, S.A.R.L., au capital de 10 euros, dont le siège social est situé Villeprovert 41160 MORÉE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 830 679 007, représentée par Gilles DESHAYES, en sa qualité de gérant, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, la location-gérance du fonds de commerce susvisé, pour une durée d'une année à compter du 02 janvier 2018.

L'ensemble des marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce susvisé seront achetées et payées par le locataire-gérant. Il en sera de même de toutes sommes et charges liées à l'exploitation dudit fonds, lesquelles incomberont au locataire-gérant, de manière à ce que le bailleur ne soit nullement inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication, le locataire-gérant.

SOCIÉTÉ LE TRIANGLE
LOCATION-GÉRANCE A TRIANGLE ÉNERGIE

Suivant acte sous seing privé en date du 02 janvier 2018 à Saint Hilaire La Gravelle, enregistré le 4 avril 2018, dossier 2018 09580, référence 2018 A 00768, auprès du service des impôts des entreprises de BLOIS, SOCIÉTÉ LE TRIANGLE, S.A.R.L., au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé Le Langault 41160 SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 378 267 306, représentée par Gilles DESHAYES, en sa qualité de gérant, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, propriétaire du fonds de commerce d'étude, conception et fabrication bâtiments photovoltaïques petits comptes, sis à Le Langault 41160 SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE, connu sous le nom de SOCIETE LE TRIANGLE ACTIVITE AGRI, A consenti à : **TRIANGLE ÉNERGIE**, S.A.R.L., au capital de 10 euros, dont le siège social est situé Villeprovert 41160 MORÉE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BLOIS sous le numéro 830 541 645, représentée par Gilles DESHAYES, en sa qualité de gérant, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, la location-gérance du fonds de commerce susvisé, pour une durée d'une année à compter du 02 janvier 2018, l'ensemble des marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce susvisé seront achetées et payées par le locataire-gérant. Il en sera de même de toutes sommes et charges liées à l'exploitation dudit fonds, lesquelles incomberont au locataire-gérant, de manière à ce que le bailleur ne soit nullement inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique publication, le locataire-gérant

CESSION DE FONDS DE COMMERCE
L'ATELIER EPICURE

Suivant acte reçu par Me Magali MONCHAUSSE, notaire à ROMORANTIN-LANTHENAY, le 29/03/2018, enregistré à BLOIS, le 04/04/2018, Dossier 2018 09576, réf 2018 N 00324, la SAS «L'ATELIER», siège social à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), 1 route de Blois, RCS BLOIS n°814922969, a cédé à la SARL «EPICURE», RCS BLOIS, 838233088, siège social à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), 1 avenue de Blois, les éléments subsistant d'un fonds de commerce de restauration, exploité à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), 1 avenue de Blois, connu sous le nom de L'ATELIER DE LA PYRAMIDE, moyennant le prix de 70.000€. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me MONCHAUSSE, où domicile a été élu à cet effet.»

Pour insertion, Me MONCHAUSSE.

Annonces légales Tél 02 37 88 11 20

MAGAZINE

PORTRAIT Catherine Vermot-des-Roches a créé des gîtes insolites en plein cœur de la forêt solognote.

Gîtes insolites, Catherine vous invite

Cap sur les Gîtes insolites de Sologne pour se ressourcer, se déconnecter et décompresser. Trophée Terroir et tradition au Forum des entreprises de Sologne 2018.

D'avril à septembre, Catherine Vermot-des-Roches ouvre ses Gîtes insolites de Sologne pour venir « buller » le temps d'une nuit, d'un week-end ou plus. À près de 180 km de la capitale, au sein d'un domaine de soixante hectares à Brinon-sur-Sauldre, le couple propose deux types d'hébergements uniques et hors du commun au plus près de la nature : trois bulles-dômes et un lodge style canadien. « Nous avons à cœur de faire découvrir les merveilles de la Sologne, naturelle et sauvage, avec tout le confort et les commodités nécessaires ».

La tranquillité au milieu des bois

D'une idée venue début 2014, Catherine, soutenue par son mari, s'est très rapidement lancée dans ce projet novateur, pour ouvrir en juin 2015, avec l'appui du CRT, Berry Sologne Tourisme et la AD2T de Bourges. « Ça faisait plusieurs années que l'on entendait des amis nous dire qu'ils aimeraient se perdre sur la propriété, parmi les arbres, pour faire corps avec la nature. Une de nos filles est revenue enchantée d'un week-end dans une bulle, ça a été l'élément déclencheur pour se lancer ».

En fonction de vos choix, vous pouvez venir buller dans les bois : en amoureux sous les étoiles grâce aux bulles transparentes à 270°, (la bulle Suite de cristal, de plus de 60 m², est la plus grande bulle de France), ou bien vivre un rêve d'enfant en devenant trappeur canadien, dans une cabane toilée, le Lodge du trappeur. Dépaysement assuré !

Dans des conditions de haut standing (tous les logements sont classés trois épis par Gîtes de France), ces quatre hébergements en plus d'êtres insolites, sont également écologiques (qualifiés Greenleaders niveau platine). « Offrir un resourcing dans des lieux insolites et de luxe n'empêche pas de respecter l'environnement. Nos gîtes se caractérisent par une utilisation quasi-totale de matériaux écologiques : construction et mobilier en bois PEFC des forêts solognotes, récupération des eaux de pluie, tri sélectif, toilettes sèches, véhicules électriques, produits d'accueil bio... »

Pleine nature et confort

Tout au long de leur séjour, les hôtes sont choyés et ont accès aux nombreuses activités « nature » qu'offre la Sologne berrichonne : découverte de la faune et la flore, promenade à pied ou en vélo au cœur de la forêt, ramassage de champignons, farniente, sylvothérapie (thérapie par les arbres)… « On veut des gîtes où les gens se sentent bien, soient heureux, tranquilles et paisibles. On fait ce que les autres ne font pas. On ouvre notre propriété au lieu de l'engrillager. On a même balisé des sentiers avec une carte à disposition car 60 hectares c'est grand et il y a de quoi se perdre ! On fait tout pour que le gibier reste dans les parages, se sente chez lui, pour avoir parfois la chance de l'apercevoir ! »

Dans l'idée de préserver la forêt et sa tranquillité, tout en offrant le maximum de confort à ses invités, Catherine se rend disponible 24h/24, faisant parfois même de la couture à 4 heures du matin, c'est aussi cela le côté insolite !

DORIANE MANTEZ

BIOGRAPHIE

1965 : Naissance.
1998 : Arrivée en Sologne.
1999 : Achat de la propriété.
Juin 2015 : Ouverture des Gîtes insolites de Sologne.

La recette

FACILE ●○○○
PRÉPARATION 30 mn CUISSON 1 heure

Curry d'agneau aux petits pois et aux pistaches

Ingrédients
pour 4 à 6 personnes :
1,2 kg d'épaule d'agneau désossée et coupée en gros morceaux (au rayon libre-service : sauté ou navarin),
- 1 banane,
- 1 mangue,
- 1 gros oignon,
- 500 grammes de petits pois,
- 2 cuillères à soupe de pistaches décortiquées et mondées,
- 50 centilitres de lait de coco,
- 2 cuillères à soupe de curry,
- 2 cuillères à soupe d'huile de tournesol,
- sel et poivre du moulin.

Réalisation :
■ Peler l'oignon et l'émincer, éplucher l'ail et le presser. ■ Chauffer une cocotte avec l'huile, colorer les morceaux d'agneau à feu vif, saler, poivrer, ajouter le curry, l'ail et l'oignon, laisser roussir quelques minutes, verser le lait de coco et 2 verres d'eau, porter à ébullition et laisser mijoter 40 minutes à feu très doux. ■ Éplucher les fruits et les couper en petits morceaux, les ajouter avec les petits pois dans la cocotte et poursuivre la cuisson 20 minutes de plus, toujours à feu très doux, rectifier l'assaisonnement si besoin et, hors du feu, ajouter les pistaches concassées. ■ Servir chaud le curry d'agneau accompagné d'un riz blanc.

On peut préparer le curry la veille et le réchauffer le lendemain. On peut aussi varier la préparation en remplaçant le lait de coco et les épices par du coulis de tomate et des olives vertes.

INTERBEV/J.-F. MALLET

Curry d'agneau aux petits pois et aux pistaches

Jeux

NUMÉRO 1468

8			3	1		9	2	
		9						4
		4	9		7		5	
9		3			2			5
	4	1		3		7	6	
6			4			8		9
	9		5		3	2		
3						4		
	2	6		7	8			3

SU DO KU

FACILE Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Solution

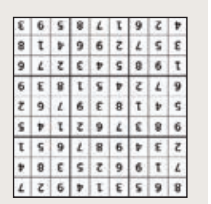

MAGAZINE

Depuis 1958, année de l'Exposition universelle, avec ses 102 mètres de haut, l'Atomium fait partie du paysage bruxellois.

L'Atomium, emblème de Bruxelles

Cent-deux mètres de hauteur, neuf sphères de dix-huit mètres de diamètre recouvertes chacune par quarante-huit plaques d'aluminium et reliées par des tubes mesurant dix-huit à vingt-trois mètres. Tels sont les grands chiffres qui caractérisent l'Atomium, monument qui s'élève au nord de Bruxelles. L'Atomium, dont le nom est issu de la combinaison des mots atomes et aluminium, a été érigé dans le cadre de l'Exposition universelle de 1958. En représentant un atome de fer grossi cent soixante-cinq milliards de fois, les architectes ont voulu symboliser la vision optimiste du développement de la science et de l'économie d'après-guerre, notamment l'industrie avec la création de la communauté économique du charbon et de l'acier.

Face au succès rencontré, l'Atomium, devant initialement être exposé provisoirement, est resté en place. Aujourd'hui, c'est un des emblèmes de Bruxelles. Restauré entre 2004 et 2006, il étincelle de nouveau dans le ciel belge. Les visiteurs peuvent naviguer à l'intérieur des sphères où sont proposées une exposition permanente présentant le monument et des expositions temporaires. Actuellement, les œuvres de Magritte, le plus grand peintre surréaliste belge, sont à l'honneur. Les reconstitutions de certains de ses tableaux et des explications permettent de comprendre ce que le peintre souhaitait exprimer. Et depuis fin mars, une retrospective fait revivre la période de l'Exposition universelle.

Enfin, dans le tube central se trouve un ascenseur — qui va à la vitesse de cinq mètres/seconde, le plus rapide au monde lors de son installation — permettant d'atteindre le sommet pour découvrir une vue panoramique sur la capitale belge.

L. GOUDET-DUPUIS

REUSSIR

CENTRE ILE-DE-FRANCE horizons

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL AGRICOLE ET RURAL
www.horizons-journal.fr
LOIR-ET-CHER

N° 1468 - 13 avril 2018 - 2,40 €

10, rue Dieudonné-Costes
CS 10399 - 28008 CHARTRES Cedex

PARIS CPCE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE